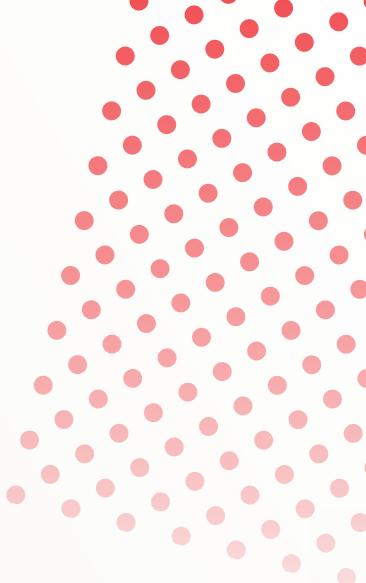


# 10 propositions pour le futur de la coopération internationale





## À propos **Expertise France**

Agence publique, Expertise France est l'acteur interministériel de la coopération technique internationale, filiale du groupe Agence française de développement (groupe AFD).

Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.

## À propos **IRIS**

L’Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) est l’un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions internationales et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d’enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup’, ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale. Association reconnue d’utilité publique, l’IRIS a pour mission de contribuer à la recherche et au débat sur les questions géopolitiques. Il est organisé autour de quatre pôles d’activité : la recherche, la publication, la formation et l’organisation d’événements.  
Son site internet : [www.iris-france.org](http://www.iris-france.org)

# Som- maire 10- ANS D'EXPERTISE FRANCE

- 
- 08 Une coopération mondiale équilibrée
  - 14 Une intelligence artificielle inclusive
  - 22 Priorité à la sécurité humaine
  - 28 Une éducation tournée vers l'avenir
  - 36 Les alliances multipartites pour le climat
  - 42 La culture comme moteur économique en Afrique
  - 50 Pour des événements sportifs durables
  - 58 Favoriser l'autonomisation des femmes
  - 64 Une santé mondiale pour tous
  - 72 Partage renforcé des connaissances au sein de l'Union européenne

# LES EDITOS



Jérémie Pellet  
Directeur général d'Expertise France

Expertise France fête ses 10 ans cette année. L'occasion de faire le bilan, celui d'une profonde transformation. En 10 ans, Expertise France est devenue la deuxième agence de coopération technique en Europe. En parallèle, la France a démontré sa volonté de renforcer ses partenariats internationaux et elle s'est donnée les moyens de sa politique avec le regroupement de tous ses instruments au sein du même groupe AFD, dont la coopération technique internationale avec l'intégration d'Expertise France en 2021. Notre pays dispose ainsi d'une offre complète et cohérente, associant expertise technique et instruments financiers pour apporter des réponses efficaces et adaptées aux besoins exprimés par nos pays partenaires.

Mais célébrer nos 10 ans ce n'est pas qu'un bilan, c'est aussi regarder vers l'avenir, identifier les défis et les priorités de demain. Dans un monde où les règles et les alliances sont mouvantes, et où les enjeux mondiaux font face à une baisse globale des contributions des principaux bailleurs mondiaux et européens. En résumé, un environnement dans lequel nous devons nous adapter sans cesse. Nous avons donc décidé de saisir ce moment pour poser un nouveau regard sur nos métiers, prendre de la hauteur et enrichir nos pratiques, en organisant un dialogue avec les chercheurs spécialistes de nos domaines d'intervention et des zones géographiques prioritaires de nos actions. C'est de cette volonté qu'est né ce partenariat avec l'IRIS et qui se concrétise aujourd'hui à travers cet ouvrage.

Ce dialogue a débuté le 12 février dernier lors de la célébration de nos 10 ans, avec la présentation de nos 10 propositions pour l'avenir. Il n'a cessé de s'enrichir depuis et a permis d'ouvrir une réflexion prospective, offrant une alternative à notre propre regard opérationnel. Nous avons pu questionner ensemble les nouvelles règles de ce monde «apolaire», nos modes de faire.

Riche de ce nouveau regard et de ce dialogue avec la recherche, nous poursuivons notre travail de transformation, au plus proche de nos zones d'intervention. Dans 10 ans, je fais le vœu que nous soyons collectivement encore plus fiers du chemin parcouru et de l'impact de nos actions. Que nous continuerons de partager avec des partenaires de plus en plus nombreux, de la société civile, du monde de la recherche et de pays différents les bonnes pratiques et les solutions durables. Rappelons que, dans nos métiers, cette coopération que nous appelons «technique», parce qu'elle englobe tout ce qui ne porte pas sur les relations purement diplomatiques, est essentielle à notre politique de partenariats internationaux, car elle est humaine, se fait entre personnes qui parlent le même langage et font face aux mêmes difficultés. Cet ouvrage vise aussi à réintroduire de l'espoir et une vision positive sur ce que nous pouvons faire ensemble pour résoudre les défis communs, et ce grâce à la coopération technique internationale que nous avons décidé de réanimer et de renforcer, en France depuis 10 ans.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bon voyage à travers ces 10 propositions pour réinventer nos métiers et nos partenariats.

Pascal Boniface  
Directeur de l'IRIS



Ce Livre Blanc est le point d'aboutissement d'une coopération particulièrement dense de plusieurs mois entre Expertise France et l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS). Depuis sa création, c'est une des préoccupations constantes de l'IRIS de lier le travail d'analyse et de décryptage des relations internationales de ses chercheurs et de ses cartographes avec des partenaires qui impulsent au quotidien des initiatives et des projets opérationnels. En la matière, contribuer à l'élaboration de ce Livre Blanc avec les équipes d'Expertise France, illustre notre volonté de répondre aux attentes et questionnements d'une structure qui est désormais, après dix années d'existence, la deuxième plus grande agence de coopération technique au sein de l'Union européenne.

C'est une banalité de réaffirmer la complexité du monde et de constater que nous sommes désormais de plain-pied dans une séquence de l'histoire au sein de laquelle les points de repères qui semblaient organiser les relations internationales depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale sont vidés de leur substance et sans cesse remis en question. D'où l'importance primordiale de décentrer les regards et donc décloisonner les différents niveaux d'analyse de celles et ceux qui veulent comprendre pour agir. Entre les chercheurs de l'IRIS et les praticiens d'Expertise France, les présupposés n'ont pas toujours été identiques quand nous avons initié l'élaboration de ce Livre Blanc, mais nous avons rapidement constaté que les points de vue étaient plus complémentaires que divergents, ce dans le parfait respect de l'indépendance de la réflexion des différents contributeurs. C'est d'ailleurs parce que cette méthode a été mise en œuvre que le travail effectué

pourra, nous le souhaitons, constituer un ensemble d'axes structurants du développement des activités d'Expertise France dans les années à venir.

Les dix entrées qui constituent l'architecture de ce Livre Blanc sont autant de dossiers pour construire des coopérations mondiales plus efficientes. Si les axes sont divers, il serait erroné de considérer que l'un est plus important que d'autres. C'est la richesse de l'exercice effectué de démontrer que les thèmes traités – il en existe au demeurant peut-être quelques autres – constituent en réalité un ensemble dont chacune des parties correspond aux principaux défis qu'il faut relever dans les années à venir. La tâche apparaît ambitieuse. Elle l'est ! Mais nous ne pourrons faire l'économie de prendre ces thèmes à bras-le-corps pour tenter de leur trouver des issues raisonnées et collectives.

Se hisser au niveau des responsabilités qui sont les nôtres est un enjeu majeur, c'est en partie affaire de volonté. Le travail effectué en commun par l'IRIS et Expertise France pour la rédaction de ce Livre démontre qu'il est nécessaire de mutualiser nos activités dans le respect de leurs spécificités, pour parvenir à des résultats dont nous souhaitons qu'ils contribuent à un développement plus harmonieux de notre planète.



# Une coopération mondiale équilibrée

**Les enjeux de coopération mondiale ne peuvent désormais plus se décliner selon les mêmes schémas qu'au cours de la période de guerre froide ou que durant la brève décennie d'hyperpuissance étatsunienne ayant succédé à l'implosion du bloc prosovietique.**

Dès le début des années 2000, plusieurs phénomènes se conjuguent en effet: déclin relatif de l'hégémonie et de la puissance des États-Unis, affirmation concomitante de la Chine et de l'Asie vers laquelle bascule progressivement le centre de gravité géopolitique et de l'économie mondiale, et affirmation progressive des États du Sud engagés dans le cadre de la nouvelle phase de mondialisation intervenue entre les années 1990 et 2010, sont parmi les quelques caractéristiques de ce moment présent des relations internationales. C'est dans ce contexte de diversification des partenariats géopolitiques, notamment entre pays du Sud et autour de la montée en puissance chinoise, qu'interviennent la création des BRICS en 2009-2010 (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) et son élargissement aux BRICS+ en 2024-2025 (Iran, Égypte, Émirats arabes unis, Éthiopie, Indonésie).

Désormais, les valeurs, longtemps considérées par leurs promoteurs comme universelles, qui avaient fondé le droit international et le multilatéralisme de l'après-Seconde Guerre mondiale – démocratie libérale, prééminence de l'État de droit, droits humains, libertés individuelles –, ne parviennent en réalité plus à s'impo-

ser, ni politiquement, ni idéologiquement, ni culturellement. De plus en plus fréquemment sont critiqués les États occidentaux pour leur propension à s'affranchir des principes qu'ils ont eux-mêmes contribué à forger lorsqu'ils ne correspondent pas à leurs intérêts, réels ou supposés. Le double standard, ou deux poids deux mesures, est désormais souvent reproché aux puissances occidentales par les États du Sud, même si ces derniers agissent également en défense de leurs intérêts propres et n'échappent pas, pour nombre d'entre eux, aux dérives liberticides et à la négation des droits démocratiques individuels et collectifs.

Au-delà de leur diversité, les puissances dites du Sud bousculent les équilibres anciens. Elles remettent en cause la hiérarchie d'un ordre international encore dominé par les puissances occidentales et refusent de s'aligner systématiquement sur les intérêts et les positions de ces dernières dans de multiples domaines – économie, commerce, négociations multilatérales, crises géopolitiques. Dans certains pays, de nouvelles approches en matière de politique étrangère et d'alliances géopolitiques se dessinent: concept de «multi-alignement» en Inde ou, pour les pays latino-américains, notion de «non-alignement actif». On constate aussi que des États contestant l'hégémonie occidentale, comme l'Arabie saoudite, l'Afrique du Sud, le Brésil ou la Turquie, s'affirment désormais sur la scène internationale par leurs prises de position et leurs initiatives.

Si les États occidentaux jouissent encore d'incontestables formes d'affirmation de leur puissance, ils n'en ont plus le monopole. Pour autant, l'évaluation précise de ces nouveaux paradigmes et leurs conséquences ne semblent pas encore avoir été véritablement réalisée par les capitales occidentales. L'ensemble de ces évolutions mondiales invite au demeurant l'Union européenne à repenser ses rapports avec le reste du monde – les États-Unis, la Russie, la Chine ou les pays du Sud – et à redéfinir ses intérêts propres.

Si ces questions pouvaient paraître rhétoriques aux yeux de certains, le retour de Donald Trump au pouvoir aux États-Unis au début de l'année 2025 et le train de mesures qu'il prend à vitesse accélérée depuis ne manquent pas d'interpeller et ne permettent plus de les contourner. Avec le nouveau président des États-Unis, la destruction du multilatéralisme et des organisations censées l'incarner et le préserver est devenue un risque potentiel. Logique transactionnelle et loi du plus fort guident les décisions de Washington, ce qui est radicalement contradictoire avec une coopération mondiale équilibrée qui nécessite *a contrario* écoute, dialogue, synergie et complémentarité.

C'est dans ce cadre qu'il faut penser les enjeux et les défis de la coopération internationale. Les billevesées

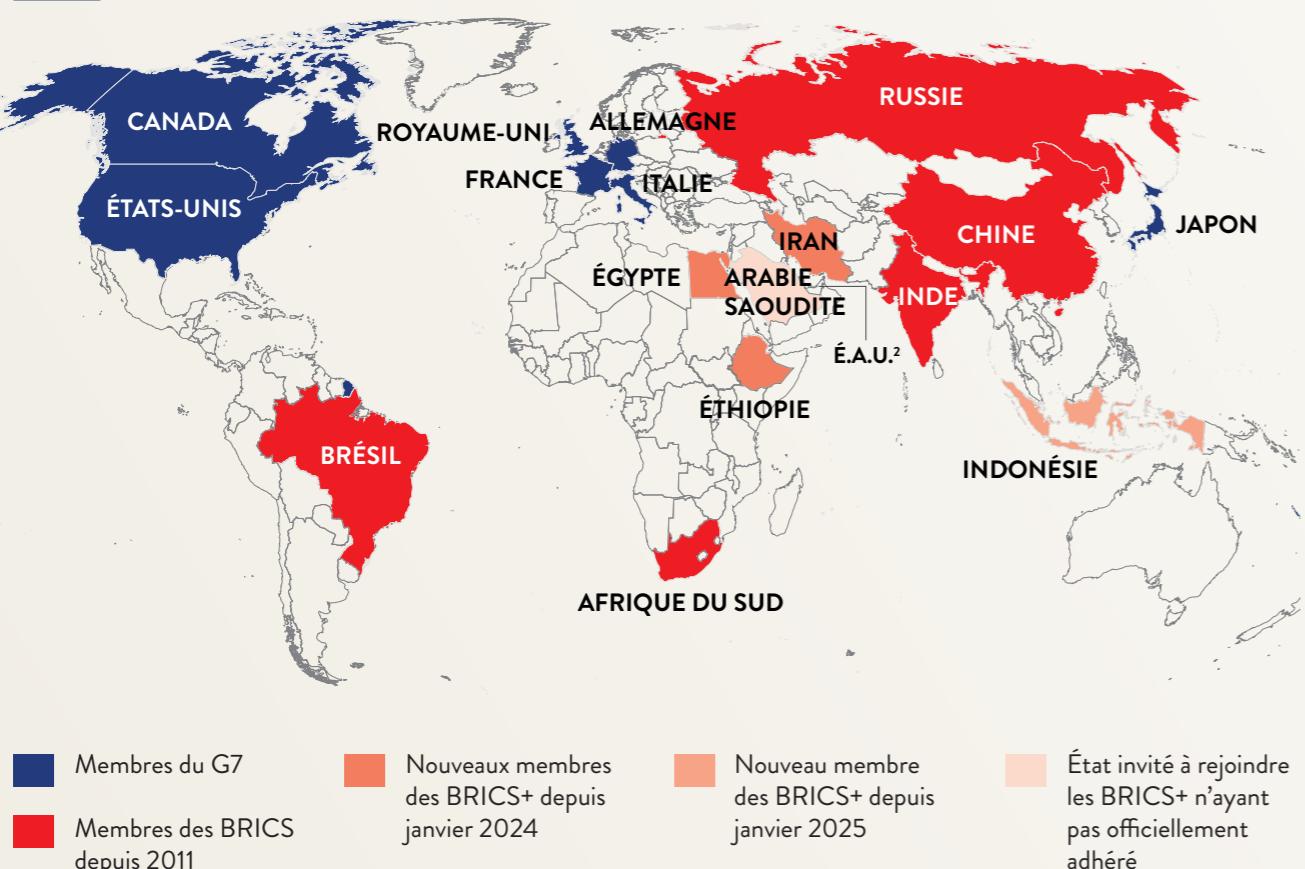
développées sur la prétendue fin de l'histoire au début des années 1990 ont fait long feu. Les évolutions internationales nous obligent à prendre en compte la contraignante réalité des rapports de force. C'est dans ce contexte que le terme «désoccidentalisation» a graduellement fait son apparition dans le débat public.

En réalité la définition du concept de «désoccidentalisation», outre le fait qu'il «achève de faire de la matrice occidentale l'unité de mesure des évolutions qui ont cours dans le monde»<sup>1</sup>, reste néanmoins insuffisante. Évoquant un processus à l'œuvre, qui remet en cause la légitimité du système international instauré en 1945, il ne nous dit rien sur la possibilité d'un ordre alternatif. Les avatars de la notion de «Sud global» illustrent assez bien l'erreur tendant à effacer les différences entre projets nationaux spécifiques des États du Sud. La notion, apparue au moment de la guerre du Vietnam, a connu moult évolutions.

Aujourd'hui, elle désigne pour certains un ensemble de pays non alignés ou contestataires de la domination occidentale, pour d'autres, la menace que constituerait l'émergence d'une coalition du ressentiment dominée par la Chine – et dans une moindre mesure la Russie – contre les puissances occidentales. La pertinence opérationnelle de la notion doit donc être questionnée.

<sup>1</sup>. El Hadj Souleymane Gassama (Elgas), « Il est essentiel de désaliéner l'Afrique d'elle-même et de ce qu'elle est censée être, mais plus encore l'Occident de lui-même », *Revue internationale et stratégique*, été 2023, n° 130, p. 57.

## La montée en puissance économique des BRICS+



D'abord, le «Sud global» regroupe des pays dont l'hétérogénéité est au moins aussi grande que l'homogénéité. Ensuite, certains pays dits du «Sud» ou «émergents» ont désormais largement émergé et s'appuient sur des élites dirigeantes et des classes moyennes et supérieures qui se comptent en dizaines, voire en centaines, de millions d'individus dont les niveaux de vie sont équivalents à ceux du «Nord global». Enfin, on trouve désormais autant de «Nord» dans les pays du «Sud» (modes de vie, aspirations sociales, systèmes politiques et étatiques, etc.) que de «Sud» dans les pays du «Nord» (immigration, diasporas, etc.). Avec ses contours approximatifs, la notion de «Sud global» obéit la complexité et la transversalité des relations qui se nouent, de manière contradictoire et ambivalente, entre les pays du Nord et du Sud. Elle réduit ainsi le champ des relations interna-

tionales à une démarcation Nord/Sud qui, dans le cadre de la rivalité sino-étatsunienne, conforte la représentation de clivages idéologiquement instrumentalisés (Occident versus non-Occident, démocratie versus régime autoritaire, etc.). C'est aussi une marque de condescendance que de globaliser un «Sud» qui n'en demande pas tant.

Ce nouveau panorama ne rend pas moins utiles et nécessaires les projets communs liés aux diverses déclinaisons du développement, dont nombre de pays ont cruellement besoin, mais il rend impératif d'intégrer les nouveaux paradigmes des relations internationales et donc d'inventer de nouvelles formes de coopération. C'est d'autant plus impératif que les États du Sud ne se situent pas dans la logique de mise en place d'un système alternatif au mode de production économique dominant.

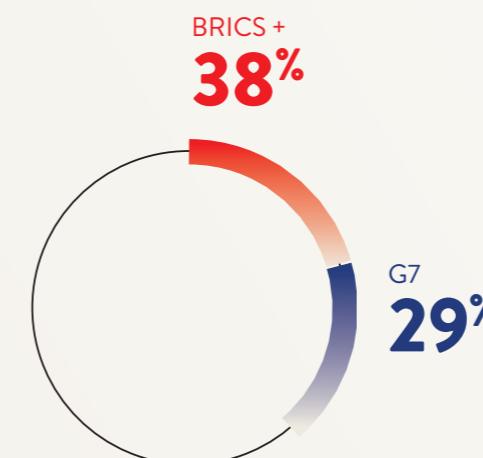
Il semble, *a contrario*, que leur objectif soit de se ménager la meilleure place possible en son sein. Nous avons désormais des partenaires conscients de leurs intérêts et décidés à les faire valoir. Il est donc primordial d'intégrer ce paramètre pour éviter les postures pouvant à juste titre être perçues comme des réminiscences néocoloniales, mais aussi pour parer la tentation de passer en force, meilleur moyen de se marginaliser et de réduire ses capacités d'influence.

Il est ainsi frappant de constater que le gigantesque projet chinois du *Belt and Road Initiative*, plus connu sous le nom des routes de la soie, a fait naître beaucoup d'illusions chez nombre de pays qui s'y sont associés. Certains le regrettent déjà visiblement, n'ayant pas évalué à leur exact niveau les exigeantes conditions de Pékin. Concomitamment, nous savons que

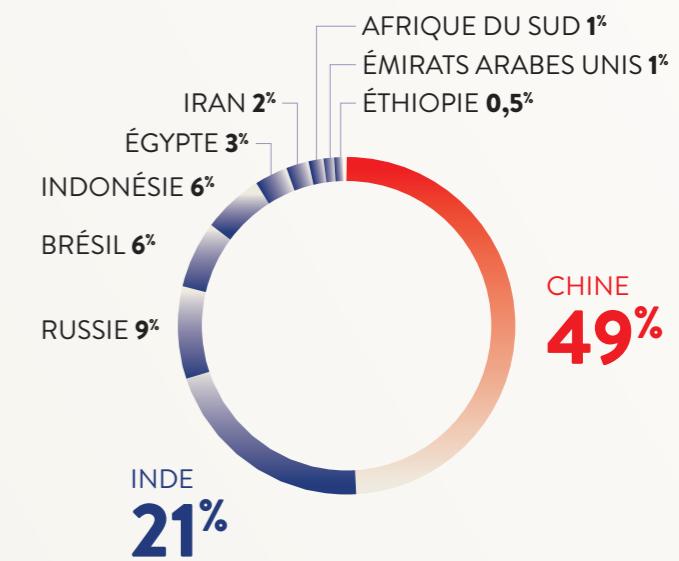
la Chine compte pour plus de 70 % de la richesse produite par les BRICS ; le risque est alors réel de voir le mouvement de désoccidentalisation à l'œuvre entraîner maints États du Sud à retomber sous d'autres formes de domination, non moins négatives.

Intégrant ces nouveaux paramètres du cours actuel des relations internationales, il apparaît que la coopération mondiale, en particulier lorsqu'elle porte sur des sujets d'intérêts communs pour les pays concernés, tels que l'amélioration des politiques publiques ou la résolution de défis globaux, est un instrument utile pour tisser des liens plus étroits et des partenariats plus diversifiés avec les pays du Sud, dans un environnement conjoncturellement caractérisé par son apolarité. Il faut alors raisonner à deux niveaux, distincts et complémentaires.

### Part des BRICS+ et du G7 dans le PIB mondial, en PPA<sup>3</sup>



### Part des membres dans le PIB global BRICS+, en PPA<sup>3</sup>



Source : Banque mondiale, 2023.

2. Émirats arabes unis.

3. La parité de pouvoir d'achat (PPA) permet de faciliter les comparaisons de revenus et de consommation entre les pays. Elle permet de lisser les différences de prix entre les pays.

Le niveau étatique tout d'abord. En raison de son histoire, la France ne peut en effet être réduite à son appartenance au club des pays occidentaux; elle doit conserver sa singularité, ce qui l'oblige à regarder le monde tel qu'il va et non tel qu'elle voudrait qu'il soit. En d'autres termes, c'est désormais une contrainte incontournable que d'intégrer le plus finement possible les nouveaux rapports de force géopolitiques dans le monde pour en tirer les décisions politiques adéquates. Cela signifie que notre attention au monde doit être revivifiée pour constamment s'interroger sur la pertinence de tel ou tel partenariat, macro ou micro, avec les États du Sud. La vieille formule gaullienne «alliés mais pas alignés» reste d'une brûlante actualité et fournit un cadre permettant d'appréhender le monde dans sa complexité, sans être prisonnier de systèmes d'alliances rigides qui ne sont plus désormais la norme des relations internationales.

Cela passe entre autres par une capacité de hiérarchisation et de priorisation sur une période d'une quinzaine d'années. Si l'on peut s'appuyer sur un exercice relativement récent, la méthode utilisée pour préparer la COP21 de décembre 2015 nous semble exemplaire par l'opiniâtreté des efforts de préparation, l'exigence pratique de ne négliger aucun partenaire et la capacité à raisonner sur le moyen terme.

**40**  
milliards  
de dollars

de réduction des programmes  
pour le développement  
international de l'agence des  
Etats-Unis USAID

En ce sens, si les conséquences de la politique de Donald Trump induisent maints dangers et difficultés pour l'architecture du fonctionnement international, elles peuvent paradoxalement ouvrir des voies nouvelles et mutuellement bénéfiques pour les acteurs vers des formes renouvelées de coopération internationale. Ainsi, la décision prise à Washington de drastiquement réduire les programmes de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) – il s'agit de 40 milliards de dollars environ – déstabilise dangereusement l'aide humanitaire internationale et les organisations non gouvernementales qui en ont la charge. Le tri brutal, sans véritable évaluation préalable au sein de l'USAID, pour rendre «l'Amérique plus sûre, plus forte et plus prospère» selon Marco Rubio, le nouveau secrétaire d'État, est parfaitement antinomique avec les nécessités d'une coopération mondiale harmonisée.

Le niveau infra-étatique ensuite. Les succès escomptés dépendent en réalité de l'appréciation globale évoquée précédemment. Nous sommes désormais en relation avec des partenaires à part pleine et entière et non plus seulement des récipiendaires ou des obligés. Toute autre posture nous bloquerait et limiterait en réalité nos capacités de manœuvre. Les récents déboires de la présence française en Afrique subsaharienne illustrent, malheureusement négativement, cette difficulté à nous projeter dans un monde en plein bouleversement. Il s'avère nécessaire d'en tirer toutes les leçons politiques tant les enjeux de la coopération technique internationale ne peuvent s'exempter des questions relatives à ces problématiques et à leurs pratiques.

C'est à ce propos que les réflexions sur la conditionnalité sont délicates mais peuvent être fécondes. Par nature, l'aide publique est conditionnée au fait que le pays récipiendaire entre dans la politique de développement du pays donateur, qu'il respecte les règles de contrôle des fonds engagés, voire, pour les pays dont l'aide est encore liée (Japon, Corée du Sud), dépende de contreparties économiques. Il existe donc aujourd'hui une tension entre la volonté des pays du Nord, européens en particulier, de s'inscrire dans une relation de coopération internationale plus partenariale (et donc, basée davantage sur la confiance et moins sur des conditions prédéfinies) et la tentation de reconditionner cet appui financier à des appréciations politiques tels que, par exemple, le contrôle des flux migratoires. Cette conditionnalité négative peut s'avérer contre-productive si elle n'est pas clairement exposée et librement consentie par les partenaires. L'enjeu est alors d'être en situation d'initier un dialogue susceptible d'évaluer les intérêts mutuellement bénéfiques aux parties concernées.

L'avenir et les succès d'une coopération mondiale maîtrisée et réussie ne peuvent être écrits à l'avance. Pour autant, adopter la grille d'analyse des évolutions internationales la plus efficace possible constitue un premier garde-fou permettant d'éviter, tant

que faire se peut, les erreurs les plus rédhibitoires. Les choix précis des projets et des partenaires dépendent certes en partie des conditions locales mais la compréhension globale et le cadrage initial sont incontournables et conditionnent une bonne partie des décisions pratiques. La dialectique bien comprise entre le local et le global, si elle n'est pas nouvelle, s'impose désormais plus qu'à tout autre moment des histoires entrelacées entre les peuples. C'est certainement un motif de satisfaction et de perspectives positives, mais aussi une considérable source de défis nouveaux.

“

**L'avenir et les succès  
d'une coopération  
mondiale maîtrisée  
et réussie ne peuvent  
être écrits à l'avance.**

”



# Une intelligence artificielle inclusive : un enjeu de développement et d'équité

L'intelligence artificielle (IA) s'impose comme un levier majeur de transformation économique et sociale. Ses champs d'application variés – traitement de données, aide à la décision, robotique, etc. – aident à optimiser, entre autres, les systèmes agricoles, à faire progresser la qualité des soins ou à moderniser les services publics. Ainsi, le marché de l'IA dite générative – capable de générer du texte, des images, des vidéos en réponse à des requêtes – pourrait atteindre 1 304 milliards de dollars<sup>3</sup> à l'horizon 2032.

**4 643**  
startups

ont émergé dans  
le domaine de l'IA aux  
États-Unis entre 2013  
et 2022

Cependant, malgré ce potentiel immense, des interrogations demeurent, tant en matière de souveraineté économique et industrielle que de développement durable. Loin d'être neutres, ces technologies peuvent diffuser des modèles sociaux susceptibles de renforcer les inégalités et les stéréotypes entre pays et au sein des sociétés. Le Fonds monétaire international (FMI) a souligné en 2024 le risque de réorganisation du marché de l'emploi lié à l'IA et l'accroissement des inégalités<sup>4</sup>. Dès lors, un enjeu crucial se dessine : garantir que cette technologie nouvelle contribue à l'intérêt général et serve les objectifs de développement durable<sup>5</sup> (ODD) en bénéficiant à toutes les populations, indépendamment de leur contexte géographique, social, économique ou culturel.

## Une IA dominée par les approches étatsunienne et chinoise : risques et limites

### Investissements massifs et domination étatsunienne

Les États-Unis dominent actuellement le secteur de l'IA via Google, Meta, Anthropic, Microsoft, Nvidia ou OpenAI. Entre 2013 et 2022, 4 643 startups ont émergé dans le domaine de l'IA étatsunienne, soutenues par des investissements privés atteignant près de 249 milliards de dollars. La plus grande puissance mondiale contrôle les principaux maillons de la chaîne de valeur de cette nouvelle industrie. En amont, Nvidia monopolise près de 90 % des parts du marché de la production de processeurs graphiques (GPU), essentiels pour les calculs intensifs nécessaires à l'IA. Dans le secteur du *cloud computing*, Amazon, Microsoft et Alphabet exercent également une domination sur le marché des centres de données utilisées pour l'entraînement des modèles d'IA. Enfin, les géants américains investissent massivement dans les grands modèles de langage (LLM), consolidant

ainsi leur influence sur les applications d'IA générative. Cette concentration de pouvoir soulève des questions de souveraineté pour les autres États. Dépendre de technologies et d'infrastructures contrôlées par les États-Unis les expose à de contraignantes dépendances économiques et soulève de multiples questions d'ordre politique et éthique.

Longtemps silencieuse, la Chine est aujourd'hui en passe de réduire l'écart avec les États-Unis dans la course à l'IA. Son modèle, DeepSeek-R1, a été publié avec son code source en licence libre MIT en janvier 2025, avec des performances comparables aux leaders du secteur et un coût de développement assez faible (5,6 millions de dollars<sup>6</sup>, soit environ 7 % du coût d'entraînement de GPT-4 par OpenAI, qui dépasse les 100 millions de dollars). Malgré les restrictions étatsuniennes sur l'exportation des puces GPU de dernière génération vers la Chine, DeepSeek a réussi à concevoir une IA aux performances comparables

3. Pascal Boniface et Victor Pelpel, *Géopolitique de l'intelligence artificielle. 40 fiches illustrées pour comprendre le monde*, Paris, Eyrolles, 2024.

4. Voir <https://www.imf.org/fr/Blogs/Articles/2024/01/14/ai-will-transform-the-global-economy-lets-make-sure-it-benefits-humanity>

5. Voir <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-développement-durable/>

6. Cette estimation a été contestée par les États-Unis, qui la considèrent sous-estimée : le coût relativement bas pour développer DeepSeek-R1 suscite des interrogations, notamment sur les pratiques de financement et de recherche en Chine.

à celles de ChatGPT, interrogeant la domination des États-Unis dans ce domaine. L'annonce d'un programme de financement de 485 milliards d'euros en janvier 2025 pour la recherche et l'innovation témoigne de l'engagement significatif des États-Unis et d'une volonté de renforcer leur position dans le secteur de l'IA.

D'importantes disparités entre les États émergent d'ores et déjà en matière d'infrastructures de calcul, où certaines régions, comme l'Afrique, accusent un retard significatif. Ce décalage s'explique par un déficit d'investissement dans les infrastructures, mais également en raison d'exigences élevées en matière d'approvisionnement en eau, en électricité, et par la disponibilité de connexions très haut débit fiables. Dans de nombreux pays africains, l'accès à une éner-

gie fiable et abordable demeure en effet limité, freinant ainsi leur développement. Par ailleurs, le refroidissement de ces centres nécessite de grandes quantités d'eau, ce qui pose un défi supplémentaire dans des régions où cette ressource est rare et précieuse. En plus des contraintes matérielles, le manque de main-d'œuvre qualifiée pour concevoir, déployer et gérer ces infrastructures constitue un obstacle majeur à leur expansion, accentuant les inégalités d'accès aux technologies concernées.

#### Biais algorithmiques et censure : des dangers结构ures

Les biais algorithmiques représentent un enjeu critique dans le développement et l'utilisation des intelligences artificielles, notamment dans le contexte des modèles de langage (LLM), qui ont tendance à fournir des réponses globalement inexactes à de nombreuses questions. Ces lacunes soulignent l'importance de considérer la qualité et la diversité des données d'entraînement utilisées dans ces systèmes<sup>7</sup>. Ainsi, les systèmes d'apprentissage des IA s'appuient majoritairement sur des données issues de contextes culturels occidentaux. Ces bases de données peuvent reproduire, voire amplifier, les inégalités sociales et les discriminations, notamment en termes de genre ou d'ethnicité. En 2020, une étude a révélé que plusieurs logiciels de reconnaissance faciale utilisés par les forces de police aux États-Unis présentaient des taux d'erreur significativement plus élevés pour les personnes de couleur, en particulier les femmes<sup>8</sup>. Plus récem-

ment, un algorithme employé dans les hôpitaux étatsuniens pour attribuer un «score de risque» aux patients et prioriser leur suivi a révélé des biais préoccupants. En s'appuyant exclusivement sur les dépenses de santé antérieures, il a en effet systématiquement sous-évalué la gravité de l'état de santé des patients noirs. Ces derniers, bien que présentant des conditions médicales similaires à celles des patients blancs, engendraient en moyenne des coûts de soins inférieurs, ce qui les plaçait à tort en priorité secondaire pour l'accès aux traitements. Pour répondre à ces défis et contrer les risques d'institutionnalisation des discriminations dans les systèmes d'IA, l'Union européenne (UE) a adopté en août 2024 l'AI Act, un cadre réglementaire visant à encadrer l'usage de l'IA en fonction de son niveau de risque. Avec cette approche, l'UE cherche à imposer une régulation stricte et éthique des usages de l'IA, là où les États-Unis privilient une approche plus permissive et centrée sur l'innovation, et où la Chine utilise l'IA comme un levier de contrôle social et d'intérêt stratégique.

Cependant, des critiques se sont élevées lors du Sommet de l'IA à Paris en février 2025, concernant certaines propositions législatives européennes. Le vice-président étatsunien J. D. Vance a notamment exprimé de fortes préoccupations sur une réglementation excessive susceptible de freiner l'innovation. En réponse à ces critiques et face à un manque de consensus, la Commission européenne a décidé de retirer la directive sur la responsabilité en matière d'IA, qui avait pour objectif

l'harmonisation des règles de responsabilité civile pour les dommages causés par les systèmes d'IA. Bien que ce retrait concerne spécifiquement cette directive et n'affecte pas la mise en œuvre de l'AI Act, ce revirement met en lumière la pression exercée par les États-Unis, qui redoutent une fragmentation du marché mondial de l'IA sous l'effet d'une régulation trop contraignante. À terme, ces hésitations pourraient nuire à la souveraineté technologique européenne en freinant l'émergence de champions locaux capables de rivaliser avec les géants étatsuniens et chinois.

Par ailleurs, le fait que les algorithmes et les architectures des IA génératives (américaines, européennes ou chinoises) soient en open source pose la question de l'influence culturelle. Leur diffusion massive pourrait en effet façonner les perceptions et les discours à l'échelle mondiale, mais aussi imposer des limitations sur les discours autour de sujets sensibles. Ainsi, le développement de l'IA en Chine, illustré par des modèles comme DeepSeek, s'inscrit dans un cadre fortement contrôlé par le gouvernement. Conformément aux directives du gouvernement chinois, DeepSeek intègre des mécanismes de censure stricts, empêchant tout échange sur des sujets jugés sensibles, tels que l'indépendance de Taïwan, les manifestations prodémocratiques à Hong Kong ou encore les événements de la place Tian'anmen.

7. Voir [https://www.cjr.org/tow\\_center/we-compared-eight-ai-search-engines-theyre-all-bad-at-citing-news.php](https://www.cjr.org/tow_center/we-compared-eight-ai-search-engines-theyre-all-bad-at-citing-news.php)

8. Voir [https://www.lemonde.fr/international/article/2020/06/24/un-americain-noir-arrete-a-tort-a-cause-de-la-technologie-de-reconnaissance-faciale\\_6044073\\_3210.html?\\_\\_utma=11008103.11008103.11008103.11008103.11008103.1&\\_\\_utmb=11008103.11008103.11008103.11008103.11008103.1&\\_\\_utmc=11008103.11008103.11008103.11008103.11008103.1&\\_\\_utmd=11008103.11008103.11008103.11008103.11008103.1&\\_\\_utme=11008103.11008103.11008103.11008103.11008103.1](https://www.lemonde.fr/international/article/2020/06/24/un-americain-noir-arrete-a-tort-a-cause-de-la-technologie-de-reconnaissance-faciale_6044073_3210.html?__utma=11008103.11008103.11008103.11008103.11008103.1&__utmb=11008103.11008103.11008103.11008103.11008103.1&__utmc=11008103.11008103.11008103.11008103.11008103.1&__utmd=11008103.11008103.11008103.11008103.11008103.1&__utme=11008103.11008103.11008103.11008103.11008103.1). Ces biais significatifs

dans l'utilisation de la reconnaissance faciale avaient été mentionnés dans deux études, l'une publiée par l'American Civil Liberties Union (ACLU), « Face Recognition Technology: A Survey of Policy and Implementation » (2018), l'autre par le MIT Media Lab, « Gender Shades: Intersectional Accuracy Disparities in Commercial Gender Classification » (2018).

“

Dans de nombreux pays africains, l'accès à une énergie fiable et abordable demeure en effet limité, freinant ainsi leur développement.

”

L'IA chinoise refuse en effet de répondre à une grande partie des questions portant sur ces thèmes, illustrant ainsi une utilisation de l'IA comme outil de contrôle de l'information. Bien que les modèles d'IA développés aux États-Unis et en Europe soient perçus comme plus ouverts, ils ne sont pas exempts de biais ou de formes de filtrage. Une telle perspective incite à réfléchir sur la nécessité d'établir des régulations qui garantissent un usage éthique et équitable de l'IA à l'échelle internationale.

#### **Les travailleurs invisibles : un enjeu de société**

Par ailleurs, l'entraînement des modèles d'IA repose sur des tâches chronophages et peu valorisées, telles que le tri et la vérification des données. L'externalisation du « travail du clic » soulève ainsi des questions éthiques

majeures, tant sur les conditions de travail que sur la reconnaissance de ces contributions essentielles à l'essor de l'IA. L'instauration de normes contraignantes, à l'échelle nationale et internationale, pourrait garantir des conditions de travail plus justes et une meilleure rémunération pour ces tâches fondamentales.

Le développement de modèles open source, favorisant une plus grande transparence et un accès élargi aux ressources technologiques, devrait atténuer la concentration des pouvoirs entre quelques grandes entreprises occidentales et redonner une place aux acteurs émergents. Enfin, une coopération internationale accrue sur ces questions permettrait d'encastrer les pratiques d'externalisation et de favoriser un développement de l'IA plus équitable.

### **Concevoir un modèle d'IA inclusif**

Pour qu'elle soit inclusive et facteur de progrès, l'IA doit répondre à une double ambition : être accessible au plus grand nombre et éviter que sa conception et ses usages ne contribuent à reproduire ou aggraver les inégalités et discriminations existantes. Promouvoir une IA inclusive signifie ainsi assurer que ses retombées économiques touchent toutes les populations, quels que soient leur niveau de développement ou leurs contextes géopolitiques.

#### **Garantir l'inclusivité des modèles de langage (LLM) en investissant dans la recherche**

Les grands modèles de langage jouent un rôle central dans l'écosystème de l'IA et doivent être conçus de manière à éviter les biais systémiques — c'est-à-dire les distorsions ancrées dans des structures sociales ou historiques qui se traduisent par des résultats injustes ou déséquilibrés pour, *a contrario*, refléter la diversité des cultures et des

langues. Actuellement, la majorité des LLM est entraînée sur des corpus de données largement dominés par l'anglais et des références occidentales, ce qui limite leur pertinence pour de nombreuses régions du monde. Pour parvenir à une IA véritablement inclusive, il est essentiel d'investir dans la collecte et le traitement de données multilingues et représentatives des différentes réalités socio-culturelles. Par ailleurs, l'accessibilité des LLM pose également la question du coût et du contrôle de ces technologies. Actuellement, les modèles les plus avancés sont souvent sous le contrôle de grandes entreprises privées, ce qui limite l'accès aux pays et aux acteurs ne disposant pas des moyens techniques et financiers pour développer leurs propres alternatives. Le développement de modèles open source et la mise en place de réglementations garantissant un accès équitable sont donc essentiels pour éviter la concentration excessive de ces technologies entre quelques groupes et favoriser un usage démocratique de l'IA.

#### **Assurer les investissements dans la recherche et la production de modèles locaux**

Un autre défi majeur pour une IA inclusive est l'investissement dans le développement de modèles locaux prenant en compte les spécificités linguistiques et culturelles. Aujourd'hui, la plupart des modèles dominants sont conçus en Amérique du Nord ou en Chine, et leur déploiement dans

d'autres contextes peut poser des problèmes d'adaptation.

Certaines initiatives commencent toutefois à émerger pour répondre à ce défi. En Afrique, le modèle Masakhane vise à développer des IA adaptées aux langues africaines sous-représentées, telles que le wolof, le swahili ou le lingala. De même, en Amérique latine, l'initiative Cohere for AI travaille sur des modèles mieux adaptés aux réalités locales. En Inde, le projet Bhashini, soutenu par le gouvernement, cherche à créer des modèles capables de fonctionner dans les multiples langues du pays. Au-delà de la langue, l'adaptation locale des modèles d'IA est aussi essentielle dans d'autres domaines. Dans le secteur agricole, des modèles de prévision météorologique et d'optimisation des cultures doivent être ajustés aux spécificités climatiques régionales pour offrir des résultats fiables. De même, les applications médicales de l'IA nécessitent des bases de données locales pour garantir des diagnostics adaptés aux populations concernées.

**39 %**  
**des 15-24 ans**

utilisent Internet dans les pays à faible revenu

## Investir dans les compétences numériques et les infrastructures

Le développement d'une IA inclusive, au service de l'intérêt général et des ODD, repose sur des investissements significatifs dans les infrastructures numériques et les programmes éducatifs. Dans les pays à faible revenu<sup>9</sup>, seulement 39% des 15-24 ans utilisent Internet<sup>10</sup>, un taux qui demeure insuffisant pour répondre aux futurs besoins d'éducation et d'employabilité. Par ailleurs, les femmes ne représentent encore que 30% des professionnels de l'IA, reflétant un fossé numérique persistant.

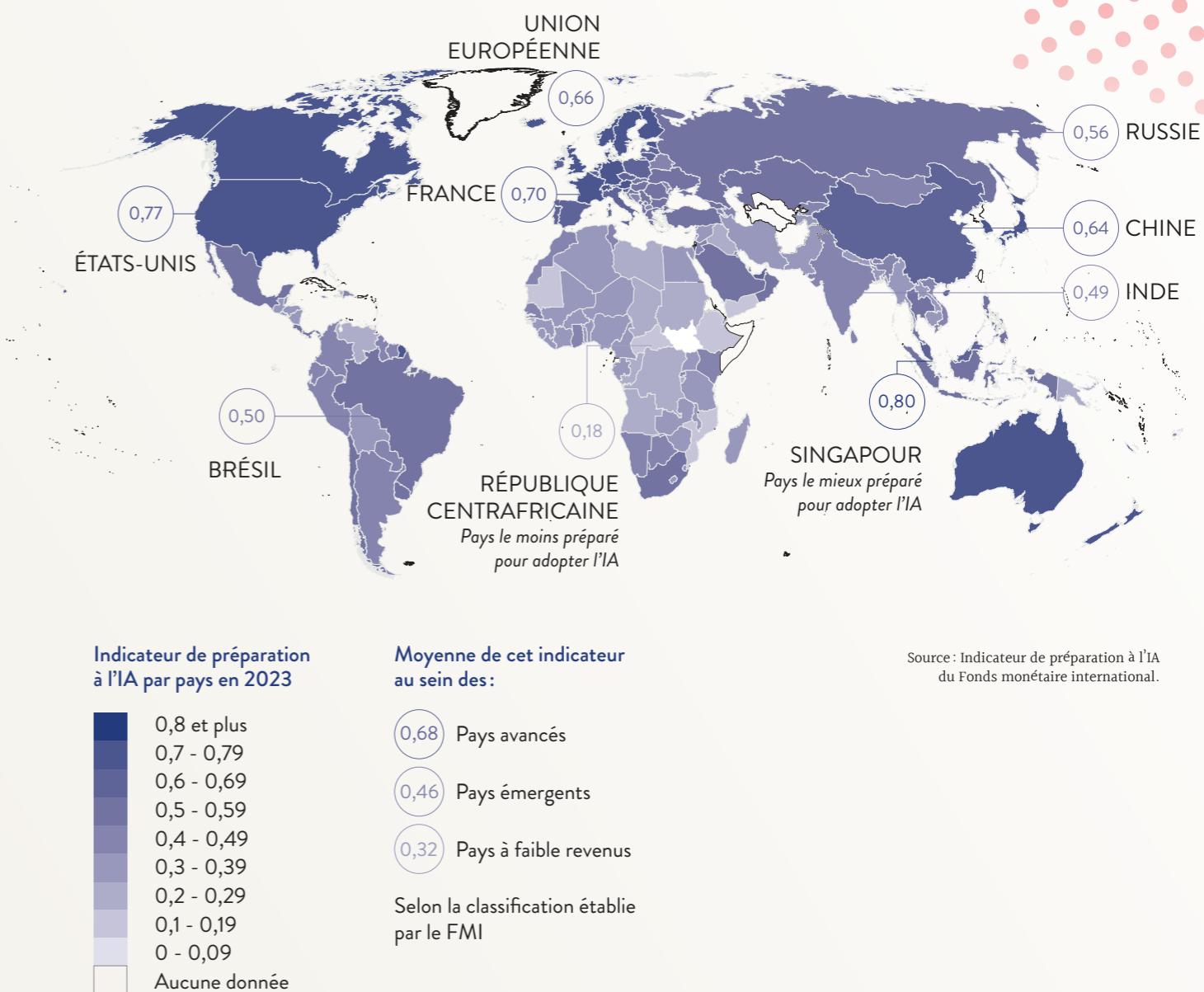
## Lutter contre les ingérences numériques

L'éducation ne se limite pas à combler les écarts technologiques. Elle joue également un rôle clé dans la lutte contre les stratégies de désinformation et d'ingérence facilitées par l'IA sur les réseaux sociaux et les médias. Sensibiliser les populations à ces enjeux et mettre en place des structures de régulation efficaces est donc crucial pour garantir une utilisation responsable de ces technologies. Le cas du réseau structuré et coordonné de propagande prorusse Portal Kombat a montré à quel point la désinformation peut être exploitée de manière systématique pour contaminer des outils de conversation automatisés. En générant des millions d'articles trompeurs, Portal Komba a utilisé des techniques d'IA pour diffuser de la désinformation, impactant ainsi la perception du public et altérant le discours sociopolitique.

L'IA offre de nombreuses opportunités pour accélérer le développement durable et réduire les inégalités. Toutefois, pour en faire un outil au service de l'inclusion, il est impératif de garantir un accès équitable aux technologies, d'adopter des solutions adaptées aux besoins locaux et de mettre en place des régulations transnationales afin de protéger les populations les plus vulnérables. Dans ce contexte, la question des technologies open source et libres devient centrale : en facilitant un accès transparent aux outils et aux modèles d'IA, elles permettent une plus grande autonomie des acteurs locaux et réduisent la dépendance aux géants technologiques. Cependant, ouvrir publiquement le fonctionnement interne des systèmes d'IA soulève aussi des enjeux de sécurité, car cela peut faciliter des usages malveillants, c'est pourquoi un cadre de régulation strict est nécessaire. Ainsi, la régulation devient un sujet majeur pour limiter les dérives éthiques et économiques et pour établir des normes claires garantissant à la fois l'innovation et la protection des droits fondamentaux.

La coopération internationale est cruciale pour assurer un développement et une utilisation de l'IA à la fois éthiques et adaptés aux besoins variés des différentes régions du monde. Des initiatives telles que le Digital for Development Hub<sup>11</sup> illustrent que cette collaboration internationale est non seulement possible mais également bénéfique. En favorisant le dialogue entre l'UE et ses partenaires africains, ces initiatives pavent la voie à une transformation numérique respectueuse des spécificités locales.

## Les pays riches sont généralement mieux préparés pour adopter l'intelligence artificielle (IA)



9. C'est-à-dire les pays ayant un revenu national brut (RNB) par habitant en dessous de 1 135 dollars. Voir Nada Hamadeh *et al.*, « Nouvelle classification des pays en fonction de leur revenu pour l'ex. 2024 (1<sup>er</sup> juillet 2023-30 juin 2024) », 2023, en ligne : <https://blogs.worldbank.org/fr/opendata/nouvelle-classification-pays-revenu-2024>

10. Voir Nations unies, « Un tiers de la population mondiale privée d'Internet surtout dans les zones rurales », en ligne : <https://news.un.org/fr/story/2024/11/1150951>

11. Voir <https://d4dhub.eu/>



# Priorité à la sécurité humaine

**Le concept de «sécurité humaine» place l'individu au cœur des préoccupations internationales. En adoptant une approche multidisciplinaire, il cherche à comprendre les contextes dans lesquels la sécurité des populations est menacée, tels que les crises prolongées, les conflits armés, les catastrophes naturelles, mais aussi les menaces sanitaires, économiques et environnementales.**

Apparu à partir des années 1990, le concept de sécurité humaine s'appuie sur des fondements théoriques permettant de comprendre les différents facteurs qui menacent les populations à travers le monde, notamment les inégalités sociales, les violations des droits humains et l'instabilité politique. Cette notion s'est progressivement structurée dans un contexte où les instances internationales tentaient de définir une stratégie mondiale de lutte contre la pauvreté, de prévention des conflits et de consolidation de la paix. À la suite de l'implosion du bloc soviétique, le système international a connu une intensification des dynamiques de coopération entre les nations. Les États ont entrepris de structurer des mécanismes de concertation plus pérennes, en mettant l'accent sur la diplomatie, la promotion des droits humains et l'approfondissement de l'intégration économique. Après la guerre froide, l'élargissement du concept de sécurité a non seulement intégré les dimensions économiques et sociales de la sécurité, mais aussi pris en compte les nouveaux défis mondiaux tels que les chocs climatiques, les pandémies mondiales ou

encore la lutte contre le terrorisme international. Cette nouvelle manière d'aborder la sécurité suppose la mise en place d'un système international plus juste et plus stable, impliquant des principes d'humanisme mondial<sup>12</sup> et de paix durable<sup>13</sup>, notamment dans le cadre du renforcement du *nexus humanitaire-développement-paix*.

La sécurité, notion aussi essentielle qu'ambiguë dans les relations internationales<sup>14</sup>, renvoie à l'absence de menace et de peur<sup>15</sup>. Or, la notion de sécurité humaine<sup>16</sup> va au-delà et tente de faire prévaloir la protection des civils, notamment en situation de crise<sup>17</sup>. Elle dépasse la simple protection physique contre la violence et s'étend à la garantie des libertés individuelles et collectives. Par ailleurs, elle est interconnectée aux enjeux de développement comme la nutrition, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, à des soins de santé de qualité et à un environnement de vie sûr. L'accent est mis sur la résilience des populations, qui fait référence à leur capacité à se reconstruire mais aussi à anticiper et prévenir les crises. En théorie, l'approche de la sécurité humaine offre une vision globale des situations complexes et permet d'envisager des réponses opérationnelles plus efficaces et durables. Pour autant, face à un monde en transformations accélérées, de nombreux défis globaux s'imposent. Un renforcement des modèles collaboratifs et intégrés est crucial pour envisager une sécurité durable pour toutes et tous.

## Sécurité humaine et remise en question du multilatéralisme

Au cours des années 2000, plusieurs organisations internationales et États ont progressivement intégré le concept de sécurité humaine, tout en cherchant à s'adapter aux nouvelles dynamiques des conflits et à l'émergence de menaces multiformes<sup>18</sup>. L'avancée militaire de la Russie en Ukraine et les crises multiples au Proche-Orient ont davantage renforcé la nécessité de remettre la sécurité humaine au cœur des préoccupations géopolitiques internationales. Ces conflits contemporains ont démontré l'impuissance du système international à garantir la sécurité humaine et les limites des institutions internationales dans la protection des civils. Malgré des résolutions et des enquêtes approfondies sur les violations des droits humains, les actions sont souvent paralysées par les intérêts stratégiques des grandes puissances.

Le concept de sécurité humaine se heurte à une réalité géopolitique complexe, où les alliances interétatiques sont fragilisées par des rivalités croissantes et des visions divergentes des enjeux mondiaux. Le projet multi-

latéral perd en crédibilité face à des «nations (de plus en plus) désunies<sup>19</sup>». Le retrait brutal des États-Unis, première puissance mondiale, de nombreuses instances multilatérales sous l'égide du slogan nationaliste «Make America Great Again» (MAGA), a illustré un changement d'orientation dans lequel le multilatéralisme tend à être perçu comme un frein à la préservation des intérêts nationaux. Si ce repositionnement a engendré des tensions et affecté, à court terme, l'engagement dans certaines institutions internationales, ses effets à long terme sur l'architecture multilatérale demeurent incertains. Ce repli étatsunien semble néanmoins avoir encouragé d'autres puissances, telles que la Chine ou la Russie, à redéfinir leur stratégie internationale et à consolider leurs alliances au sein de cadres alternatifs, comme les BRICS.

En définitive, le monde semble s'achever vers un nouvel ordre international. Les alliances sont conditionnées par des intérêts étroits et la sécurité humaine semble passer au

12. Pour Bertrand Badie, dans *Puissant ou Solidaire ? Principes d'humanisme international* (2009), le principe d'humanisme international repose sur l'idée que la coopération internationale doit être fondée sur la reconnaissance de l'égalité et de la dignité des peuples, au-delà de la logique de souveraineté nationale. Il propose une approche basée plus sur la solidarité que sur les rapports de force à travers un multilatéralisme inclusif.

13. En 2000, la paix durable est un des enjeux majeurs pour les Nations unies. Dans ce contexte, l'agenda pour la paix est présenté par Boutros Boutros-Ghali.

14. Dario Battistella, Jérémie Cornut et Élie Baranets, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2019.

15. En 1952, le politiste Arnold Wolfers donne une définition de la sécurité : « La sécurité, dans un sens objectif, mesure l'absence de menaces sur les valeurs centrales [...] ou, dans un sens subjectif, l'absence de peur que ces valeurs centrales fassent l'objet d'une attaque. »

16. Le « Rapport sur le développement humain » du PNUD de 1994 a développé deux conceptions : « freedom from want » (« se prémunir du besoin »), et « freedom from fear » (se libérer de la peur et de la violence structurelle).

17. Selon l'indice de résilience des nations, publié par l'Organisation des Nations unies, les pays les plus vulnérables à des crises de grande envergure, comme ceux d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud, sont également ceux qui sont les plus dépendants des mécanismes de résilience.

18. La notion de sécurité humaine a également été intégrée par l'OTAN lors de son sommet de Madrid en juin 2022, sous cinq volets spécifiques : la lutte contre la traite des êtres humains ; la protection des enfants dans les conflits armés ; la prévention et la réponse aux violences sexuelles liées aux conflits ; la protection des civils ; la protection des biens culturels. Ces domaines ont été précisés durant le sommet de Washington en 2024 avec le « Human Security Agenda » : <https://www.nato.int/nato-static-f2014/assets/pdf/2024/8/pdf/240830-human-security-en.pdf>

19. Julian Fernandez et Jean-Vincent Holeindre, *Nations désunies ? La crise du multilatéralisme dans les relations internationales*, Paris, CNRS Éditions, 2022.

“

**Les États membres de l’UE ont un rôle à jouer dans un positionnement stratégique faisant de la sécurité humaine une priorité mondiale et accompagnant les pays les plus en difficulté.**

”

### Nouvelle génération de menaces post-guerre froide

Le monde est aujourd’hui confronté à l’émergence de menaces nouvelles, souvent exacerbées par des contextes politiques, sécuritaires et humanitaires déjà fragilisés. C’est notamment le cas dans l’est de la République démocratique du Congo ou au Soudan, où les dynamiques conflictuelles présentent un risque élevé d’extension à l’échelle régionale, exposant les pays voisins à des répercussions directes. Depuis la fin de la guerre froide, les conflits internes ont significativement augmenté<sup>20</sup>. Cela inclut souvent des attaques ciblées contre les populations civiles, un nombre croissant de déplacés internes et un impact négatif sur la stabilité régionale.

Outre la prolifération accrue des conflits internes, les risques exponentiels d’insécurité sont alarmants<sup>21</sup>. La récente fragmentation de l’aide internationale au développement va manifestement rendre l’adaptation aux nouvelles menaces de plus en plus difficile. Certaines crises humanitaires risquent de s’aggraver, à l’image de la situation dégradée du Proche-Orient.

second plan, remplacée par des logiques de compétition géopolitique. En l’absence d’une révision substantielle des mécanismes de coopération internationale et d’une réaffirmation des principes de solidarité internatio-

nale, la transition vers cet ordre pourrait accentuer les fractures mondiales, multipliant les dangers pour les populations vulnérables et les privant de perspectives de développement.

au sein des mécanismes internationaux de réponse aux crises et de soutien aux populations vulnérables<sup>23</sup> — une tendance dont l’ampleur et la pérennité restent toutefois à évaluer. Ce contexte international encore incertain entraîne, en réaction, une disjonction croissante entre la sécurité et le développement, deux éléments intrinsèquement liés au sein du concept de sécurité humaine.

Le désengagement actuel des États-Unis participe à la réduction de l’efficacité des réponses collectives aux défis globaux, plongeant le monde dans une grande incertitude. Les États membres de l’Union européenne ont un rôle à jouer dans un positionnement stratégique faisant de la sécurité humaine une priorité mondiale et accompagnant les pays les plus en difficulté.

### Quelle sécurité humaine pour les États dits « fragiles » ?

Les États considérés comme fragiles<sup>24</sup> se trouvent dans l’incapacité, ou n’ont pas la volonté, d’assurer pleinement leurs prérogatives auprès des populations à travers un processus politique. De surcroît, les inégalités sociales exacerbent les tensions et deviennent de puissants catalyseurs d’instabilité. Dans ces contextes « fragiles », un événement conjoncturel, tel qu’une catastrophe naturelle, peut précipiter l’effondrement total de l’État, comme en témoigne la situation en Haïti où la population est aujourd’hui à la merci des groupes criminels.

stratégies opérationnelles de soutien à la paix dans les États dits fragiles ont, très souvent, nécessité des investissements considérables, sans aboutir à de véritables résultats durables. Les résultats mitigés et temporaires des stratégies françaises peuvent être expliqués par une insuffisante prise en compte des facteurs sous-jacents d’instabilité des régions concernées. En outre, les missions de maintien de la paix devraient intégrer pleinement les structures locales afin de ne pas contribuer à participer à l’aggravation de la situation<sup>25</sup>.

Les acteurs internationaux envisagent, à ce jour, une sécurité humaine qui doit répondre aux défis contemporains, de plus en plus diversifiés, avec une perspective politique qui priviliege l’État de droit et la réduction de l’impunité. Or, jusqu’à présent, les

20. Bastian Herre, Lucas Rodés-Guirao et Max Roser, « War and Peace », *Our World in Data*, 2024, en ligne : <https://ourworldindata.org/war-and-peace?insight=armed-conflict-is-common-and-takes-different-forms#key-insights>

21. Le dernier rapport spécial du PNUD sur la sécurité humaine, « Nouvelles menaces pour la sécurité humaine à l’ère de l’Anthropocène » (2022), démontre une augmentation significative des personnes vivant dans une zone de conflit de forte et très forte intensité depuis 1990. En 2020, en pleine période de pandémie du Covid-19, plus d’un milliard de personnes vivaient à proximité d’un conflit, et plus 100 millions, dans une zone

de conflit de très forte intensité : [https://www.datawrapper.de/\\_WY3U7/](https://www.datawrapper.de/_WY3U7/)

22. Le 6<sup>e</sup> rapport d’évaluation du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC) prévoit une augmentation des risques liés à l’augmentation de la température avec vagues de chaleur, précipitations extrêmes, sécheresses, fonte de la cryosphère et changement du comportement de nombreuses espèces.

23. Alors que l’administration Trump a supprimé la majorité des financements de l’USAID destinée à l’étranger, les financements alloués au Programme alimentaire mondial ont chuté de 40 % en 2025.

24. L’OCDE définit la fragilité comme la combinaison de l’exposition aux risques et de l’insuffisance de la résilience d’un État, d’un système et/ou d’une communauté pour gérer, absorber ou atténuer ces risques. Voir, en ligne, [https://www.oecd.org/en/publications/states-of-fragility-2025\\_81982370-en.html](https://www.oecd.org/en/publications/states-of-fragility-2025_81982370-en.html)

25. David Carment, Stewart Prest et Yagadeesen Samy, *Security, Development and the Fragile State: Bridging the Gap between Theory and Policy*, Londres, Routledge, 2010.

26. Olivier Nay, « La théorie des “États fragiles” : un nouveau développementnalisme politique ? », *Grand angle*, 2024, p. 139-151.

En juin 2024:

**122,6 millions**

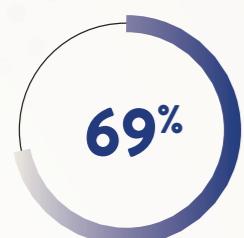
de personnes en situation de déplacement forcé.

Réfugiés sous mandat HCR ou UNRWA, demandeurs d'asile, déplacés internes et personnes nécessitant une protection internationale.

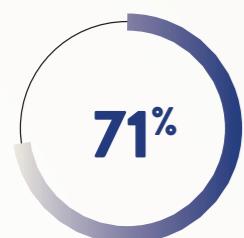
dont

**41,7 millions**

de réfugiés dans le monde.



ont été accueillis dans les pays voisins



ont été accueillis dans des pays à revenu faible ou intermédiaire

Source: UNHCR.

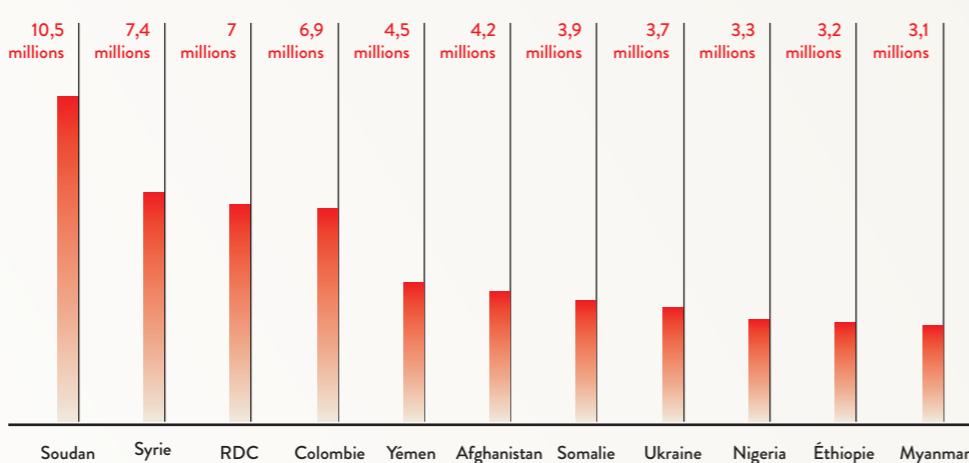
constater que les États dits «fragiles» disposent d'une faible marge de manœuvre, mais les solutions pour garantir la sécurité et la stabilité ne doivent pas, nécessairement, être pilotées par des acteurs extérieurs. De plus, dans les pays dits «fragiles», l'intervention extérieure représente surtout un soutien et une opportunité pour renforcer spécifiquement le niveau local et proposer des solutions endogènes, plus adaptées aux besoins des populations.

pays, ni garantir le respect des libertés fondamentales. Ces objectifs doivent résulter d'actions concertées et cohérentes entre les États et les acteurs de la solidarité, en s'appuyant sur des mécanismes de coopération renforcée. En outre, la mise en œuvre de programmes opérationnels, grâce à la formulation de partenariats à la fois nationaux et locaux, n'est pertinente que lorsque l'approche théorique adoptée est ajustée au contexte spécifique et aux besoins réels des populations.

Les organisations de société civile sont une ressource majeure pour contribuer activement à la promotion de la sécurité humaine. Elles ont la capacité de proposer des solutions locales à des problématiques spécifiques, tout en apportant un regard critique sur les politiques publiques et des dispositifs institutionnels. Elles sont également des vecteurs de sensibilisation, de prévention des conflits et de promotion des droits humains. Toutefois, il convient de souligner un aspect qui nécessite une vigilance particulière: les organisations de la société civile ne sauraient, à elles seules, porter l'entièvre responsabilité du développement des

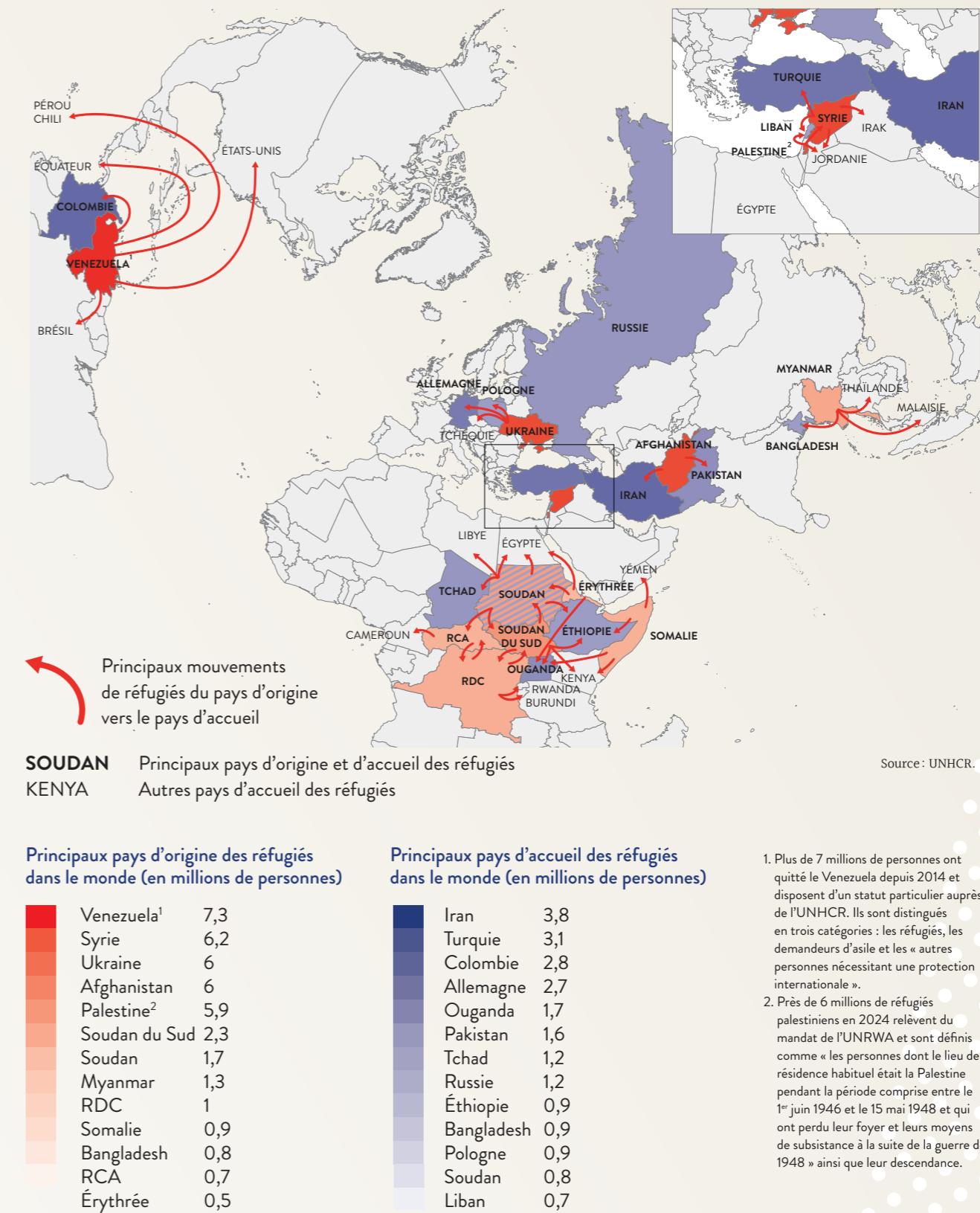
L'émergence du concept de sécurité humaine a modifié le rapport des États à la paix, qui passe aujourd'hui nécessairement par le prisme des populations et des nouvelles menaces<sup>27</sup>. Dans une volonté de consolider les solutions locales et pour ne pas reproduire les erreurs du passé, il est primordial d'identifier les organisations de la société civile existantes – que ce soient des structures associatives ou des réseaux informels –, qui agissent au niveau communautaire en faveur d'une stabilité durable et qui, souvent par manque de moyens, élargissent difficilement leur champ d'action et leur efficience.

### Principaux pays où sont concentrés les déplacés internes dans le monde en juin 2024



### Les réfugiés et les déplacés internes dans le monde

#### Répartition géographique des réfugiés dans le monde en 2024



27. Frédéric Charillon, « Paix et sécurité humaine : les défis à venir », *Questions Internationales*, vol. 4, n° 99–100, 2019, p. 54–60.



# Une éducation tournée vers l'avenir

**Les sociétés du XXI<sup>e</sup> siècle sont confrontées à des défis globaux d'une envergure sans précédent. L'urgence climatique menace la planète et nécessite des actions concertées à court, moyen et long termes. Les mutations technologiques accélérées transforment profondément les modes de vie et de travail en posant des questions éthiques et sociales complexes. Les bouleversements géopolitiques remettent en cause les équilibres connus, redessinent les relations internationales et redéfinissent les dynamiques économiques.**

Dans ce contexte volatile, l'éducation de la jeunesse joue un rôle central et stratégique car «l'éducation est la manière dont nous organisons le cycle intergénérationnel de la transmission de la connaissance et de la cocréation. Elle nous relie au monde et les uns aux autres, nous ouvre de nouveaux horizons et renforce notre capacité à dialoguer et à agir. Mais pour pouvoir bâtir des futurs pacifiques, justes et durables, il nous appartient de transformer l'éducation elle-même<sup>28</sup>».

C'est dans cette perspective que l'Agenda 2030 a été adopté en 2015 par les 193 États membres des Nations unies lors du sommet sur le développement durable. Il liste dix-sept objectifs visant à transformer le monde en éradiquant la pauvreté, en protégeant la planète et en garantissant la prospérité pour tous d'ici 2030.

L'Objectif de développement durable 4 (ODD 4) cible particulièrement l'éducation en visant à «assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie<sup>29</sup>».

Garantir un accès équitable à une éducation de qualité pour tous les individus, indépendamment de leur origine, de leur genre ou de leur situation socio-économique, devient une priorité. Il est ici question d'équité et de justice sociale : un système éducatif inclusif attentif aux besoins diversifiés des apprenants contribue à une société plus cohésive et respectueuse des différences.

Dès 2000<sup>30</sup>, l'UNESCO a posé le principe de l'éducation primaire universelle. Les enfants du monde entier, garçons et filles, doivent achever un cycle complet d'éducation primaire. Or, «même avant la pandémie de la COVID-19, plus de 250 millions d'enfants et de jeunes n'étaient pas scolarisés, et plus de 50 % de ceux qui l'étaient n'atteignaient pas les 8 niveaux minimaux de maîtrise de la lecture et d'arithmétique – une situation qui touche plus particulièrement les apprenants les plus défavorisés<sup>31</sup>». Les projections de l'UNESCO ne sont pas très optimistes car elles estiment que «37 % des enfants dans le monde, soit plus de 300 millions d'enfants, n'atteindront pas le niveau minimum de compétence en lecture d'ici 2030<sup>32</sup>».

Cet objectif se heurte à plusieurs réalités dont le coût de la scolarité, les inégalités de genre, le handicap, ou encore les difficultés d'accès à des établissements scolaires pour les populations rurales et périurbaines dans de nombreux pays.

De multiples initiatives sont menées pour faire progresser l'égalité filles-garçons. Par exemple, sur le continent africain, des programmes comme Tuseme, du Forum for African Women Educationalist (FAWE), ou Projet d'Appui Institutionnel à la Réforme de l'Education (PAIRE), mis en œuvre par Expertise France en Mauritanie<sup>33</sup>, encouragent la scolarisation des filles et la réduction des déséquilibres dans le déploiement territorial des enseignantes en soutenant le développement de politiques publiques plus inclusives. Malheureusement, l'actualité – notamment l'interdiction de l'accès à l'éducation aux filles de plus de 12 ans en Afghanistan – nous rappelle la fragilité de ces progrès.

Assurer à tous les enfants, filles et garçons, un accès à une éducation, du pré primaire au secondaire, qui soit gratuite<sup>34</sup>, équitable et de qualité dans des infrastructures inclusives physiques ou numériques, dans le cadre d'un environnement sûr, nécessite un engagement politique fort, une planification solide et surtout des investissements considérables.

Penser la mutualisation des ressources et le déploiement des résultats permettra des économies d'échelle. Pour cela, il faut repenser les systèmes éducatifs, les reformater au niveau des compétences nécessaires aux générations futures, mais aussi au niveau des modalités et des structures d'éducation.

Chaque pays est attaché à ses programmes scolaires (ou *curricula*), à sa progression pédagogique entre les cycles et à ses modalités de transmission. Il serait cohérent de faire évoluer cet ensemble de connaissances vers un corpus interdisciplinaire et interculturel «de connaissances communes de l'humanité<sup>35</sup>».

**37 %  
des enfants**

dans le monde n'atteindront pas le niveau minimum de compétence en lecture d'ici 2030

**28.** Commission internationale sur les futurs de l'éducation, « Repenser nos futurs ensemble. Un nouveau contrat social pour l'éducation », Unesco, 2021, en ligne : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379705>

**29.** Voir, en ligne : <https://pactemonial.org/17-objectifs-developpement-durable/odd-4-education-de-qualite/#:-text=L'ODD%204%20vise%20%C3%A0,les%20sexes%20et%20les%20revenus>

**30.** Forum consultatif international sur l'éducation pour tous, « Éducation pour tous bilan à l'an 2000 : synthèse globale », Unesco, 2000, en ligne : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379705>

**31.** Voir, en ligne : [https://expertise-france.gestmax.fr/\\_expertise\\_france/public\\_files/contexte-du-projet-paire.pdf](https://expertise-france.gestmax.fr/_expertise_france/public_files/contexte-du-projet-paire.pdf)

**32.** ODD 4.1: toutes les filles et les garçons terminent un enseignement primaire et secondaire ; 4.2: au moins un an d'éducation pré primaire gratuite et de qualité.

**33.** UNESCO, « Accélérer les progrès vers l'ODD 4: inventaire des actions transformatrices dans le domaine de l'éducation », en ligne : <https://www.iicba.unesco.org/fr/articles/accelerer-les-progres-vers-lodd-4-inventaire-des-actions-transformatrices-dans-le-domaine-de>

**34.** Commission internationale sur les futurs de l'éducation, « Repenser nos futurs ensemble », UNESCO, 2021, en ligne : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379705/PDF/379705fre.pdf.multi>

L'acquisition des compétences fondamentales et indispensables de la littératie et de la numérité constituerait le socle de ce corpus. Dans un monde idéal, nous pourrions imaginer que s'appuierait, sur cette base solide, une éducation à la citoyenneté mondiale, à la participation démocratique et aux droits humains.

Le pendant de ces enseignements est le développement de l'apprentissage des soft skills, notamment la pensée critique, la remise en question, la créativité, l'assertivité, la résilience, l'agilité, l'empathie, la bienveillance, la résolution de conflits ou encore, afin de développer la collaboration entre pairs, l'adaptation aux contextes variés et la résolution de problèmes complexes.

Une attention particulière devra être portée à la littératie numérique, c'est-à-dire à « l'utilisation confiante et critique d'une gamme complète de technologies numériques pour l'information, la communication et la résolution de problèmes de base dans tous les aspects de la vie<sup>36</sup> ».

Nous pouvons à ce titre souligner l'intervention du vice Premier ministre et ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports cambodgien Hang Chuon Naron, lors de la cérémonie organisée pour les dix ans d'Expertise France. Il a notamment expliqué comment son pays faisait face aux révolutions numériques actuelles et intégrait dans ses *curricula* la pensée critique et la formation à l'utilisation de l'intelligence artificielle, notamment dans les projets portant sur la promotion de l'inclusion et la résolution des défis climatiques.

Cette réflexion, globale et collective, a trouvé une concrétisation avec la mise en place des Ressources éducatives libres (REL). L'UNESCO est au centre de cette initiative visant à promouvoir l'accès libre et gratuit aux matériels éducatifs afin de démocratiser l'éducation et de réduire les inégalités d'accès aux ressources pédagogiques. L'idée fondatrice repose sur le partage des connaissances et la collaboration entre éducateurs, institutions et communautés d'apprenants.

L'institution a officiellement adopté les REL en 2002, lors du Forum sur l'impact des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation, et œuvre depuis pour les promouvoir à travers divers projets et recommandations. Concrètement, les États sont encouragés à faciliter l'accès aux ressources éducatives en promouvant les licences ouvertes (le Creative Commons par exemple) et à développer des plateformes en ligne pour héberger et centraliser le matériel pédagogique, contribuant ainsi à réduire les inégalités d'accès à l'éducation, qu'elles soient d'origine géographique ou économique.

En plus de ces accès facilités à des contenus de qualité, des programmes de formation à destination des enseignants sont proposés pour s'assurer de la prise en main et de la pérennité de l'objectif énoncé. L'étape suivante consiste, pour les enseignants, à collaborer pour créer des contenus inclusifs, à développer l'innovation pédagogique et à partager leurs pratiques. En effet, les questions numériques dépassent la dimension des contenus éducatifs, elles sont au cœur des moyens de dévelop-

pement et de déploiement des ressources pédagogiques auprès de tous les publics. Élèves comme enseignants doivent être formés aux apprentissages à distance et hybrides, ainsi qu'aux implications sociales et éthiques des technologies.

Les enseignants sont les chevilles ouvrières de cette révolution éducative. Or, d'après l'UNESCO, il « faudrait recruter 44 millions d'enseignants d'ici 2030 pour assurer une éducation universelle<sup>37</sup> ». « Rien qu'en Afrique subsaharienne [...] les pays devront recruter 15 millions d'enseignants pour atteindre les objectifs en matière d'éducation d'ici à 2030. En outre, la préparation des enseignants dans la région constitue un immense défi – 35 % des enseignants du primaire en poste ne répondent pas aux exigences minimales de qualification et, selon des données récentes, ce chiffre atteint 50 % pour l'enseignement secondaire<sup>38</sup> ».

Ce manque d'enseignants est donc constaté aussi bien dans les pays en développement que dans les pays européens ou d'Amérique du Nord. Cette projection est inquiétante : au-delà des chiffres, elle reflète le profond malaise de cette profession et engendre une crise aux nombreuses répercussions : classes surchargées, conditions de travail dégradées pour les enseignants en poste, baisse du niveau des professeurs à cause d'un recrutement moins

exigeant – ces constats ont donc pour conséquence la baisse du niveau d'apprentissage des élèves.

Ce manque d'enseignants est à mettre en perspective avec le nombre d'élèves toujours plus important. Selon le Rapport mondial sur la jeunesse (2020), il y a « 1,2 milliard de jeunes âgés de 15 à 24 ans, soit 16 % de la population mondiale. Près de 90 % des jeunes du monde vivent dans les pays en développement, où ils constituent une part importante de la population. En Afrique, le continent le plus jeune du monde, la population jeune devrait atteindre 830 millions d'ici 2050<sup>39</sup> ».

“

**Ce manque d'enseignants est donc constaté aussi bien dans les pays en développement que dans les pays européens ou d'Amérique du Nord.**

”

<sup>36.</sup> UNESCO, « Dg 4 Ensure Inclusive and Equitable Quality Education and Promote Lifelong Learning Opportunities for All », en ligne : <https://tgc UIS.unesco.org/wp-content/uploads/sites/4/2021/08/Metadata-4.4.2.pdf>

<sup>37.</sup> UNESCO, « Rapport mondial sur les enseignants : ce que vous devez savoir », 2024, en ligne :

<https://www.unesco.org/fr/articles/rapport-mondial-sur-les-enseignants-ce-que-vous-devez-savoir>

<sup>38.</sup> Teacher Task Force, « À propos de l'équipe spéciale sur les enseignants », en ligne : <https://teachertaskforce.org/fr/qui-sommes-nous/propos-de-la-ttf>

<sup>39.</sup> UNESCO, « Thematic Factsheet. Youth and Empowerment », en ligne : <https://www.unesco.org/en/youth-and-empowerment>

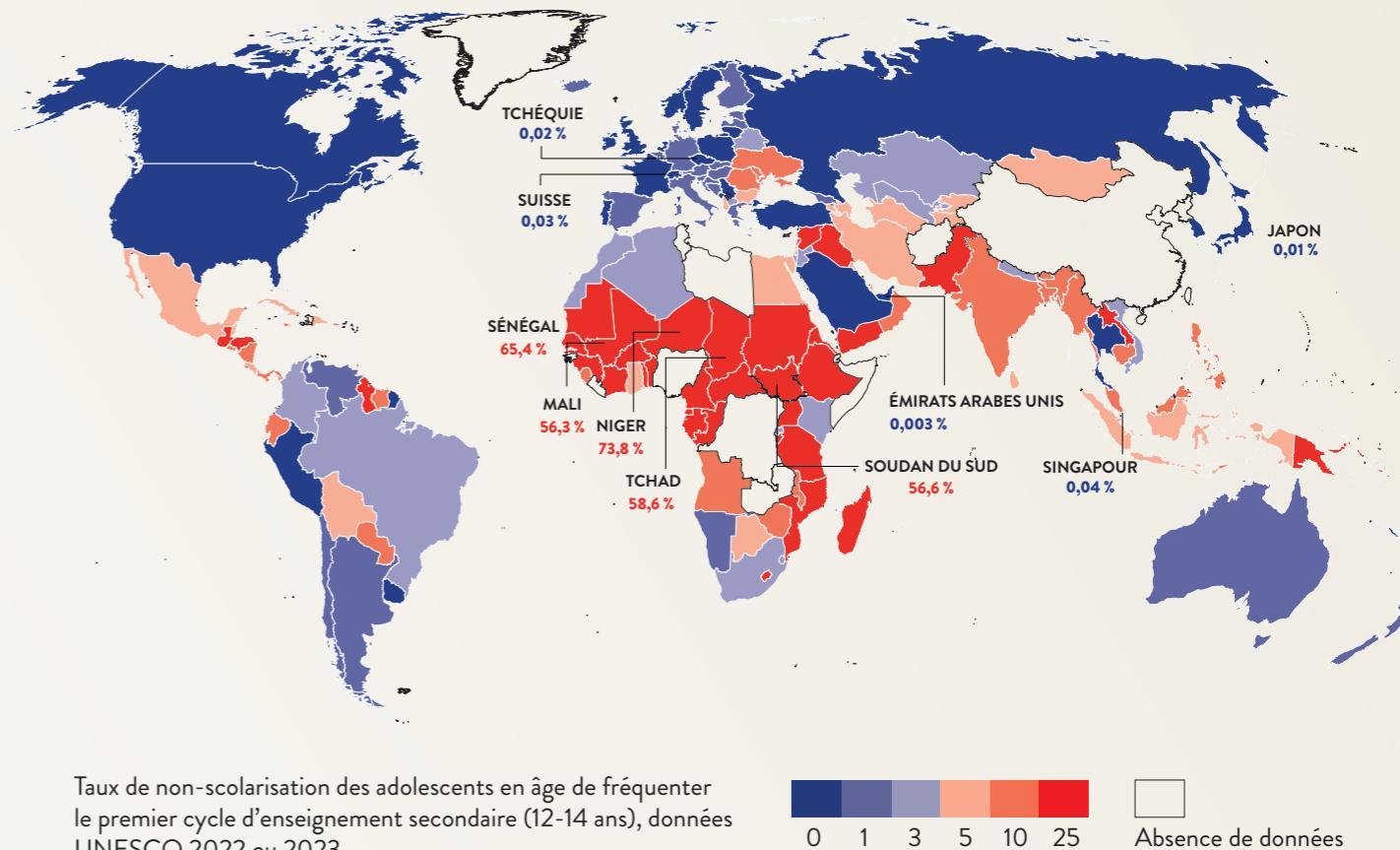
Pour remédier efficacement à cette pénurie de professeurs, il faut adopter une approche holistique en travaillant sur le recrutement et la formation à l'entrée dans le métier, le renforcement des compétences des enseignants tout au long de leur carrière, l'encouragement à l'innovation pédagogique, l'amélioration des conditions de travail et une meilleure reconnaissance sociale.

La Teacher Task Force (TTF) a été lancée dans ce but en 2008, lors de la réunion du groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous sous l'égide de l'UNESCO. Cette initiative ambitieuse mobilise « les gouvernements et les autres parties prenantes à des fins de promotion des enseignants et d'un enseignement de qualité, en encourageant les efforts mondiaux, régionaux et nationaux par le plaidoyer, la production et la diffusion des connaissances ainsi que le soutien et l'apprentissage des politiques<sup>40</sup> ».

L'Union européenne ayant fait de l'éducation l'une des cinq priorités thématiques du Global Gateway, elle investit largement cette force opérationnelle. Ainsi en 2023, une Initiative régionale pour les enseignants en Afrique (RTIA) dotée d'un budget de 100 millions d'euros sur six ans a été octroyée. Elle sera mise en œuvre par l'UNESCO dans le cadre de la TTF, par l'Union africaine afin de concrétiser la Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (SCEA), et sous le leadership d'Expertise France, en partenariat avec les agences belge (Enabel) et finlandaise de coopération. Dès son lancement, l'initiative a suscité un fort intérêt avec treize requêtes officielles de pays africains et la signature de quatorze subventions en faveur d'organisations de la société civile. Ces projets soutiennent des approches pédagogiques innovantes, notamment autour du numérique, de l'environnement, du genre et du soutien aux enseignants en contextes de crise.

## Les défis de l'éducation

### La scolarisation par pays



“

**Une des dimensions à développer dans la formation des enseignants est le lien avec la société civile, et notamment le monde professionnel.**

”

Une des dimensions à développer dans la formation des enseignants est le lien avec la société civile, et notamment le monde professionnel. Ce dernier doit en effet être associé à la conception des programmes de l'enseignement supérieur afin d'aligner les contenus aux réalités du terrain et de gagner en réactivité face aux besoins du marché du travail. Cette co-construction académique doit trouver un débouché immédiat grâce à des stages, des apprentissages ou des projets collaboratifs, afin de

commencer à intégrer les étudiants à la vie active en leur donnant une expérience concrète. Ces allers-retours public-privé doivent être pensés et organisés pour être riches d'enseignements pour les étudiants. Ils peuvent aussi encourager l'esprit d'entreprise chez les jeunes et, à terme, favoriser les démarches entrepreneuriales.

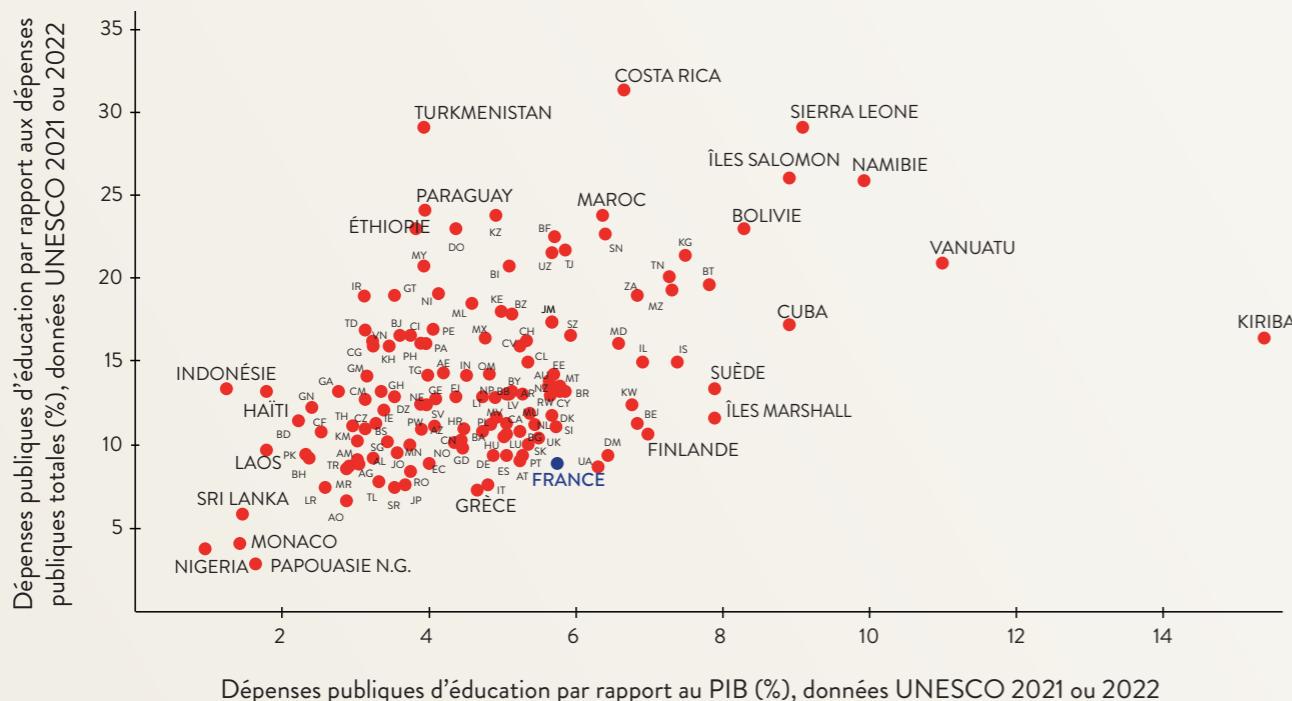
À ce titre, nous pouvons noter l'engagement d'Expertise France dans le projet RETFOP<sup>41</sup> mené en Angola. Il vise à accompagner le gouvernement

**40.** Teacher Task Force, « Notre mission », en ligne : <https://teachertaskforce.org/fr/qui-sommes-nous/notre-mission>

**41.** Expertise France, « RETFOP. Dynamiser l'enseignement technique et la formation professionnelle en Angola », 2021, en ligne : <https://www.expertisefrance.fr/fiche-projet?id=410170>

## Les défis de l'éducation

### Dépenses d'éducation par pays





# Les alliances multipartites pour le climat

**Les dix dernières années, de 2015 à 2024, ont été les plus chaudes jamais enregistrées par rapport aux valeurs préindustrielles. L'année 2024 est la première année civile où la température moyenne mondiale dépasse de plus de 1,5 °C la moyenne de la période 1850-1900.**

Les conséquences de ce dérèglement climatique se font déjà ressentir: le nombre de catastrophes climatiques a été multiplié par 5 entre 1970 et 2021, et touche toutes les régions du monde, comme en attestent les inondations, ouragans et incendies à Valence, Mayotte ou Los Angeles. D'autres conséquences moins apparentes mais tout aussi préoccupantes sont également observées: 40% des terres arables dans le monde sont aujourd'hui dégradées, impactant la subsistance de millions d'êtres humains, le niveau des océans a augmenté de 9 centimètres, menaçant de submerger des pays entiers dans le Pacifique, et la population de vertébrés sauvages a diminué de 73% depuis 1970, illustrant l'effondrement de la biodiversité, qui vit sa sixième extinction de masse.

Pourtant, les émissions de gaz à effet de serre (GES) mondiales issues des activités humaines, responsables de l'emballage de ces changements climatiques, continuent de croître. De plus, les politiques publiques en faveur d'une transition écologique engagée ces dernières années sont remises en question au sein de l'UE, où le Green Deal est attaqué, ou aux États-Unis, dont le président est ouvertement climato-sceptique.

Dans ce contexte, tous les acteurs œuvrant pour une action climatique renforcée – organisations internationales, États, gouvernements locaux, secteur privé, investisseurs, chercheurs, organisations de la société civile, citoyens, etc. – doivent insuffler un nouvel élan à l'action pour le climat. En ce sens, le regroupement des acteurs sous forme de coalitions multipartites leur permettra de renforcer leurs actions en s'alliant autour d'objectifs communs, tant sur le front de l'atténuation des causes du changement climatique que de l'adaptation à ses impacts, avec pour objectif une meilleure résilience de nos sociétés et écosystèmes.

## Parties à mobiliser dans les coalitions pour le climat

Les différentes parties à solliciter dans le cadre d'alliances multipartites pour le climat peuvent être regroupées en trois groupes hétérogènes. Tout d'abord, les acteurs de la société civile, qui rassemblent les citoyens, les organisations non gouvernementales, les fondations et associations. Ensuite, les acteurs du secteur privé, comprenant les acteurs économiques et financiers. Enfin, les acteurs du secteur public, qui regroupent les États, les collectivités locales et les institutions. Toutes ces organisations jouent un rôle vital dans la lutte contre les changements climatiques, chacune offrant des leviers d'action spécifiques et complémentaires.

Ces différents groupes contribuent à renforcer l'ambition à chaque étape essentielle du développement des stratégies de réponse au dérèglement climatique.

Au cœur des coalitions climatiques se trouvent d'abord les acteurs engagés dans le constat scientifique des changements climatiques et dans le suivi de ses effets sur l'environnement et les sociétés humaines. Les acteurs de la recherche constituent donc un élément fondamental permettant ensuite aux différentes parties prenantes – gouvernements, entreprises ou individus – de mettre en place des stratégies d'atténuation et d'adaptation. Au-delà des sciences naturelles, les sciences sociales jouent également un

rôle crucial dans l'analyse des implications sociopolitiques des changements climatiques, en facilitant notamment la mise en place de politiques adaptées aux réalités socio-économiques. La création du GIEC en 1988 est antérieure aux Conférences des Parties (COP) initiées en 1992. Les chercheurs du GIEC, en synthétisant les connaissances scientifiques mondiales, ont donc structuré la gouvernance climatique internationale et influencé la mise en place des principaux accords climatiques. Le GIEC poursuit d'ailleurs cette mission à travers la publication de rapports d'évaluation tous les cinq à sept ans, pour mettre à jour les connaissances sur le climat et les trajectoires d'atténuation possibles. Les scientifiques d'institutions établies, comme ceux du GIEC, tout comme des chercheurs engagés dans des mouvements militants tels que Scientist Rebellion, sont donc essentiels puisqu'ils sont à l'origine des décisions politiques et économiques en lien avec le climat.

Les acteurs impliqués dans la régulation occupent ensuite une place centrale dans la gouvernance climatique. En premier lieu, les États, à travers leurs gouvernements, ont la capacité d'instaurer des cadres réglementaires visant à encadrer les comportements des entreprises et des citoyens. Cependant, la mise en place de régulations efficaces repose également sur des acteurs non étatiques, qui exercent une influence

**73%**  
de diminution de la population de vertébrés sauvages depuis 1970

“

## Les objectifs de ces coalitions climatiques doivent être structurés autour de deux axes principaux : l'atténuation et l'adaptation.

»

significative sur les politiques publiques. Dans cette dynamique ascendante (*bottom-up*), les citoyens et les communautés locales occupent une place centrale. En particulier, les jeunes activistes exercent une pression constante sur leurs gouvernements pour renforcer les engagements climatiques. Les communautés locales se mobilisent également à travers des organisations comme le Réseau Action Climat (RAC) en France. Toutefois, malgré leur influence croissante, ces acteurs non étatiques ne disposent pas du même poids dans les négociations climatiques internationales que les États, seuls reconnus comme parties prenantes aux accords adoptés lors des COP. Cette exclusion institutionnelle limite donc leur capacité à peser directement sur les décisions climatiques globales.

Enfin, les financeurs constituent le dernier pilier fondamental dans la lutte contre les changements climatiques, en soutenant la transition écologique. En ce sens, les entreprises peuvent jouer un rôle significatif en finançant le développement et le déploiement de solutions innovantes. Nombreuses d'entre elles ont ainsi rejoint le mouvement Tech for Good, qui regroupe

les entreprises du numérique français ayant un impact social et environnemental bénéfique. D'autres se concentrent sur la réduction de leur propre impact environnemental. Un exemple emblématique est la Science-based Targets Initiative (SBTI), qui accompagne les entreprises dans la réduction de leurs émissions de GES. Cependant, depuis 2024, plusieurs acteurs du secteur privé ont entamé un processus de désengagement face aux enjeux climatiques, suivant ainsi les attitudes de certains gouvernements qui ont également diminué leurs engagements en faveur de politiques environnementales.

Ainsi, en 2024, plusieurs entreprises ont annoncé leur retrait de l'initiative Climate Action 100+, et au début de 2025, les six plus grandes banques américaines ont également quitté la Net Zero Banking Alliance (NZBA). D'autres leviers financiers peuvent être activés, comme les bailleurs de fonds, qui interviennent davantage dans une logique d'aide, en particulier pour compenser ce désengagement. Ces derniers représentent des acteurs économiques essentiels dans le financement de la transition, en particulier pour des projets moins lucratifs mais nécessaires pour le climat.

De plus, dans les pays du Sud global en particulier, l'insuffisance des ressources financières constitue un obstacle majeur à la transition écologique. L'Agence française de développement (AFD), par exemple, soutient activement des initiatives dans des régions parfois délaissées par le secteur privé. Enfin, des initiatives transverses et interétatiques permettent également de pallier le manque de financement, telles que le Fonds vert pour le climat, créé lors de l'Accord de Copenhague en 2009.

### Des coalitions à mobiliser dans une démarche d'atténuation et d'adaptation

Les objectifs de ces coalitions climatiques doivent être structurés autour de deux axes principaux : l'atténuation et l'adaptation. Dans le cadre d'une démarche d'atténuation, l'objectif consiste à réduire les émissions anthropiques des GES, conformément aux engagements pris lors des Accords de Paris. Adoptés en 2015, ces accords visent à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C, avec un seuil maximal de 2 °C. Bien que le dépassement du seuil de 1,5 °C semble désormais inévitable, il est essentiel de minimiser autant que possible cet écart, sans considérer pour autant que l'objectif doit automatiquement être relevé à 2 °C.

Dans ce contexte, des mécanismes interétatiques, tels que le Fonds vert pour le climat, ont pour mission de soutenir les pays du Sud global afin qu'ils aient les moyens de respecter leurs engagements et la capacité d'adopter des trajectoires bas-carbone résilientes. Parallèlement, les coalitions doivent

intégrer des stratégies d'adaptation afin d'anticiper les effets déjà perceptibles du changement climatique, ainsi que ceux à venir. Ces actions doivent être conçues pour répondre à une diversité de risques, tels que l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes, le stress hydrique, la montée des températures ou encore l'élévation du niveau de la mer.

À titre d'exemple, près de 10 % de la population mondiale vit dans des zones menacées par cette élévation, ce qui rend nécessaire le déploiement de solutions comme la restauration des mangroves – véritables barrières naturelles contre l'érosion – ou la construction d'infrastructures adaptées. Le Fonds pour les pertes et dommages, lancé lors de la COP27, mobilise d'ailleurs des financements en provenance des pays du Nord global pour soutenir les pays les plus vulnérables dans la préparation aux impacts inévitables du changement climatique.

### Les différents leviers d'action des coalitions

Afin de renforcer l'action climatique, les coalitions disposent de différents leviers. L'action judiciaire représente tout d'abord un moyen stratégique d'imposer une contrainte aux acteurs institutionnels et économiques, en les obligeant à respecter leurs engagements climatiques. En effet, les engagements des États, dans le cadre de l'Accord de Paris ou bien dans celui de leurs propres politiques nationales de neutralité carbone, ne sont soumis à aucune sanction en cas de non-respect. Cette absence de mécanisme coercitif limite considérablement l'in-

citation à agir. Par exemple, le Protocole de Kyoto, adopté en 1997, imposait à certains États une réduction d'au moins 5 % de leurs émissions de GES entre 1990 et la période 2008-2012. Bien qu'il soit juridiquement contraignant, le Protocole ne prévoyait pas de sanctions en cas de manquement. Ainsi, face au non-respect de certains engagements, des ONG utilisent le levier juridique pour contraindre les États à respecter les objectifs de réduction, comme aux Pays-Bas, en Allemagne ou en France. En 2018, l'ONG Notre Affaire à Tous, en partenariat avec la

Fondation pour la Nature et l'Homme, Greenpeace France et Oxfam France, a initié « L'Affaire du Siècle », une action en justice contre l'État français pour inaction climatique.

En 2021, le tribunal administratif de Paris a reconnu la responsabilité de l'État français dans la crise climatique et jugé illégal le non-respect de ses engagements en matière de baisse des émissions, marquant une avancée majeure en matière de justice climatique. De plus, les entreprises sont également la cible de ces actions judiciaires, et plus particulièrement les multinationales, fréquemment accusées de greenwashing et de pratiques commerciales trompeuses. En ce sens, TotalEnergies fait régulièrement l'objet de poursuites engagées par des ONG et des citoyens qui portent sur des violations environnementales, mais aussi sur des atteintes aux droits humains. À travers ces actions en justice, les ONG cherchent à responsabiliser les entreprises et à les contraindre à aligner leurs activités sur les objectifs climatiques mondiaux.

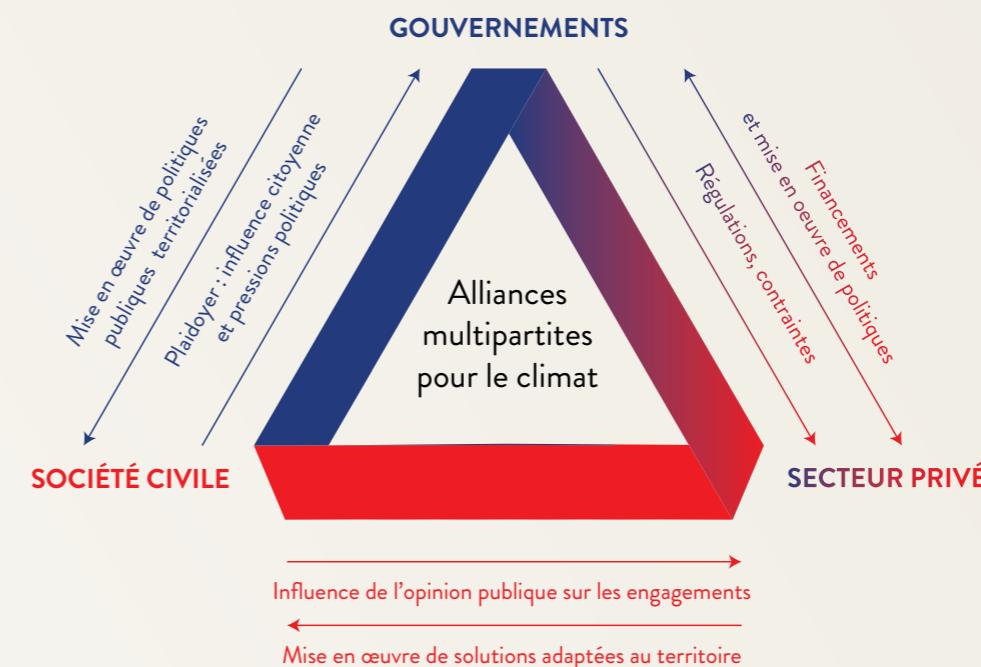
Le levier politique constitue un autre instrument essentiel pour renforcer la lutte contre les changements climatiques, en s'appuyant à la fois sur les acteurs impliqués et sur les ressources mobilisables. Les acteurs de l'échelle infranationale comme les entités municipales jouent un rôle crucial. Un exemple emblématique de cette dynamique est la Convention des maires pour le climat et l'énergie (Covenant of Mayors for Climate and Energy), créée en 2008. Cette vaste coalition regroupe un réseau de villes européennes qui élaborent et mettent en œuvre des plans climatiques, soutenus par des financements de l'UE. L'objectif principal de cette initiative est de relier les actions locales aux grandes initiatives mondiales et européennes,

en servant de pont entre les niveaux local, national et international. Les villes membres ont d'ailleurs souvent démontré une capacité à progresser plus rapidement dans la réduction de leurs émissions par rapport aux États.

Le succès cette coalition en Europe a conduit à la création, en 2015, de la Convention mondiale des maires (Global Covenant of Mayors), étendant cette dynamique à l'échelle mondiale. Le plaidoyer est également un autre levier politique, souvent utilisé par les citoyens, puisqu'il permet d'exercer une pression directe sur les décideurs. En 2024, plusieurs mois de campagne citoyenne et militante ont mené la Norvège à suspendre les licences d'exploitation minière en eaux profondes afin de protéger les fonds marins. Les actions de plaidoyer sont d'autant plus cruciales que certaines organisations mettent en place des stratégies pour entraver les progrès en matière de climat. La COP28 de Dubaï a d'ailleurs enregistré un nombre record de 2 456 lobbyistes, soit une hausse de 25 % par rapport à la COP27 de Charm el-Cheikh.

Le levier économique peut également être employé par les coalitions pour combler les déficits financiers potentiels. Il permet de mobiliser des financements pour freiner le désinvestissement actuel dans les sujets reliés au climat. En effet, en janvier 2025, après que Donald Trump a acté le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris sur le climat, Michael Bloomberg a annoncé que Bloomberg Philanthropies interviendrait pour aider à financer les travaux des Nations unies sur le changement climatique, alors que les États-Unis contribuaient à hauteur de 22 % au budget de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

## Le fonctionnement des alliances multipartites pour le climat



Alors que le climatoscepticisme semble se propager à l'échelle mondiale et que la recherche fait face à un déficit de financements et, dans certains pays, à un risque de censure, les leviers scientifique et éducatif sont vitaux. En effet, le rejet du consensus scientifique pourrait conduire à un désengagement des États au sein du GIEC, limitant ainsi son impact et affaiblissant sa portée internationale, ainsi que le régime climatique mondial. Une coalition renforcée des scientifiques à l'échelle mondiale est donc primordiale. Le mouvement Stand Up for Science, par exemple, qui désigne les manifestations organisées par différentes communautés scientifiques dans le monde en réponse aux menaces pesant sur la recherche scientifique, illustre justement la capacité de la communauté scientifique à mobiliser des coalitions pour la soutenir. Dans ce contexte, la sensibilisation et l'éducation aux changements climatiques jouent

un rôle essentiel dans la diffusion des connaissances, tant auprès des citoyens que des décideurs, afin de renforcer l'engagement en faveur de politiques climatiques fondées sur la science. Des organismes comme la Fresque du climat ou CliMates contribuent à éduquer le public à ces problématiques.

Il est donc essentiel que cette diversité d'acteurs s'allie pour former des coalitions et favoriser un engagement à différentes échelles – locale, nationale et internationale – ainsi que dans divers secteurs. Pour renforcer les actions climatiques d'atténuation et d'adaptation, il sera également clé de poursuivre la mobilisation de leviers juridiques, politiques, économiques, ainsi que des outils éducatifs et scientifiques, dans un contexte où la gouvernance climatique mondiale paraît perdre de sa vigueur.



# La culture comme moteur économique en Afrique

## Les cultures africaines comme moteur économique : de réelles potentialités, des résultats décevants

Les objets d'art africains et la question de leur restitution par la France – dossier ouvert par Emmanuel Macron lors de son discours de Ouagadougou en 2017 – animent, depuis la publication en 2018 du rapport commandé par le chef de l'État à Felwine Sarr et Bénédicte Savoy<sup>43</sup>, de vives polémiques. Ces débats invisibilisent pour partie, en France, la vitalité et le bouillonnement des cultures africaines. Si le secteur des industries culturelles et créatives (ICC) est encore balbutiant en termes de structuration, les réussites, plus individuelles que collectives, des succès internationaux dans la musique, l'audiovisuel, la mode, les arts digitaux ou l'art contemporain montrent le potentiel qui pourrait utilement être exploité et valorisé pour générer des ressources économiques et financières significatives. Selon les chiffres de l'UNESCO, les ICC génèrent environ 4,6 milliards d'euros sur le continent africain, où l'on compte 1,3 milliard d'individus.

Dans le secteur de la musique, comme le souligne la journaliste du *Monde* Marie de Vergès, à l'été 2023, le tube Calm Down de la star nigériane de l'afrobeats Rema a cumulé deux milliards d'écoutes sur la plateforme Spotify, une première pour un artiste du continent. Nollywood (le Bollywood nigérian) s'est imposée

comme la deuxième industrie cinématographique au monde et peut se targuer de produire des films visionnés à l'international. Par exemple, le thriller *The Black Book* a été visionné par quelque vingt millions de personnes après sa sortie fin 2023 sur Netflix<sup>44</sup>. Ces succès musicaux et audiovisuels montrent qu'il y a une consommation des produits culturels africains qui dépasse largement les frontières du continent et laissent entrevoir la possibilité d'un positionnement concurrentiel sur les marchés internationaux.

Le secteur de la mode est également un foyer d'opportunités plurielles. Il est porté par l'essor des classes moyennes, une population jeune, croissante, de plus en plus urbaine. Selon le rapport « Le secteur de la mode en Afrique : tendances, défis et opportunités de croissance », publié par l'UNESCO en 2023, le continent pourrait s'imposer comme « leader mondial » de la mode. Si ce marché n'est pas encore structuré, le défilé Métiers d'art Chanel organisé en décembre 2022 dans le somptueux palais de la Justice opportunément restauré à Dakar a permis de révéler talents et savoir-faire africains, et a ouvert des voies de collaboration possibles.

Le marché de l'art contemporain africain, qui reste encore réservé à une élite intellectuelle et financière, explose<sup>45</sup>. Les œuvres des artistes s'exposent à Paris, New York, Londres, Los Angeles et Marrakech dans le cadre du festival 1:54 (un continent/54 États) créé en 2018 par la Franco-Marocaine Touria El Glaoui. Il s'est imposé comme un rendez-vous incontournable pour artistes, galeristes, intellectuels, collectionneurs ou amateurs d'art contemporain. Cette visibilité, qui relève du soft power, ne profite cependant guère aux économies africaines. Les festivals demeurent limités sur le continent même si certains, comme la Biennale de l'art africain contemporain, Dak'Art, le Marché des arts du spectacle d'Abidjan (MASA), le FNB Art Joburg (Johannesburg), Art X Lagos ou Investec Cape Town Art Fair, se distinguent. Les tapisseries du plasticien ghanéen El Anatsui, quoique faisant encore figure d'exception, s'arrachent à plus d'un million d'euros. Les artistes sont engagés sur des thématiques politiques contemporaines en interrogeant les séquelles de la co-

“

...la musique, l'audiovisuel, la mode, les arts digitaux ou l'art contemporain montrent le potentiel qui pourrait utilement être exploité et valorisé pour générer des ressources économiques et financières significatives.

”

Ionisation, les inégalités mondiales ou les barrières érigées en Méditerranée, qui devient le tombeau d'une jeunesse en quête d'un avenir meilleur.

On observe également une attention portée à des thématiques ancrées dans des contextes locaux qui témoignent de la richesse et de la diversité des Afriques. Par exemple,

43. Felwine Sarr et Bénédicte Savoy, « Rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain. Vers une nouvelle éthique relationnelle », Paris, novembre 2018.

44. Marie de Vergès, « La créativité africaine n'est plus à démontrer. L'enjeu est qu'elle génère de vraies industries », *Le Monde*, 31 octobre 2024.

45. Caroline Roussy, « Du Cap à Marrakech, bouillonnement de l'art contemporain africain », *Le Monde diplomatique*, juillet 2022, p. 14-15.

le cinéaste camerounais Jean-Pierre Bekolo a signé, en 2013, un film pamphlet, *Le Président*. Comment sait-on qu'il est temps de partir ?, critique de la longévité au pouvoir du président Paul Biya à la tête du Cameroun. Tout aussi percutant, mais peut-être plus difficile d'accès au grand public, on peut citer les performances du collectif Kongo Astronauts.

L'un d'entre eux, Michel Ekeba, affublé d'une combinaison spatiale, déambule dans les rues de Kinshasa, sans dire mot ni de ses intentions poétiques ou esthétiques, ni de ses partis pris politiques. Les combinaisons ont pourtant été élaborées à partir de déchets électroniques déversés illégalement en RDC – rappelant que si l'Afrique pollue peu, elle demeure à bien des égards la poubelle de l'Occident – et de vieux circuits de cuivre et de coltan, des matériaux dont les prix, fixés sur les places boursières étrangères, sont très volatils, contribuant à la précarité du niveau de vie des populations.

Enfin, il est nécessaire de valoriser des initiatives gouvernementales en matière muséale, comme celle du Bénin, qui a adossé son plan de développement économique au développement d'un tourisme culturel. Ce modèle, pensé comme multidimensionnel, se donne pour ambition de valoriser le patrimoine tant matériel qu'immatériel du pays. Aussi le pays est-il en passe de se doter de quatre musées répondant aux standards internationaux (Abomey, Art contemporain, Mémoire de l'esclavage, Vodun). Des galeristes comme Marie-Cécile Zinsou sont également très engagés dans la transmission de l'art aux plus

jeunes et développent à leur attention des projets d'éducation artistique et culturelle pédagogiques qui rivalisent d'imagination. Si l'un des objectifs du Bénin est de distinguer le pays, ses artistes et son engagement culturel à l'international, comme l'atteste sa participation à la biennale de Venise 2024, un tourisme impliquant les communautés locales (visites de villages, d'ateliers d'artisanat) est en cours de programmation. La restitution des vingt-six trésors de l'ancien royaume du Dahomey par la France à la République du Bénin a été l'occasion d'un dialogue chorégraphié entre ces œuvres et celles d'artistes plus contemporains, qui a séduit aussi bien un public international qu'un public béninois curieux et fier de la richesse de son patrimoine.

S'il y a un potentiel culturel énorme sur le continent, si des réussites individuelles ou des pays s'affirment et que les talents sont nombreux, il manque une étape, celle de la transformation de cette créativité en industrie pourvoyeuse d'emplois et de richesses économiques. Malgré un manque de données totalement fiables – ce qui a trait à la méthodologie adoptée –, il est néanmoins possible de souligner que les pays africains produisent de plus en plus de statistiques sur la contribution économique de leurs ICC. D'après les chiffres à disposition, qui couplent Afrique et Moyen-Orient, la contribution globale des ICC, en 2013<sup>46</sup>, était estimée à seulement 1,1 % du PIB, avec des disparités entre les pays allant de 3 à 7 %.

## Des solutions à explorer

Pour inverser ce ratio (potentiel/résultats économiques) décevant et proposer des voies de solutions, il faudrait pouvoir disposer de diagnostics précis des secteurs identifiés comme porteurs par pays (par exemple, les webtoons et jeux vidéo comme Kiro'o Games au Cameroun, la mode au Rwanda avec le succès de la marque Asanti), recueillir des données fiables et évaluer les potentialités d'expansion des écosystèmes créatifs avec des études de marché aux niveaux national, intra-africain et international, l'objectif étant d'éviter des «copier-coller», des «prêt-à-penser» contre-productifs parce qu'en inadéquation avec les problématiques endogènes.

L'option de joint-venture pourrait, dans certains cas, être étudiée et se révéler gagnant-gagnant. Cela impliquerait de trouver un modèle économique viable afin que des entreprises dites «occidentales» partagent et transmettent leur savoir-faire à des startups africaines. Les coproductions représentent encore une opportunité clé pour valoriser les talents locaux, encourager les échanges artistiques, et créer des œuvres enrichies par la diversité, tout en renforçant les écosystèmes créatifs en Afrique et en France.

Afin de rendre ce travail de collecte des données pertinent et opérationnel, une cartographie de l'existant et du potentiel à valoriser par pays et secteurs d'activité doit être élaborée à l'échelle continentale. Cette cartographie, répondant à des critères méthodologiques précis, devrait permettre de faire (re)surgir des manques en termes de professionnalisation des filières, de possibles complémentarités entre pays ou aux échelles régionales (exemple de l'académie des Beaux-Arts de Kinshasa, qui pourrait être érigée au rang d'école nationale à vocation régionale).

Ce premier constat posé, force est de constater une récurrence des défis à relever par de nombreux pays africains : des infrastructures industrielles et de transport parfois en nombre

insuffisant, un accès plus ou moins difficile, suivant les contextes, aux technologies modernes et aux équipements de transformation pour améliorer la capacité de production. Un autre défi réside dans le renforcement de l'accès aux financements et aux investissements pour assurer la soutenabilité de ces industries naissantes ou en voie de structuration.

Le lancement du Forum Crédit Africa, à l'initiative du ministère de la Culture et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français, a favorisé, à Paris, en octobre 2023, des rencontres et des mises en relation entre acteurs français et africains des ICC. Elle a réuni plus de 300 invités africains originaires de 35 pays autour de 4 thématiques: cinéma d'animation, séries TV, jeux vidéo, expérience de réalité étendue (XR, métavers, bande dessinée). À l'issue de cette rencontre, des contrats, des collaborations ont-ils pu être établis entre les participants ? Ces datas sont

<sup>46</sup>. « EY 2015. Cultural Times. Il est probable que le fait de combiner l'Afrique avec les pays du Moyen-Orient à fort PIB, riches en pétrole, diminue la contribution proportionnelle des ICC. En outre, les données datent de 2013, compte tenu de la croissance rapide de certains sous-secteurs au cours des dernières années, les statistiques peuvent avoir considérablement évolué à la hausse depuis », in Yarri Kamara et Consortium Afrique Crédit, *Afrique Crédit. Investir dans les industries culturelles et créatives africaines*, 2021.

nécessaires pour penser les évolutions possibles de ce type de rencontres. Une deuxième édition est prévue, à Lagos, en octobre 2025. Cette édition s'enrichit de nouveaux axes, mettant à l'honneur l'innovation numérique dans l'industrie de la mode, le sound design et les effets spéciaux. Toujours plus ambitieuse, elle aspire à consacrer Création Africa comme un rendez-vous incontournable de la scène artistique mondiale, en connectant la richesse créative du continent africain à une audience internationale.

La formation – tout en relevant des initiatives comme celles déjà portées par l'école de création visuelle des Gobelins-Paris – est également un défi à relever. Sans doute celles et ceux qui en parlent le mieux sont-ils les artistes concernés. Le chanteur et auteur-compositeur Blick Bassy, parmi d'autres comme A'Salfo, plaide pour la structuration de filières de métiers et leur professionnalisation afin d'accompagner la chaîne de production des œuvres, de leur conception jusqu'à leur diffusion sur les marchés natio-

naux, intra-africains et internationaux. Par exemple, les formations en cinéma ou aux arts numériques, pourtant en pleine expansion du fait de la démocratisation de l'accès à Internet et au téléphone mobile, sont encore trop rares ou peu connues du public étudiant africain. Dans le secteur de la musique, au-delà de la composition, un manager et un éditeur sont *a minima* nécessaires pour valoriser et diffuser le produit musical tout en protégeant les droits des auteurs et compositeurs y afférant. Ces données doivent figurer et être analysées dans le cadre de la cartographie générale recensant les secteurs et filières porteuses, telle que sus-envisionnée.

Enfin, un dernier frein à la rentabilité du secteur créatif réside – selon les contextes nationaux, leurs rythmes et dynamiques propres – dans l'absence ou l'insuffisance de cadres législatifs concernant la propriété intellectuelle et le statut des artistes, une situation qui appelle une mobilisation accrue des gouvernements en faveur d'un environnement juridique adapté et protec-

teur. Si Nollywood est un mastodonte en termes de productions, les coulisses sont en revanche beaucoup moins reluisantes, les acteurs et les auteurs touchant des salaires de misère.

Ce secteur se révèle finalement peu rentable pour l'économie nigériane, avec 4,5 milliards de dollars de chiffres d'affaires selon le cabinet PwC en 2018, ce qui est très peu quand, dans le même temps, l'Afrique du Sud, qui produit quatre fois moins de films, engrangeait 9,1 milliards de dollars... On mesure ainsi le hiatus entre production et rentabilité. Pour rendre cette législation performante, aussi bien en termes de protection des œuvres qu'en tant que pourvoyeuse de ressources financières, il pourrait être intéressant d'élaborer un cadre législatif, aux échelles africaine ou francophone suivant la pertinence, à l'instar d'autres initiatives comme celle portée par l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA). En effet, ce type de cadre régional semble pertinent car plus contraignant et en phase avec les pratiques de la circulation des œuvres.

Les défis mentionnés sont structurels et concernent tout autant d'autres secteurs d'activité, montrant suffisamment que les besoins en termes de développement sont énormes. Mais le secteur de la culture, soit boudé par manque de moyens, soit caricaturé comme étant porté par de doux rêveurs ou des marginaux, pourrait se révéler être un secteur clé de l'économie africaine.

Si le débat sur la restitution des œuvres d'art reste un sujet sensible, parfois source de tensions entre les

États européens et certains pays africains, dans un contexte où les relations sont parfois mises à l'épreuve par des discours critiques, une réflexion sur une politique muséale concrète et ambitieuse entre les différents partenaires pourrait être initiée. Des jalons ont d'ores et déjà été posés entre les opérateurs africains et européens, comme Expertise France, à la suite d'échanges organisés avec les directeurs de musées de trente-huit pays lors d'une rencontre qui s'est tenue à Dakar courant avril 2023.

Les objectifs identifiés sont la co-construction des projets : sensibilisation et éducation d'un public jeune à la richesse de son patrimoine, partie constitutive de son histoire et de son identité, et préservation des œuvres d'art qui nécessite un transfert de savoir-faire et d'expertise et patrimonialisation – comprendre constitution de collections – des œuvres plus contemporaines. En 2016, finaliste du prix Marcel-Duchamp, l'artiste camerounais Barthélémy Toguo acquiert une notoriété internationale. Pourtant, de son propre aveu, il reste relativement peu connu en Afrique. « Qui achète les œuvres de Toguo ? tempête-t-il alors. L'Occident, évidemment<sup>47</sup> ».

La question que Toguo soulève est d'importance. Elle révèle une tension entre ceux qui, en Afrique, pourraient souhaiter l'éclosion de mégaprojets muséaux, à l'instar de ceux qui existent par exemple en Europe, appuyés sur des investissements endogènes (collectionneurs) et exogènes (partenaires européens), qui permettraient à la fois de valoriser leur patrimoine national et d'envisager une circulation

“

**... un dernier frein à la rentabilité du secteur créatif réside – selon les contextes nationaux, leurs rythmes et dynamiques propres – dans l'absence ou l'insuffisance de cadres législatifs concernant la propriété intellectuelle et le statut des artistes...**

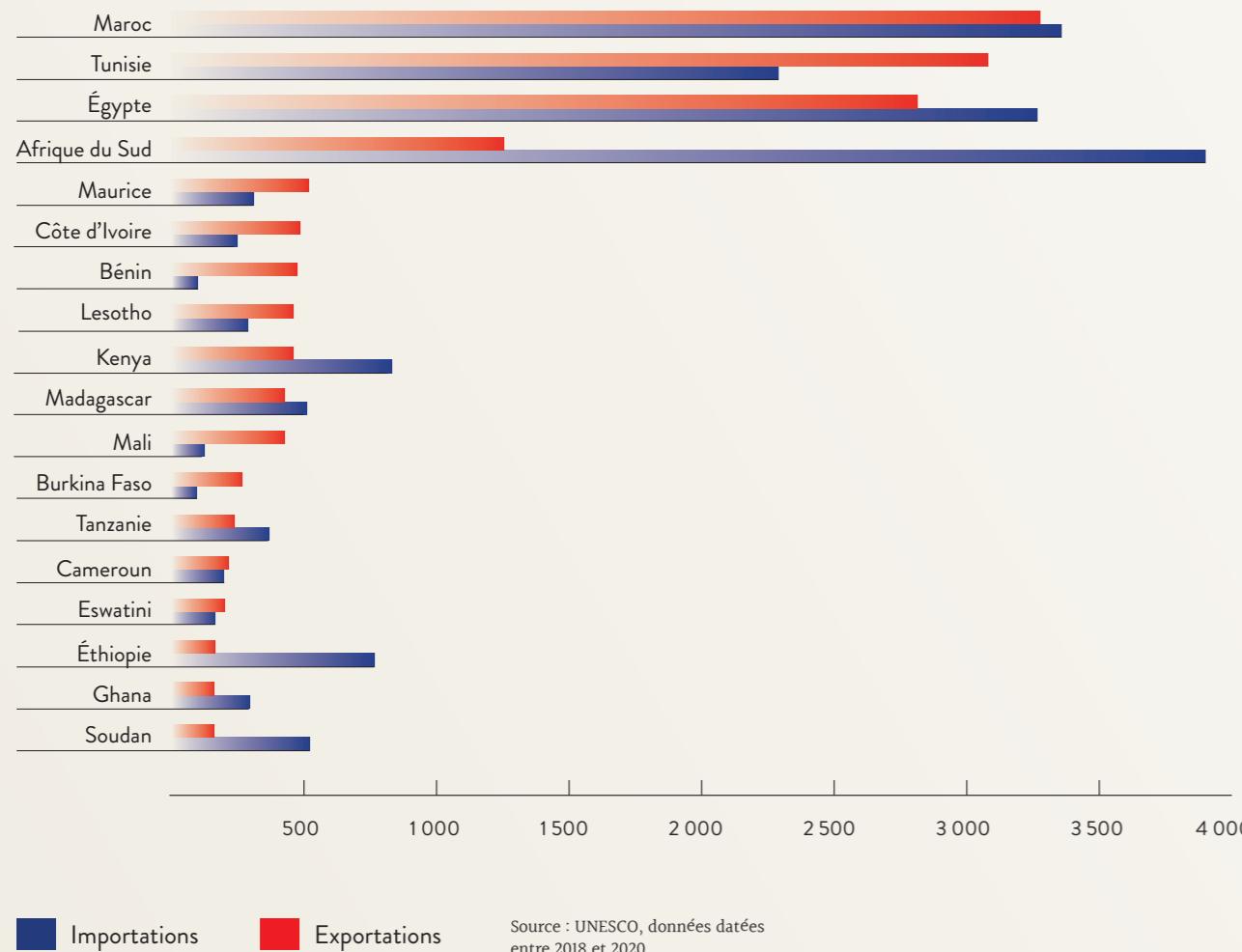
”

47. « Barthélémy Toguo, l'artiste comme monteur », 10 novembre 2020, en ligne : <https://www.centrepompidou.fr/fr/pompidou-plus/magazine/article/barthelemy-toguo-lartiste-comme-monteur>

## La culture comme modèle de développement en Afrique : les secteurs de la mode, de la musique et du cinéma

### Principaux pays africains sur le marché du textile

Importations et exportations annuelles de textiles, vêtements et chaussures en millions de dollars

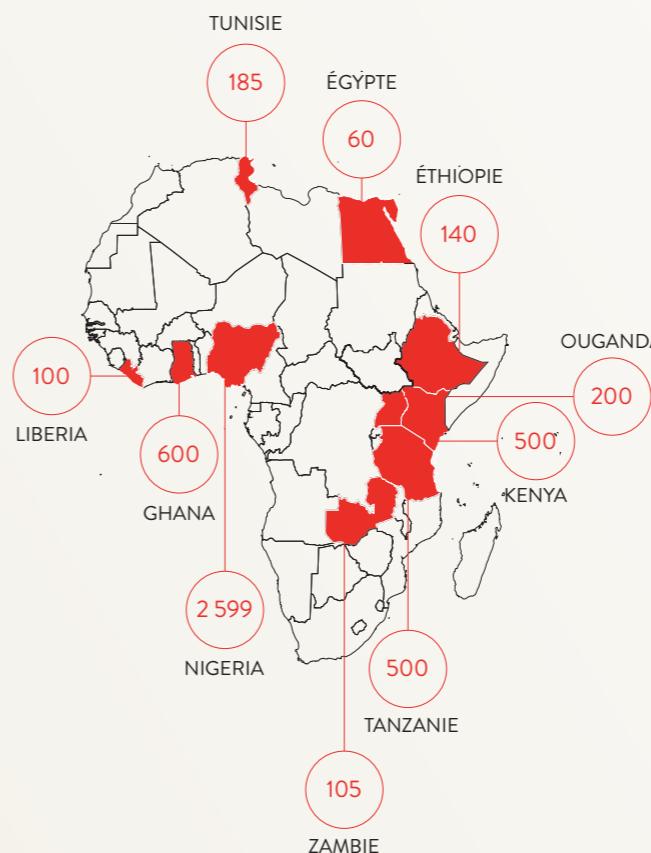


des œuvres d'art venues d'autres continents, et ceux qui, au contraire, plaignent pour des musées à taille humaine.

C'est cette dernière option qui remporte aujourd'hui l'adhésion de la plupart des partenaires africains visant un ancrage local fort afin de dynamiser et de renforcer l'attractivité des territoires à des fins socio-économiques. Suivant cette stratégie muséale plaçant les publics au cœur de la réflexion, l'objectif est de réaffirmer le rôle essentiel des musées comme espaces de cohésion sociale, d'apprentissage et de dialogue interculturel. Pour autant, considérant la diversité des Afriques, des contextes socio-économiques et socioculturels, la tension identifiée entre les différents souhaits émis, et ce dans une logique partenariale construite, n'est pas nécessairement à éluder pour inventer les musées de demain en conservant pour ligne d'horizon des modèles économiques viables pour lesdits musées et des ressources financières, voire des créations d'emploi, pour les artistes et les acteurs des industries culturelles et créatives.

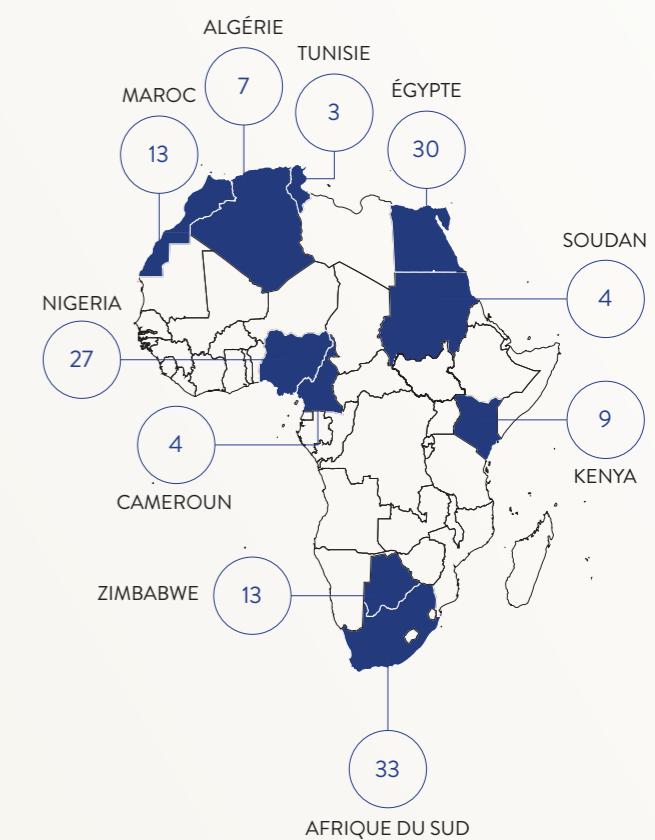
### Principales industries cinématographiques d'Afrique

Production nationale moyenne de films par an, en nombre de films



### Principales industries musicales d'Afrique

Revenus annuels générés par l'industrie musicale nationale, en millions de dollars





# Pour des événements sportifs durables

**Un sport écologique est-il possible ?** À première vue, non. Aujourd’hui, le sport représente principalement deux éléments : les méga-événements sportifs comme les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) ou la Coupe du monde de football sont regardés par la moitié de l’humanité et le mouvement sportif mondial représente 2% du PIB mondial. Le sport est partout. À la télévision, à la radio, sur Internet, dans la rue, sur les cinq continents, aux confins du monde, le sport est devenu en à peine deux siècles, depuis les révolutions industrielles occidentales, un « fait social total » qui touche tout le monde, qu’importe l’âge, la catégorie sociale, le sexe ou le lieu de vie.

C'est pourquoi il est aujourd'hui un instrument géopolitique de premier plan utilisé par nombre d'acteurs (États, entreprises, médias, etc.) à travers le monde. Conséquemment, le sport est devenu le reflet et un acteur de nos sociétés. D'une part, il promeut des valeurs de fair-play, de coopération

ou de mode de vie sain. D'autre part, il représente également la dérégulation économique, la violence physique ou la pollution. En France, par exemple, le secteur sportif représente environ 1% de l'empreinte carbone nationale. Cette contribution provient principalement (80 %) des déplacements des sportifs, qu'ils soient amateurs ou compétiteurs, suivis par l'impact lié à l'utilisation des infrastructures sportives.

Dès lors, l'étude des grands événements sportifs suscite de nombreux débats parmi les chercheurs, les responsables politiques ou encore les sociétés civiles à l'échelle mondiale. Désormais, le principal enjeu est de déterminer si l'organisation de ces manifestations par une ville ou un pays est justifiable. Certains y voient un moteur important de croissance économique et sociale, tandis que d'autres les considèrent comme un fiasco sur les plans financier, social, économique et écologique. Depuis les années 2010, la Fédération internationale de football association (FIFA) et le Comité international olympique (CIO) se disent davantage sensibles aux dossiers qui mettent en valeur le caractère pérenne, réutilisable et écologique des infrastructures, sans toutefois pleinement convaincre, comme l'atteste l'organisation de la Coupe du monde de football 2022 par le Qatar ou la triple organisation de l'édition 2026 à l'échelle du continent nord-américain.

**2%**  
du PIB  
mondial

est représenté par le mouvement sportif

Pourtant, à l'ère des réseaux sociaux, la question de l'acceptabilité d'un événement par la population est devenue centrale. Pour un pays, une ville ou une organisation transnationale du sport, il est désormais nécessaire de faire accepter la tenue de ces événements à l'heure où la sensibilisation écologique occupe une place croissante.

## Un sport dérégulé et polluant

De prime abord, le sport tel que nous le connaissons représente l'allégorie d'un monde capitaliste qui peine à se réguler et qui participe pleinement au dérèglement climatique. Avec ses infrastructures gigantesques, ses compétitions mondiales et sa forte consommation de ressources, il exerce une pression notable sur l'environnement. À titre d'exemple, les JOP de Rio 2016 ont généré environ 3,6 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, principalement imputables aux déplacements internationaux des spectateurs et à la construction des infrastructures.

Dès lors, le chemin vers un sport véritablement durable est semé d'embûches. L'un des principaux défis réside dans la répartition inégale des ressources entre les pays. Les nations les moins développées, souvent candidates à l'accueil d'événements sportifs pour des raisons de prestige ou de développement économique, manquent

Dans ce contexte, plusieurs questions se posent : un sport durable est-il envisageable ? Comment faire en sorte que le sport devienne davantage compatible avec les enjeux environnementaux ? En somme, un « sport vert » est-il possible ?

des moyens nécessaires pour investir dans des infrastructures écologiques. Par ailleurs, les critiques de la société civile, amplifiées par les réseaux sociaux, mettent en lumière les contradictions des pays hôtes.

“

**...le chemin vers un sport véritablement durable est semé d'embûches.**

”

“

# À l'heure du dérèglement climatique, les méga-événements suscitent des critiques de plus en plus virulentes.

”

Par exemple, la Coupe du monde de football au Qatar en 2022, bien que présentée comme une édition plus « verte », a été vivement critiquée pour son recours massif aux énergies fossiles et son empreinte carbone élevée.

D'un point de vue géopolitique, on observe également un basculement depuis les années 1990. Si le xx<sup>e</sup> siècle avait fait la part belle aux pays occidentaux, le monde est désormais multipolaire et les pays non occidentaux se pressent pour organiser des méga-événements sportifs. Le sport est en effet un puissant instrument de city branding, de region branding ou encore de nation branding. En d'autres termes, habilement manié, il permet aux pays hôtes d'exister sur la carte mondiale et d'améliorer leur image de marque à l'étranger pour attirer touristes et investisseurs.

Nous assistons donc à une course aux méga-événements sportifs doublée d'une stratégie qui consiste à dépenser sans compter pour réaliser des compétitions toutes plus impressionnantes les unes que les autres. Des JO d'été et d'hiver de Pékin 2008 et 2022 à la Coupe du monde de football aux États-Unis, au Mexique et au Canada en 2026 en passant par les JO d'hiver de Sotchi 2014, ces méga-événements ont davantage l'objectif d'impressionner que de proposer un modèle alternatif, écologique et durable.

Un autre obstacle réside dans le coût élevé des technologies durables. Rendre les infrastructures respectueuses de l'environnement nécessite des investissements initiaux importants, souvent jugés prohibitifs par de nombreuses organisations sportives. De plus, la question des transports internationaux demeure un problème majeur. Les émissions liées aux déplacements aériens des équipes et des spectateurs représentent une part significative de l'impact environnemental global des événements sportifs.

Enfin, l'acceptabilité sociale des mesures écologiques reste variable. Si certains spectateurs saluent les efforts de durabilité, d'autres perçoivent ces initiatives comme des contraintes ou des coûts supplémentaires. Par exemple, la hausse des prix des billets ou l'obligation d'utiliser des moyens de transport spécifiques peuvent susciter des résistances.

## La question de l'acceptabilité : un enjeu majeur

Face à ces questions, les stratégies des États et des organisations transnationales du sport sont mises à mal par de nouveaux acteurs para-étatiques. La Ligue des droits de l'homme, les associations antiracistes, féministes, LGBTQIA+, écologistes ou de protection des animaux font à présent toutes valoir leurs préoccupations dès lors qu'un pays hôte d'un événement sportif international ne respecte pas leurs valeurs. Ces véritables influenceurs planétaires n'hésitent pas à demander des comptes directement aux dirigeants ou à organiser des « happenings » lors des événements eux-mêmes pour sensibiliser la population mondiale à leurs causes. C'est Greenpeace qui ouvre la voie aux JO de Sydney en 2000, en demandant à la ville de tenir ses engagements écologiques. Depuis, ces méthodes se sont systématisées et les revendications se sont multipliées. Dans ce contexte, les questions de l'acceptabilité et de l'héritage des événements sportifs par les populations sont devenues centrales.

Une dynamique inédite qui révèle une tendance plus profonde : les villes hôtes des méga-événements sportifs doivent désormais tenir compte des opinions locales sous peine de faire un bad buzz. En effet, le sport est un instrument géopolitique à double tranchant. S'il peut être utilisé pour diffuser l'influence et l'attractivité positives – le soft power – d'un territoire à travers le monde, mal manié, il peut également se retourner contre son utilisateur. Athènes, par exemple, en a fait les frais. Encore aujourd'hui, la ville est associée aux JO de 2004, lesquels ont vu la plupart des infrastructures construites pour l'occasion laissées à l'abandon dès la fin de l'événement.

Les États sont souvent soumis à de nombreuses critiques avant, pendant et après la tenue de l'événement qu'ils accueillent. Régimes démocratiques ou États autoritaires, aucun pouvoir n'y échappe. À l'heure des réseaux sociaux, les populations disposent désormais de maints moyens pour diffuser leurs opinions concernant la tenue de telle ou telle manifestation sportive. Les critiques d'une partie de la population française à l'égard des JO d'hiver 2030 dans les Alpes en sont l'illustration.

## Penser un sport vert pour être à l'avant-garde

Si, de prime abord, les événements sportifs semblent parfois éloignés des considérations écologiques, une analyse plus détaillée met en lumière des initiatives et des opportunités qui visent à favoriser un « sport durable ». Conséutivement, des perspectives commencent à se dessiner.

“

...le temps des « éléphants blancs » est désormais révolu.

”

Sous la pression exercée par les populations ou par les ONG, certaines initiatives montrent qu'une autre voie est possible. En 2018, lors de la COP24, l'ONU a lancé l'initiative « Sports for Climate Action ». Celle-ci vise à contenir le réchauffement climatique à 1,5 °C en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, tout en utilisant le sport comme vecteur de sensibilisation des citoyens aux défis climatiques. Depuis 2017, l'association internationale Sport and Sustainability International coordonne au niveau planétaire les actions de tous les acteurs du sport soucieux d'environnement et de développement durable. Elle s'engage à accélérer la transition écologique dans le monde du sport en proposant des solutions concrètes. Son action repose sur trois axes majeurs : atteindre la neutralité carbone, éliminer les déchets et réduire la séentarité de 15% d'ici 2030.

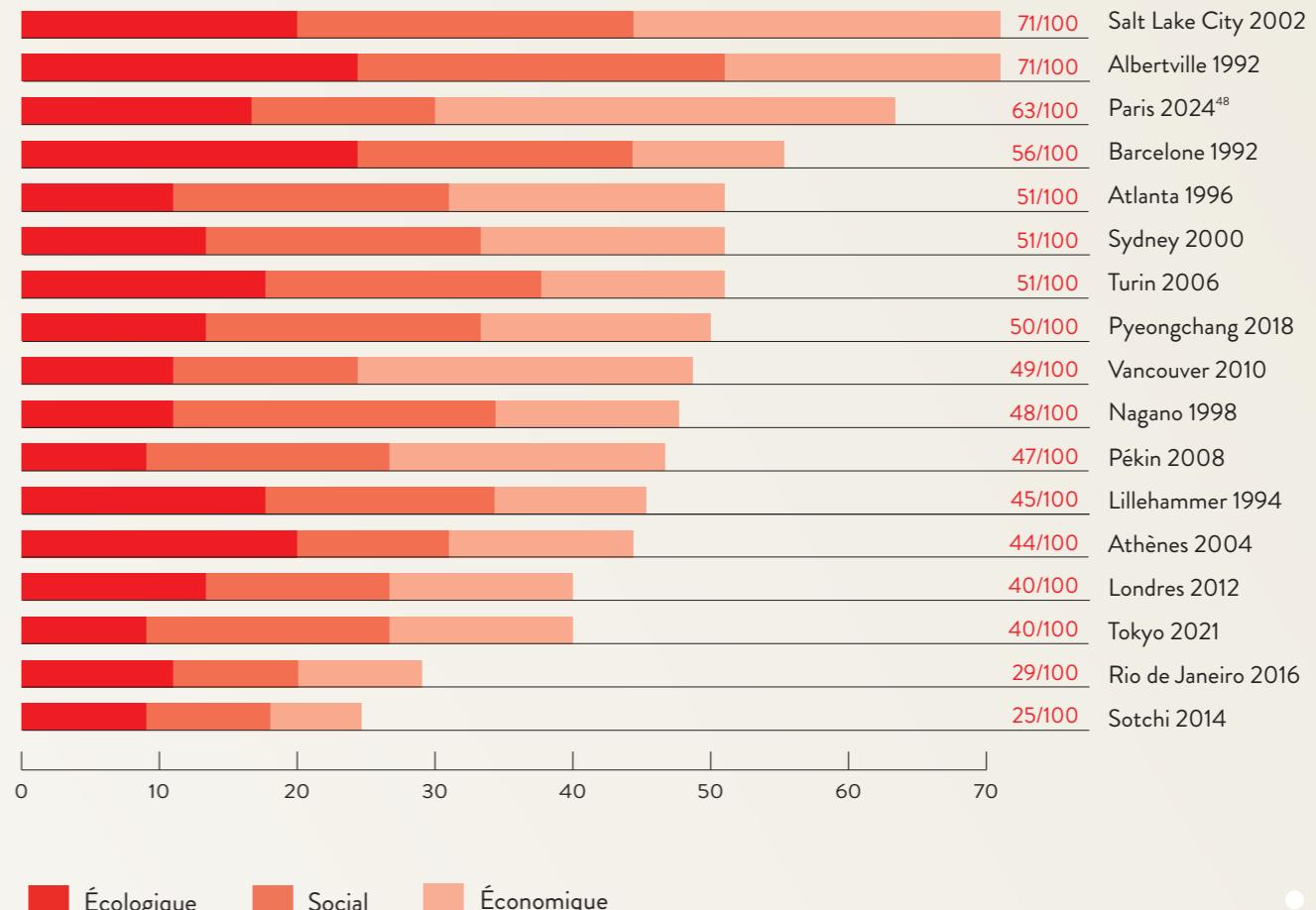
De surcroît, le temps des « éléphants blancs » est désormais révolu. L'heure est aux éco-stades. De manière générale, le CIO priorise désormais les projets qui mettent en valeur les notions d'héritage et d'écologie. Ainsi, les JOP de Londres 2012 ont privilégié des installations temporaires et ceux de Paris 2024 ont réalisé un projet principalement grâce à des infrastructures déjà existantes. Plus concrètement encore, cela a eu pour effet de voir les émissions de tonnes de CO<sub>2</sub> réduites de 54,6 % entre Londres 2012 (3,3 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> émises) et Paris 2024 (1,59 million de tonnes de CO<sub>2</sub> émises).

La construction des éco-stades se multiplie également. Le Mercedes-Benz Stadium à Atlanta, aux États-Unis, a obtenu la certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) grâce à ses pratiques durables. Le Stade de France intègre des panneaux solaires, des éoliennes et des systèmes de récupération des eaux pluviales pour limiter son impact écologique.

Du point de vue des pratiques sportives, de nombreux sports adoptent également des démarches éco-responsables. Dans le domaine du sport aventure, des actions telles que le nettoyage des plages et la sensibilisation à la pollution plastique mettent en lumière l'importance de protéger l'environnement. Des événements comme le Marathon de Londres et les JOP de Paris 2024 déjà mentionnés ont pris des mesures pour réduire leur empreinte carbone. Cependant, ces efforts, bien que louables, sont souvent jugés insuffisants et parfois assimilés à du greenwashing.

## Les Jeux olympiques et paralympiques : des jeux durables ?

Quels sont les Jeux olympiques et paralympiques les plus durables ?



Le classement a été établi selon l'étude « An evaluation of the sustainability of the Olympic Games » publiée par Nature Sustainability en 2021, en réalisant une moyenne de 3 indices de durabilité (écologique, sociale et économique) dont le score total est compris entre 0 et 100. Chaque indice inclut 3 indicateurs. Le score écologique comprend les nouvelles constructions (part de construction de nouveaux habitants) + empreinte des visiteurs (nombre de tickets vendus) et la taille de l'événement (nombre de parties prenantes – hors visiteurs). Le score social comprend : l'approbation du public (sondage opinion publique) + préservation de l'ordre social (nombre de personnes déplacées) + respect de l'état de droit (Violation ou limitation des droits dues à l'événement). Le score économique comprend la balance budgétaire (% dépassement de coûts par rapport au budget prévu), le risque financier (% des financements publics dans le coût total) et la viabilité à long terme (réutilisation des infrastructures après l'événement – sur un ratio de 6 lieux de compétition).

<sup>48</sup>. En prenant en compte les critères établis et en suivant le procédé de calcul proposé par l'étude citée ainsi que les chiffres fournis par Paris 2024, les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 seraient les 3<sup>e</sup> plus durables avec un score estimé à 63/100.

La durabilité des  
Jeux olympiques  
et paralympiques  
de Paris 2024

Bilan carbone des  
Jeux olympiques et  
paralympiques d'été entre  
2012 et 2024 (en millions  
de tonnes en équivalent  
 $\text{CO}_2$ )

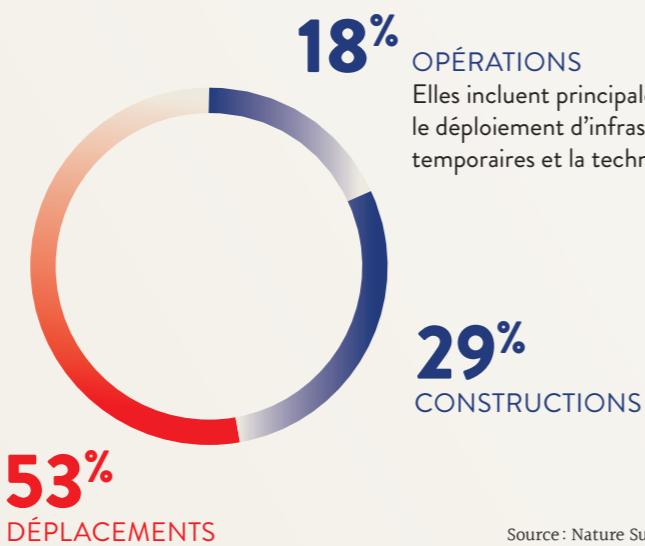
PARIS 2024  
**1,59**  
Mteq $\text{CO}_2$

TOKYO 2021  
**1,09**  
Mteq $\text{CO}_2$

RIO 2016  
**3,06**  
Mteq $\text{CO}_2$

LONDRES 2012  
**3,04**  
Mteq $\text{CO}_2$

Répartition du bilan carbone de Paris 2024



Ces initiatives existent. Minoritaires, elles sont un moyen pour les collectivités et les nations d'affirmer leur engagement en faveur du développement durable à travers le sport. À l'image des avancées en matière de féminisation et de droits humains, le sport possède un véritable pouvoir d'influence et contribue à faire évoluer les mentalités vers un avenir plus responsable. En d'autres termes, le greenwashing pourrait céder sa place au greenbranding. Pour un stade, un quartier, une ville, un pays, l'idée de se construire une identité verte par le sport permettrait de rayonner à l'échelle de la planète entière comme un modèle de sport durable, et d'être à l'avant-garde d'une lame de fond soutenue par de nombreux citoyens et ONG.

Depuis que la question climatique est devenue centrale, il est primordial de faire en sorte qu'organiser un mega-événement sportif durable devienne un objectif populaire pour que les acteurs du sport n'aient d'autre choix que de s'y conformer. L'expérience de Paris 2024, avec l'usage d'infrastructures déjà existantes et la baisse sensible des émissions de  $\text{CO}_2$ , pourrait à l'avenir apparaître comme un point de bascule vers un sport plus durable. Alors, ces événements verts pourraient devenir des exemples à suivre partout dans le monde.

Des défis majeurs subsistent. Les déplacements internationaux des équipes et des supporters restent une source significative d'émissions de  $\text{CO}_2$ , et les infrastructures écologiques, bien qu'efficaces, demandent des investissements initiaux importants, souvent hors de portée pour de nombreuses organisations sportives.

La transition vers un sport plus durable est essentielle mais s'avère complexe. Les solutions existent. Désormais, il faut les appliquer pour participer à un changement de paradigme. Les initiatives actuelles prouvent qu'il est possible de réduire l'impact environnemental du sport, mais un engagement accru de la part des acteurs du secteur, des gouvernements et du public est indispensable pour amplifier ces efforts. Le sport, en tant que vecteur de changement positif, pourrait alors jouer un rôle clé dans la lutte contre la crise environnementale.

Lier l'écologie et le sport est à l'évidence capital. Tandis que beaucoup réfléchissent à repenser la pratique physique et sportive en fonction du réchauffement climatique, il apparaît indispensable de concevoir des infrastructures durables et dans le souci de leur impact environnemental, afin d'éviter qu'elles ne deviennent un gouffre financier pour assurer leurs dépenses d'entretien et d'énergie.

En fait, la création de grands événements sportifs internationaux (GESI) écologiques pourrait devenir un levier d'innovation qui transformerait le paysage du sport durable. En mettant en lumière les défis environnementaux qui affectent nos sociétés, les GESI agiraient comme de véritables catalyseurs de changement. Pour les villes et les États, ils représenteraient une opportunité stratégique permettant d'encourager une pratique sportive plus respectueuse de l'environnement et de sensibiliser les citoyens à l'urgence écologique.



# Favoriser l'autonomisation des femmes

**L'autonomisation des femmes, le women empowerment, désigne le processus par lequel les femmes et les filles « acquièrent le pouvoir d'agir», en accédant à leurs droits, en s'émancipant des normes sociales restrictives et en participant activement aux décisions, notamment politiques. Elle suppose aussi l'acquisition des ressources et des capacités nécessaires pour exercer pleinement leurs droits, prendre des décisions éclairées et participer activement à la vie économique, sociale et politique.**

Aborder ces dynamiques par le prisme de l'autonomisation permet d'identifier les obstacles systémiques qui limitent les capacités des femmes à exercer pleinement leurs droits et à réaliser leur potentiel. Cette approche met ainsi en lumière des enjeux interdépendants tels que l'accès à l'éducation, à la santé, à la justice, à la participation politique, aux technologies, ainsi que la lutte contre les violences de genre.

D'abord porté par les organisations communautaires et les réseaux militants, ce concept a été progressivement repris, à partir des années 2000, par les ONG et les mécanismes de coopération internationale. Il vise à explorer les obstacles systémiques qui limitent les capacités des femmes à exercer pleinement leurs

droits et à réaliser leur potentiel. Depuis deux décennies, il constitue une priorité transversale des politiques de développement, adoptée dans une approche multidimensionnelle. Cette évolution s'appuie sur un constat alarmant: les femmes sont surreprésentées parmi les plus pauvres en raison de multiples facteurs, notamment l'accès limité à l'éducation, des emplois précaires et faiblement rémunérés, ainsi que des responsabilités domestiques non rémunérées.

Les femmes sont plus représentées dans les situations d'extrême pauvreté<sup>49</sup>. Or, aucun développement durable ne saurait être envisagé sans leur inclusion pleine et entière. Bien qu'elles contribuent de manière significative, à la fois formelle et informelle, à la croissance économique<sup>50</sup>, elles restent davantage exposées à la pauvreté en raison de normes sociales persistantes et d'inégalités structurelles freinant leur accès aux ressources, aux opportunités et à la prise de décision.

En outre, ces trois dernières années ont été marquées par une intensification des crises et des conflits, dont les femmes sont affectées de manière disproportionnée. Elles demeurent peu représentées dans les processus de paix et peu impliquées dans les instances de gouvernance. Dans ce contexte, l'objectif d'atteindre l'éga-

lité des genres d'ici 2030 semble de plus en plus hors de portée. La mise en place de stratégies ambitieuses, innovantes et adaptées au contexte, en faveur du soutien et de l'autonomisation des femmes, devient essentielle pour surmonter les obstacles persistants à leur émancipation.

## L'autonomisation des femmes, dans un monde en recomposition

Les fragiles avancées obtenues ces dernières décennies en matière de droits des femmes, dans toutes leurs diversités, sont aujourd'hui de plus en plus contestées, face à la montée de mouvements conservateurs et de discours politiques remettant en cause les libertés acquises et réaffirmant des modèles sociaux inégalitaires. Ce «backlash global<sup>51</sup>» s'incarne désormais dans des projets politiques qui menacent de restreindre les libertés conquises de haute lutte. Les enjeux de genre constituent ainsi un défi majeur dans un monde en recomposition, au regard des barrières pré-existantes et des nouvelles menaces<sup>52</sup> qui pèsent sur les femmes. Pourtant,

**27 %  
de femmes**

dans les parlements nationaux

49. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) reconnaît que les femmes sont particulièrement vulnérables à la pauvreté. Dans son rapport de 2021 intitulé « Égalité femmes-hommes et environnement », l'OCDE souligne que les femmes sont surreprésentées parmi les groupes à faible revenu, ce qui les expose davantage aux effets négatifs de la pollution urbaine et des catastrophes environnementales. Par ailleurs, Oxfam estime qu'en 2023, plus de 60 % des personnes vivant dans l'extrême pauvreté sont des femmes.

50. OCDE, *Atteindre l'égalité femmes-hommes : un combat difficile*, Paris, Éditions OCDE, 2017.

51. ONU Femmes, « Women's Rights in Review 30 Years after Beijing: Reversals and Backlash », Nations unies, 2024. Le rapport souligne des reculs et des crises sans précédent affectant particulièrement les femmes et les filles, et indique que près d'un quart des gouvernements dans le monde ont signalé une réaction négative aux droits des femmes.

52. Prenant en compte la diversité des menaces pour les femmes et leurs droits, qu'elles soient

physiques, psychologiques, économiques, politique et même numériques.

53. Le rapport d'ONU Femmes, intitulé « Rapport de Génération égalité sur la redevabilité 2023 », met en évidence les bénéfices d'une participation accrue des femmes dans divers secteurs de la société. Le rapport souligne que l'autonomisation des femmes contribue à renforcer la résilience des communautés, à favoriser une croissance économique et à améliorer la gouvernance, rendant ainsi les sociétés plus justes et plus inclusives.

Ce constat souligne l'importance d'intégrer une approche féministe dans les politiques publiques, y compris dans la gouvernance mondiale. En effet, priver les relations internationales d'une approche féministe revient à masquer les inégalités structurelles et les dynamiques de pouvoir existantes. Cette vision androcentrée tend à maintenir les femmes dans un rôle invisible mais essentiel à la dynamique globale<sup>54</sup>. L'actuelle structure économique perpétue leur précarité et renforce les disparités salariales, les privant de nombreuses opportunités. Les femmes les plus pauvres demeurent ainsi en marge du développement.

Jusqu'à présent, les acteurs de la coopération internationale ont tenté de prendre en compte l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes de manière transversale dans les stratégies de développement mondial. Dans un contexte d'urgence climatique, cette démarche acquiert une importance accrue, les femmes étant touchées de manière disproportionnée par l'augmentation des températures<sup>55</sup>, mais elles jouent également un rôle déterminant dans la transition vers des économies bas carbone<sup>56</sup>.

### Vers une autonomisation des femmes inclusive

De nombreuses barrières sexospécifiques persistent, entravant une véritable transformation en matière d'autonomisation des femmes. L'un des principaux freins réside dans l'accès limité à une éducation de qualité et à des formations professionnelles adaptées. En effet, lorsque l'insertion professionnelle des femmes est entravée, elles deviennent plus vulnérables et restent piégées dans des situations de précarité. À l'inverse, investir dans l'éducation des filles et lutter contre

Par le biais de l'investissement solidaire et durable, les engagements pris par de nombreux États donateurs – notamment les membres du Comité d'aide au développement (CAD) – ont pour vocation à soutenir l'autonomisation des femmes comme levier de réduction des inégalités de genre et de la pauvreté. Cet engagement s'est traduit par l'intégration de la dimension «genre» dans de nombreux projets, par le développement d'approches stratégiques spécifiques, ainsi que par la mise en place d'indicateurs sensibles au genre.

Cependant, les financements alloués ne sont pas à la hauteur<sup>57</sup> des défis systémiques et multidimensionnels qui pèsent sur les femmes dans le monde. Le repli des États-Unis, illustré par les coupures financières de l'USAID, marque un véritable changement de paradigme en matière d'autonomisation des femmes à l'échelle internationale. Cette décision met en péril la situation de milliers de femmes dans le monde, compromettant leurs droits fondamentaux, leur accès aux soins de santé, en particulier en matière de santé sexuelle, reproductive et maternelle.

Par ailleurs, les crises politiques prolongées et les changements climatiques constituent également des obstacles majeurs à l'autonomisation des femmes. Les conflits de grande ampleur – comme la guerre en Ukraine ou la crise au Proche-Orient – ont contribué à fragiliser les relations internationales et à ralentir les progrès en matière d'égalité de genre. Dans certains pays, comme l'Afghanistan ou le Venezuela, ces crises ont même entraîné une régression des droits et des conditions de vie des femmes. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un tiers des femmes dans le monde ont subi des violences physiques et/ou sexuelles<sup>58</sup>. Les contextes d'instabilité exacerbent les discriminations de genre et exposent les femmes à des risques accrus de violence. Les déplacements forcés, qu'ils soient internes ou transfrontaliers, plongent les femmes dans une grande vulnérabilité : elles perdent souvent leurs moyens de subsistance et n'ont qu'un accès limité aux services de base. Elles restent, pour la plupart, exclues des processus de paix et très peu représentées dans les mécanismes de résilience et d'anticipation des crises<sup>59</sup>.

En conséquence, les stratégies d'autonomisation des femmes doivent adopter une approche intégrée et intersectionnelle tenant compte de la complexité des contextes, et aborder

ce processus de manière multidimensionnelle (en prenant en compte les enjeux liés à la santé, à l'éducation, à l'accès aux droits et à la justice, etc.) avec les femmes comme catalyseur. Pour impulser des changements durables, le soutien aux mouvements féministes est essentiel. En dépit de financements instables et d'environnements politiques parfois hostiles, ces mouvements poursuivent leur engagement, élaborent des stratégies de résistance et agissent comme moteurs de transformation.

“

... les crises politiques prolongées et les changements climatiques constituent également des obstacles majeurs à l'autonomisation des femmes.

”

54. Cynthia Enloe, *Bananas, Beaches and Bases: Making Feminist Sense of International Politics*, Oakland, University of California Press, 1990. Dans cet ouvrage fondateur, Enloe propose une analyse des relations internationales qui rend visibles l'invisibilisation des femmes et leur rôle central dans le système international, en examinant notamment les conditions de travail des ouvrières du textile et des travailleuses domestiques migrantes, révélant ainsi les logiques d'exploitation et de domination qui traversent les sphères de la diplomatie et de la sécurité.

55. Fatou Élise Ba et al., « L'égalité homme/femme dans les négociations internationales sur le climat », IRIS, en ligne : <https://www.iris-france.org/legalite-homme-femme-dans-les-negociations-internationales-sur-le-climat/>

56. OCDE, *Égalité femmes-hommes et environnement. Accumuler des connaissances et des politiques pour atteindre les ODD*, Paris, Éditions OCDE, 2021.

57. D'après l'analyse du « marqueur » d'égalité des genres aux données de l'OCDE en 2021–2022, aucun pays, exceptés les Pays-Bas et l'Espagne,

n'ont consacré plus de 20 % de leur APD à la promotion directe de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes.

58. OMS, « Violence à l'encontre des femmes », fiche d'information, mars 2021.

59. Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), « Les Droits humains des femmes et les problématiques liées au genre dans les situations de conflit et d'instabilité », 2020.

Les initiatives portées par la diplomatie féministe, dans son approche institutionnelle, s'orientent vers un renforcement du soutien aux réseaux féministes et aux organisations de femmes locales. Toutefois, soutenir les femmes implique aussi de reconnaître leur diversité et de comprendre la singularité des contextes dans lesquels elles évoluent. Les mouvements féministes, dans toute leur diversité, sont eux-mêmes traversés par des

rapports de pouvoir Nords/Suds et par des confrontations idéologiques. Dans cette situation, porter des plaidoyers internationaux cohérents au plus haut niveau, en faveur des femmes et des minorités les plus vulnérables, est devenu difficile et complexe. Les mouvements des Suds sont moins visibles et faiblement financés, disposent d'une marge de manœuvre réduite, tant dans leur pays qu'à l'échelle internationale. Cette frac-

ture idéologique est particulièrement instrumentalisée par les mouvements d'extrême droite et populistes, à des fins racistes et dans le but de détourner les luttes féministes pour justifier les politiques discriminatoires.

En définitive, la promotion des droits des femmes doit s'inscrire dans une lutte globale contre toutes les formes de discrimination en adoptant une approche intersectionnelle et inclu-

sive, seule à même de mobiliser des leviers de transformation durables. Cela suppose de garantir des financements stables, pérennes et ciblés, en particulier pour les organisations issues des contextes les plus marginalisés. Sans cela, toute initiative prétendant œuvrer pour les droits et l'émancipation des femmes risque de reproduire les rapports de domination qu'elle entend combattre.

## Freins à l'autonomisation des femmes



### Exposition aux facteurs de crises (conflits armés, violences)

**117,3 MILLIONS**

de personnes dans le monde ont été déplacées de force en 2023, sous la contrainte de persécutions, de conflits et de violences. La moitié sont des femmes et des filles.



des 3 622 cas de violences sexuelles liées aux conflits qui ont été signalés concernant des femmes en 2024.



### Manque de représentation politique

**107 PAYS**

n'ont jamais eu de femme chef d'État ou de gouvernement.

Pourcentage de femmes :

Dans les parlements nationaux



Au sein des gouvernements locaux



### Vulnérabilités aux changements climatiques

**+158 MILLIONS**

de femmes et de filles pourraient basculer d'ici à 2050 dans la pauvreté extrême en raison des changements climatiques, soit 16 millions de plus que les hommes et les garçons.



### Freins à l'éducation

**122 MILLIONS**

de filles ne sont pas scolarisées dans le monde en 2024.



### Exposition à la pauvreté et à la précarité économique

**24,3 MILLIONS**

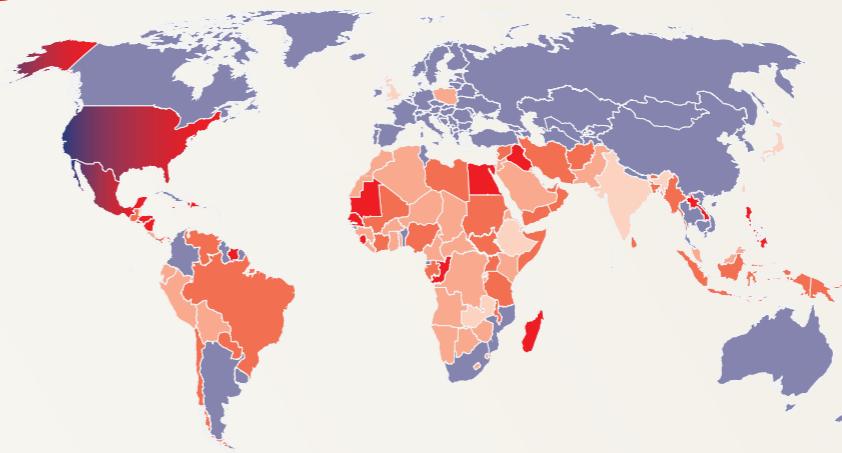
de femmes de plus que d'hommes vivent dans l'extrême pauvreté.



Les femmes gagnent 20 % de moins que les hommes dans le monde.



### Freins dans le domaine de la santé et des droits reproductifs et sexuels



- En 2024, l'avortement est :
- autorisé sur demande
- autorisé pour raisons socio-économiques
- autorisé pour raisons de santé
- autorisé en cas de danger pour la vie de la femme enceinte
- législation variant au niveau sous-national
- absolument interdit



des femmes dans le monde vivent dans des pays où l'avortement est interdit ou restreint en 2024.

**164 MILLIONS**

de femmes en âge de procréer n'ont pas accès à la contraception dont elles ont besoin en 2021 selon l'OMS.

**230 MILLIONS**

de filles et de femmes ont subi des **mutilations génitales féminines** dans 30 pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie.

Sources : ONU Femmes, UNICEF, UNRIC, OMS, FOCUS 2030 et Center for reproductive Rights Illustrations : Pablo Stanley.



# Une santé mondiale pour tous

**La santé mondiale aborde les questions de santé intégrant les dimensions humaine, animale et environnementale en mettant l'accent sur les déterminants et les solutions à une échelle transnationale et planétaire. Elle appuie la construction de systèmes de santé durables, réalistes, accueillants et équitables pour les sociétés et les individus. Fondée sur les principes de santé publique humaniste, la santé mondiale s'efforce de prévenir les maladies, de garantir l'accès aux soins curatifs et palliatifs, et envisage leur impact économique et social. Elle fait intervenir de nombreuses disciplines du champ de la santé (sciences sociales, médecine, etc.) et encourage la collaboration interdisciplinaire.**

En proposant une synthèse et un continuum entre la prévention et la promotion de la santé au niveau de la population et les soins au niveau

individuel, elle cherche aussi à rendre les interventions d'urgence plus efficaces en travaillant sur la préparation aux risques de catastrophe sanitaires. Dans ces conditions, la santé mondiale mobilise de nombreux acteurs – gouvernements, professionnels de santé, organisations supranationales, chercheurs, ONG, secteur privé et citoyens –, tous contraints d'agir collectivement.

Avec la persistance d'inégalités économiques, sociales, politiques et leurs répercussions dans l'accès aux droits, à la prévention, aux soins et aux produits de santé, la santé mondiale se trouve aussi confrontée à la privatisation croissante du champ de la santé et à son interdépendance avec les secteurs du développement durable et d'autres défis essentiels comme ceux du climat et de l'éducation par exemple. Le renforcement des populismes, la remise en question de

l'approche rationnelle du réel basée sur les données scientifiques et les droits fondamentaux qui en découlent, sont des difficultés supplémentaires à intégrer dans l'élaboration des stratégies publiques et dans leurs déclinaisons opérationnelles. Plus encore aujourd'hui après l'arrêt brutal, début 2025, des financements de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) dans un contexte d'annonce fin 2024 d'une baisse de 40% de l'aide publique au développement (APD) des États européens.

Les organisations supranationales ainsi que de nombreuses ONG, dont le modèle économique est en grande majorité fondé sur des financements institutionnels, se retrouvent aujourd'hui face à des enjeux existentiels. Certaines organisations ont dû fermer plusieurs programmes du jour au lendemain, qui se sont accompagnés de licenciements économiques de milliers

d'employés sur les terrains d'interventions ainsi que dans les sièges sociaux. Les autres organismes percevant davantage de fonds propres seront moins impactés par les coupes institutionnelles mais ne pourront pas compenser la disparition des autres acteurs, dans un contexte où tous les besoins n'étaient déjà pas couverts par manque de financements internationaux.

De fait, c'est non seulement tout l'écosystème de l'aide internationale qui se trouve aujourd'hui bouleversé, mais c'est aussi la remise en question de l'indépendance de la science et de ses travaux sur des domaines tels que l'écologie, les droits en santé sexuelle et reproductive, celui des minorités et la lutte contre les grandes pandémies. Ainsi, les acteurs actuels de l'aide ne sont plus considérés par une grande partie des bailleurs étatiques, sous pression de la montée en puissance de forces populistes, comme des relais d'influence de leurs idéologies.

## Poursuivre les soutiens engagés

Les deux dernières décennies ont été marquées par d'importants progrès avec une hausse significative de l'espérance de vie à l'échelle mondiale (de 66,4 ans en 2000 à 73,4 ans en 2023), une réduction de la mortalité maternelle, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, et celle des enfants de moins de 5 ans du fait d'une baisse significative de 68% du nombre de décès liés au VIH/sida et à l'éradication du paludisme dans 11 pays.

Cependant, une tendance au ralentissement des progrès en santé s'est manifestée au cours de la période 2010-2020, accentuée par la pandémie de Covid-19, car ils se déplacent de manière inégale entre les pays et les populations. Les maladies infectieuses, telles que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, restent aussi des menaces pour la plupart des pays à faibles ressources, même si beaucoup de progrès ont été réalisés grâce à des programmes soutenus par

“

Les deux dernières décennies ont été marquées par d'importants progrès avec une hausse significative de l'espérance de vie à l'échelle mondiale.

”

des initiatives internationales comme le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Cependant, les coupes drastiques de l'USAID vont lourdement impacter les populations civiles ainsi que les acteurs de l'aide engagés dans la lutte contre le VIH/sida (ONG, PEPFAR, Onusida, entre autres).

Les conséquences de ces décisions vont engendrer une surmortalité pour les populations les plus vulnérables telles que les femmes, les enfants et les minorités LGBTQIA+ stigmatisées par l'idéologie du gouvernement étatsunien actuel. Les programmes de lutte contre le VIH/sida ne sont déjà, dans certains pays, plus en capacité d'offrir un dépistage et une prise en charge thérapeutique adaptée. Les projections en termes de contamination et de mortalité évoquent des millions de décès et d'infections supplémentaires à moyen terme.

Les programmes en Droit et santé sexuels et reproductifs (DSSR) sont aussi fortement impactés par les coupes de l'USAID, laissant de nombreuses femmes sans soins périnataux et de suivi de grossesse, sans accès à une contraception choisie. On estime que plus de 10 000 femmes vont mourir dans les trois mois qui suivent

l'arrêt brutal des financements étatsuniens du fait de grossesses compliquées sans soins.

Dans ces conditions, la France pourrait être un leader dans la mobilisation internationale pour tenter de compenser ces pertes financières majeures. En effet, ce contexte invite à repenser le modèle de financement international de l'aide, dont l'asymétrie en termes de contribution financière étatique se trouve aujourd'hui mise au grand jour à la suite des décisions prises par les autorités de Washington. Cette limite, connue de longue date, d'un financement concentré entre les mains d'une vingtaine de pays, en grande majorité occidentaux, doit être revisitée. De nouvelles coalitions internationales et des mécanismes de contribution alternatifs doivent être proposés, en lien avec les sociétés civiles. Cela impliquera ainsi de repenser la gouvernance internationale en matière de financement de l'aide.

Par conséquent, la stratégie française pourrait aujourd'hui assurer la pérennité de ces financements, garantir des infrastructures de santé opérationnelles, travailler sur les résistances aux traitements ainsi que sur leur accessibilité financière et leur facilité d'utilisation. Il y va de la continuité et de la cohérence de choix politiques engagés de longue date.

### Envisager de nouvelles thématiques

Les maladies chroniques non transmissibles telles que le diabète, les maladies cardiovasculaires et le cancer sont en augmentation, y compris dans les pays à faible revenu. Les troubles mentaux font aussi partie des nouvelles préoccupations compte tenu de leur prévalence. Les enjeux nutri-

tionnels affectent des millions de personnes dans le monde. La dénutrition est particulièrement marquée chez les enfants dans les régions en crise, avec des mortalités et des retards de croissance élevés. Dans le même temps, l'obésité et les maladies associées augmentent de façon généralisée.

L'augmentation de la consommation de tabac et d'alcool, les changements de mode de vie et d'alimentation, le vieillissement de la population et la crise environnementale impliquant réchauffement climatique et pollution à large échelle sont autant de déterminants qui expliquent cette évolution épidémiologique mondiale. Cela implique de la part des systèmes de santé des adaptations pour fournir les soins qui répondent de manière qualitative et quantitative à la diversité de ces pathologies.

Dans ces conditions, il est recommandé d'abandonner l'opposition entre maladies infectieuses et maladies non transmissibles du fait des interactions existantes, comme il est souhaitable de ne pas considérer que la prévention est davantage prioritaire pour les pays à faibles ressources aux dépens de la médecine curative et de ses innovations, qui seraient

plutôt destinées aux pays les plus riches. Ainsi, la priorité des soutiens peut aller vers la promotion de politiques de santé favorisant l'intégration, l'inclusivité et l'équité pour tous.

Soutenir le volet prévention de la santé publique sans renier les enjeux du curatif est un impératif si l'on souhaite assurer une couverture des besoins immenses des populations dans les États à faibles ressources.

L'approche One Health permet de combiner la complexité de ces enjeux en associant les luttes contre les inégalités sanitaires, sociales et environnementales. Des partenariats de recherche intégrant la santé humaine, animale et environnementale sont initiés et accompagnés. Leurs dynamiques potentielles doivent être associées à des programmes prenant en compte leurs résultats et leur engagement contre la pauvreté.

“

Ainsi, la priorité des soutiens peut aller vers la promotion de politiques de santé favorisant l'intégration, l'inclusivité et l'équité pour tous.

”

## Renforcer les ressources humaines

L'enjeu des ressources humaines en santé mondiale est majeur, avec de très fortes inégalités entre les continents attribuables à des problèmes de formation, de qualification et à une pénurie de professionnels. Cela met en péril la faisabilité et la pérennité des choix stratégiques engagés. Il est donc nécessaire de repenser les modèles de formations, les trajectoires et les carrières, notamment en valorisant de nouvelles professions (médiateurs

de santé, infirmiers endossant plus de prérogatives médicales, etc.). Pour ce faire, les investissements dans les ressources humaines en santé doivent être massifs, en considérant que ces dernières ne relèvent pas uniquement des métiers du soin. L'attractivité vers ces métiers doit s'accompagner de formations ambitieuses dans tous les pays, avec la garantie pour ces professionnels de conditions de travail décentes.

## Développer les pôles de recherches

En matière de recherche en santé mondiale, la France doit être plus compétitive. Pour ce faire, elle doit se doter d'enseignants-rechercheurs universitaires spécialisés en nombre plus important, et renforcer les centres de recherche focalisés sur cette discipline. L'enseignement doit être davantage proposé en lien avec des financements et une coordination plus prononcée des acteurs académiques et des sociétés civiles. Avec ces prérequis consolidés, et en renforçant la sensibilisation des décideurs politiques sur ces enjeux, la France pourra plus légitimement prétendre intégrer les réseaux académiques internationaux qui travaillent sur cette thématique.

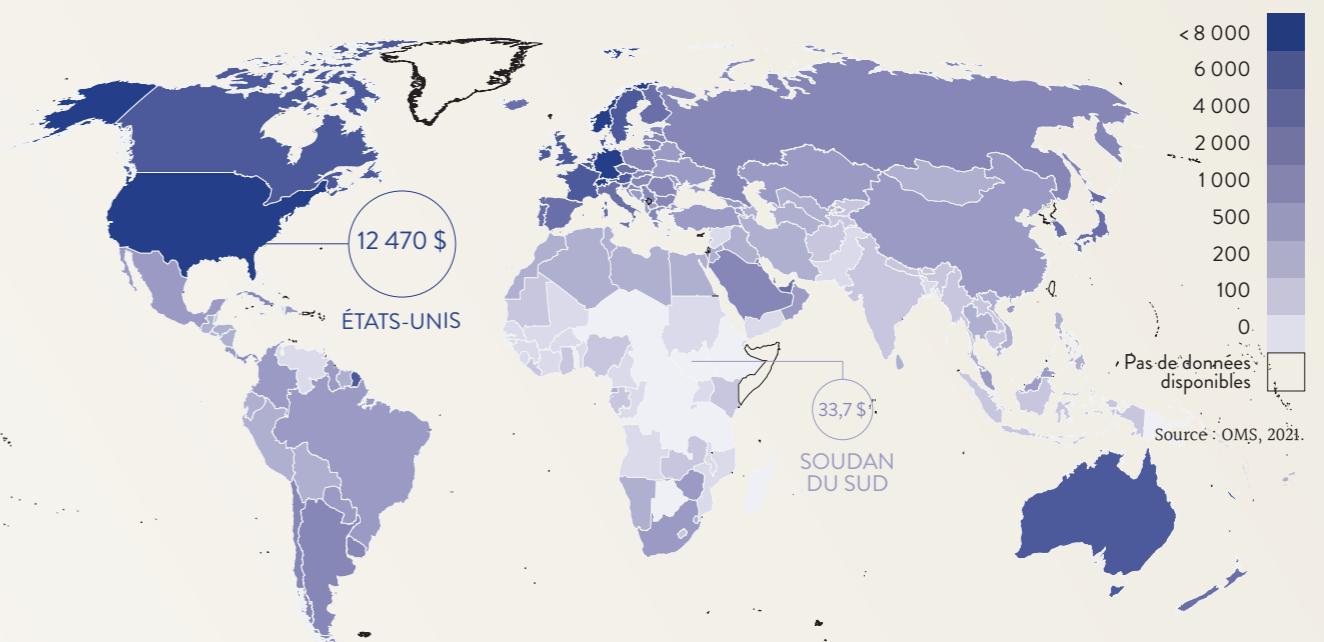
Elle le fera d'autant mieux qu'elle améliorera aussi le partage des savoir-faire et expertises avec les partenaires du Sud global par un renforcement des synergies de recherche, en générant la capacité de projets locaux, à travers des institutions type Institut Pasteur, à consolider ou à créer sur de nouveaux territoires.

Par ailleurs, le modèle économique de la recherche doit privilégier des fonds institutionnels prioritaires afin de garantir des démarches indépendantes tournées vers l'intérêt général. Les partenariats publics-privés sont acceptables, y compris lorsqu'il s'agit d'innovations thérapeutiques pour des populations et des États peu solvables, mais ils doivent répondre à des exigences éthiques et d'équité en lien avec l'impératif de l'intérêt général.

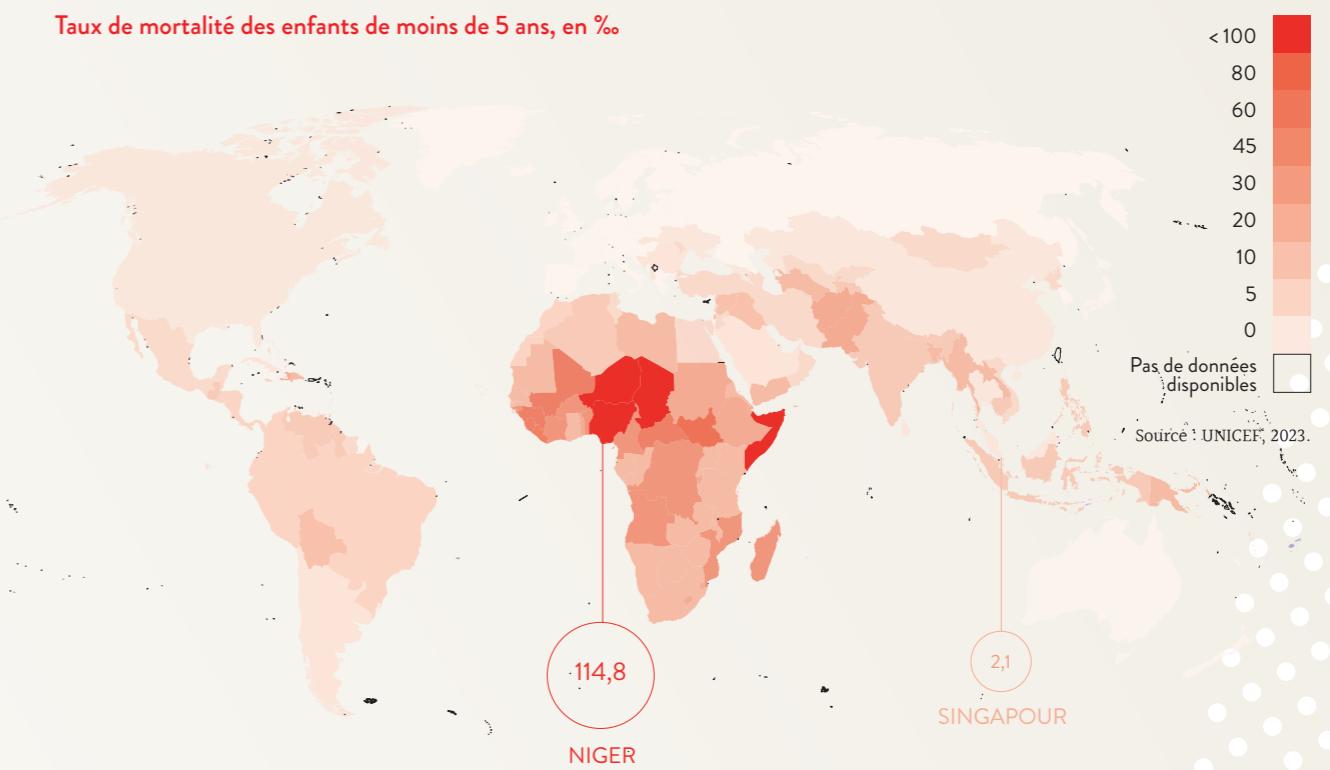
Enfin, l'approche centrée sur les personnes doit être soutenue à travers un cadre légal à adapter selon les pays, qui leur donne la capacité de revendiquer des droits en matière d'accès à des soins de qualité, la possibilité de mieux connaître les parcours sanitaires et la possibilité d'être impliqué dans les réflexions sur leurs systèmes de santé. Les déterminants d'une démocratie sanitaire où l'asymétrie entre soignants et soignés ainsi que l'opposition entre savoir académique et savoir profane n'ont plus leur place.

## Dépenses de santé et personnels soignants dans le monde

Les dépenses de santé dans le monde par habitant, en \$ PPA<sup>60</sup>



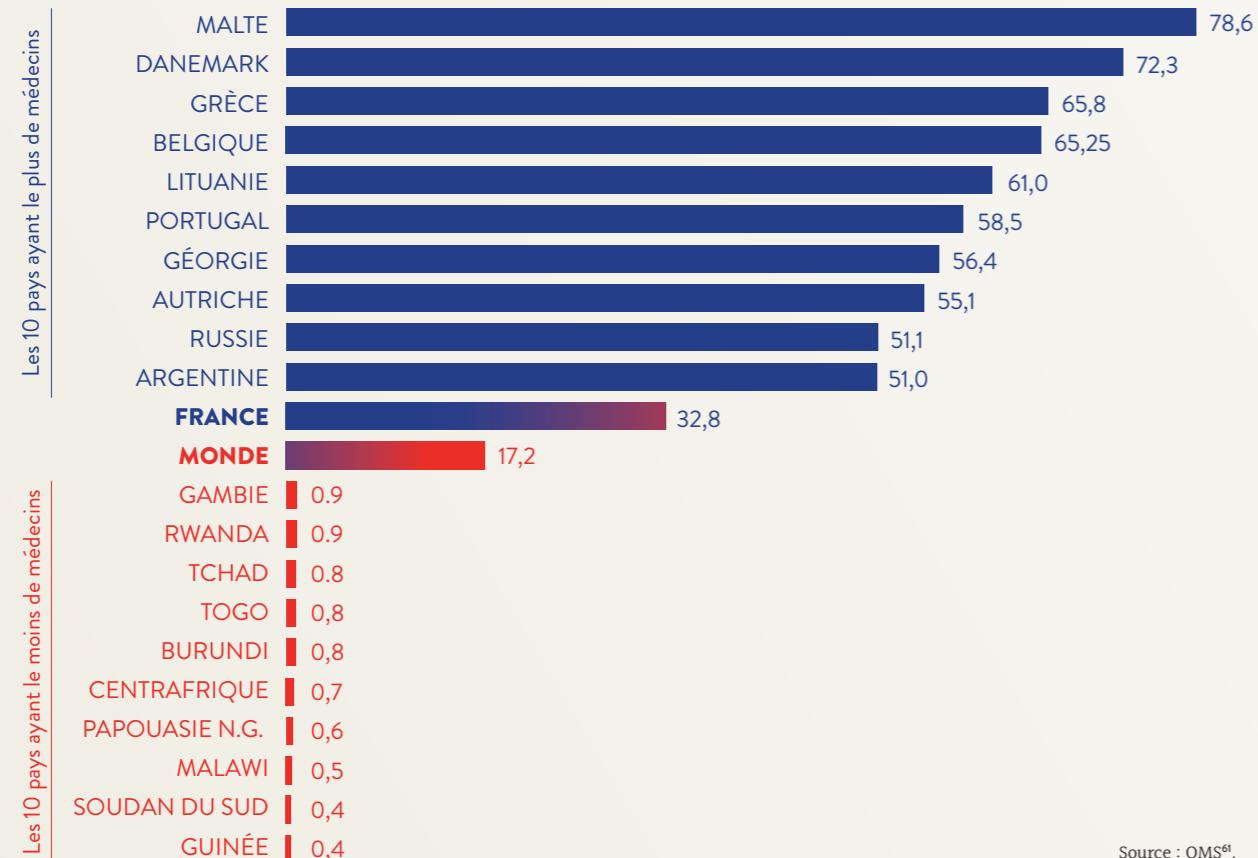
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, en %



<sup>60</sup>. Les dépenses de santé incluent à la fois les dépenses publiques et privées. Les valeurs exprimées en PPA permettent de gommer les différences de prix entre les États.

## Dépenses de santé et personnels soignants dans le monde

Le nombre de médecins pour 10 000 habitants



Source : OMS<sup>61</sup>.

## Faire évoluer la gouvernance

En matière de gouvernance de la santé mondiale, l'indépendance et la transparence de la science dans les mécanismes de politiques nationales et internationales doivent être une priorité. Dans ces conditions, la France peut porter une réforme de la gouvernance de la santé mondiale actuellement trop sujette à la fragmentation institutionnelle en proposant une révision du Règlement sanitaire international, et s'assurer de l'application effective de l'accord sur la préparation et la lutte contre les pandémies, adopté à l'Assemblée mondiale de la santé en mai 2025. Il s'agit aussi de défendre un multilatéralisme en matière de gouvernance en santé mondiale, à l'heure où des États comme l'Argentine et les États-Unis annoncent leur retrait de l'OMS.

La stratégie française doit envisager une capitalisation des progrès conjoints pour la santé, le climat, l'environnement et les systèmes alimentaires. Cela doit se faire par une évolution

de la gouvernance de ces spécialités, et donc un soutien politique vers plus d'échanges de pratiques et moins de concurrence. Une implication citoyenne plus marquée est nécessaire dans la définition des politiques de santé. Dans ces conditions, la coopération internationale est incontournable et les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, en particulier l'ODD3, fournit un cadre consensuel pour ces actions.

Compte tenu de la prégnance des populismes à l'échelle mondiale, à l'origine d'attaques sur les chercheurs indépendants et les acteurs de l'aide qui ne sont pas alignés sur leurs idéologies, la France peut défendre la pensée rationnelle et scientifique, ainsi qu'une certaine idée de la solidarité internationale, contre ces tendances obscurantistes. Au-delà des valeurs d'humanité à préserver et du soft power sanitaire utile à ses intérêts, il en va incontestablement de la survie de ses valeurs démocratiques.

## Fédérer l'Europe de la santé

La France doit travailler à renforcer la politique sanitaire et de santé européenne commune. Il s'agit, plus que d'impulser, de structurer la construction d'une Europe de la santé. Cela peut s'envisager par une délégation

plus forte des questions sanitaires à la Commission européenne, par un renforcement des prérogatives du Commissariat à la santé, et par une plus grande coordination politique entre les États membres de l'UE.

61. Les données représentées sont les données les plus récentes disponibles pour chaque pays, entre 2021 et 2023.  
Sources: Organisation mondiale de la Santé (OMS)



# Partage renforcé des connaissances au sein de l'Union européenne

**Le contexte international économique et sécuritaire dans lequel se trouve l'UE est en pleine évolution. Mais peut-être faudrait-il utiliser le terme involution. Sur le plan sécuritaire, les conflits se multiplient dangereusement dans le monde et sur le continent. Déjà confrontées à des menaces cybernétiques et à la propagation de la désinformation, les démocraties européennes doivent aujourd'hui faire face à une guerre de haute intensité en Ukraine, susceptible de dégénérer en s'étendant à d'autres régions du continent. Par ailleurs, les États-Unis, principal allié traditionnel des Européens, adoptent désormais une attitude ambiguë vis-à-vis du vieux continent : l'administration américaine actuelle perçoit en particulier l'UE davantage comme un concurrent économique, ou même comme un adversaire à affaiblir et à diviser plutôt que comme une organisation de pays amis.**

Sur le plan économique, la croissance molle, voire la stagnation, provoque un véritable décrochage du vieux continent par rapport au reste du monde. Le rapport Draghi, remis en septembre 2024, identifie les limites structurelles de l'économie et de la compétitivité européenne et propose des solutions pour combler le retard que l'Union a accumulé par rapport aux États-Unis et à la Chine. Mario Draghi met en lumière le déficit d'innovation, le vieillissement de la population et la fragmentation du marché des capitaux. Parmi ses recommandations, il préconise une politique industrielle coordonnée au niveau européen, plutôt que fractionnée au niveau national. Il propose également de lancer des investissements massifs et d'adopter des réformes pour stimuler la productivité et l'innovation européennes.

Face à ces défis économiques et sécuritaires, auxquels il faut ajouter ceux qui relèvent des questions environnementales, sanitaires et migratoires, les budgets publics européens n'ont jamais été autant sollicités. Ils doivent répondre à des crises successives qui concernent les domaines les plus divers, mettant à rude épreuve la résilience des sociétés européennes. En conséquence, les pays de l'UE et de

son voisinage se retrouvent confrontés à des difficultés budgétaires accrues, alors qu'ils sont contraints d'augmenter leurs dépenses militaires en raison des tensions géopolitiques qui les entourent – des tensions qui, par ailleurs, perturbent les approvisionnements énergétiques de l'Europe et ses chaînes de valeur, compromettant ainsi sa relance économique.

Dans cette réalité mouvante et incertaine, les pays européens doivent renforcer leur coopération. Jamais ils n'ont été aussi seuls dans le monde. Jamais ils n'ont eu autant besoin les uns des autres pour accroître leur résilience. Ils doivent se serrer les coudes à Bruxelles, à travers leurs institutions communes, mais ils doivent le faire également par voie bilatérale, en consolidant leurs coopérations techniques, en diffusant leurs bonnes pratiques, ainsi qu'en renfor-

çant les échanges de connaissances et d'expertise administrative au niveau national comme à celui des collectivités territoriales.

La construction européenne, en effet, ne dépend pas uniquement des politiques menées par les institutions communes qui siègent à Bruxelles. Elle repose également sur la capacité des pays de l'UE à travailler ensemble par voie bilatérale, à s'aider mutuellement et à être solidaires face aux difficultés structurelles et conjoncturelles auxquelles ils peuvent être confrontés. Les pays de l'UE ont déjà prouvé dans le passé qu'ils étaient capables de le faire. Aujourd'hui, ils doivent prouver qu'ils le sont encore plus s'ils veulent être en mesure de répondre aux nouveaux défis qui se posent à eux. Dans ce cadre, Expertise France peut jouer un rôle déterminant.

## Expertise France : un outil de solidarité et de convergence européennes

Au cours des dernières décennies, l'UE a acquis progressivement de nouvelles compétences qui lui ont permis d'intervenir, directement ou indirectement, dans les territoires de ses États membres. Elle a commencé à le faire via les fonds structurels et régionaux dans un premier temps, et elle a continué par la suite, lors de la crise financière de 2008 puis de celle du Covid en 2021, via l'adoption de nouveaux instruments financiers mis en place pour soutenir les économies européennes. Les défis administratifs communs qui en découlent sont ainsi devenus encore plus conséquents.

“

# ...la diffusion des bonnes pratiques est devenue capitale au sein du projet européen, et elle le sera encore plus dans le futur.

”

Les crises financières de 2008 et 2009 et de la zone euro en 2012 ont représenté en cela des exemples emblématiques. À l'heure où la Grèce vivait l'un des moments les plus sombres de son histoire récente, et où les fondements mêmes de la construction européenne étaient ébranlés, la France lui a apporté un soutien décisif en mettant en œuvre une assistance technique qui n'a cessé de se renforcer depuis.

Plusieurs agences françaises de coopération, coordonnées par Expertise France à partir de 2015, ont assuré une aide technique et administrative importante au gouvernement d'Athènes. Elles ont mis en œuvre des projets qui ont permis aux autorités grecques d'adopter les réformes administratives nécessaires pour stabiliser l'économie de leur pays (gestion fiscale, dépenses publiques, réforme des marchés du travail, transparence budgétaire, etc.) en prouvant par ce

biais que la solidarité européenne n'était pas seulement un enjeu multilatéral, mais qu'elle pouvait aussi se jouer sur le plan bilatéral.

En s'inspirant de cette expérience réussie, la Commission européenne a mis en place des programmes de coopération administrative qui peuvent être mis en œuvre par des agences spécialisées. Ces initiatives visent à aider les pays européens et leurs administrations locales à atteindre des standards fixés par l'UE dans les nombreux domaines où elle intervient.

Au fur et à mesure que le processus d'intégration a investi de nouveaux champs d'action et que la construction européenne s'est élargie à de nouveaux membres, ces actions sont devenues de plus en plus importantes. Le partage renforcé des connaissances, en particulier, est une activité qui doit être considérée comme stratégique pour le futur de l'UE et de la France. La création d'espaces communs de libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes a considérablement accru le besoin de mieux faire circuler l'expertise et le savoir-faire entre les États et les collectivités territoriales. Bref, la diffusion des bonnes pratiques est devenue capitale au sein du projet européen, et elle le sera encore plus dans le futur.

La Commission a ainsi adopté en mai 2017 un programme d'appui aux réformes structurelles des États membres doté d'un budget de 223 millions d'euros sur la période 2017-2020 (règlement UE 2017/825). À partir de 2020, la nouvelle Direction générale de la Commission européenne pour soutenir les réformes, dite DG Reform, a été chargée de développer

ultérieurement son aide structurelle en créant un nouvel instrument de soutien technique dénommé « Technical Support Instrument » (TSI) doté d'un budget de 864 millions d'euros pour la période 2021-2027. Aux côtés d'acteurs comme l'OCDE ou les cabinets de conseil privés, la France, à travers son agence de coopération technique, Expertise France, est devenue au fil des années un partenaire privilégié de la DG Reform.

Le bilan du TSI, qui agit à partir des demandes concrètes des États membres et qui mobilise en réponse l'expertise publique et privée interne à l'UE, est à ce jour très positif. Le TSI s'est en effet révélé être un excellent outil de convergence européenne, qui contribue au processus d'intégration et d'harmonisation administrative tant à l'intérieur de l'UE qu'entre l'Union et son voisinage. L'instrument a notamment pris de l'ampleur à la suite de la crise du Covid-19 et à l'adoption du plan de relance européen, puisque le succès de ce plan dépend du renforcement des structures administratives publiques qui doivent le mettre en œuvre.

Le Green Deal, lancé par l'UE en 2020, constitue un autre exemple qui illustre combien les besoins de

coopération administrative et de partage d'informations entre les pays européens sont devenus importants. Le Pacte vert de l'UE incarne une ambition de long terme qui s'adresse à une multitude d'acteurs et s'étend à de nombreux champs d'intervention. Son succès dépendra de la capacité des diverses administrations européennes, locales ou nationales, à converger vers les standards fixés par l'Union.

Dans ce cadre, les coopérations administratives renforcées entre États seront déterminantes pour que les Européens réussissent à atteindre leurs engagements environnementaux. Mais d'autres exemples encore mettent en lumière l'importance croissante de la coopération technique interétatique au sein du projet européen. C'est le cas notamment du système européen d'information sur les casiers judiciaires, à l'heure où les frontières entre les pays membres de la zone Schengen ont été abolies. Les enjeux de compétitivité économique, ou encore ceux relatifs à la mise en place du programme Global Gateway, qui vise à renforcer les infrastructures durables dans les domaines du numérique, de l'énergie, des transports, de la santé et de l'éducation à travers le monde, peuvent également être cités à titre d'exemple.

## Miser sur le futur

L'expérience accumulée par Expertise France au cours des dernières années et ses résultats encourageants doivent constituer les bases pour se projeter dans le futur. Un futur qui nous ramène au rapport Draghi. Le rapport Draghi a été accueilli par la Commission européenne comme une véri-

table boussole, indiquant le chemin que l'UE doit suivre à long terme. La Commission est en effet déterminée à mettre en œuvre certaines de ses recommandations clés, comme le doublement du budget pour l'innovation, la création d'une agence européenne pour l'innovation de rupture et

des investissements stratégiques dans le domaine de l'intelligence artificielle. Elle vise également à harmoniser les lois pour faciliter la croissance des startups, à réformer le marché pour soutenir la transition écologique et à simplifier les procédures administratives et réglementaires qui entravent l'action des entreprises.

Ces ambitions nous rappellent toutefois à nouveau que le succès de la construction européenne ne dépend pas uniquement de la production de politiques et de normes à Bruxelles, mais aussi de la capacité des acteurs publics nationaux et locaux à les mettre en œuvre concrètement sur le terrain. Cela veut dire, en d'autres termes, que la mise en œuvre des réformes du rapport Draghi pour redresser l'UE dans cette phase historique difficile dépendra également de l'accélération du processus de convergence administrative et de la capacité à identifier les bonnes pratiques afin de les diffuser au sein des communautés professionnelles.

Une agence comme Expertise France, en lien avec les administrations françaises, doit dès lors renforcer ultérieurement son action et son partenariat avec l'UE en contribuant encore plus à la création de cette indispensable culture administrative commune. Expertise France doit même aller au-delà de ce qu'elle a déjà accompli avec succès jusqu'à présent. Les nouveaux défis sont tels que le partage renforcé des connaissances doit désormais emprunter des voies renouvelées, notamment en renforçant la capacité d'anticipation de l'agence, en mettant l'accent sur le rôle du numérique au sein des bureaucraties, ou encore en mettant en place un Erasmus de la fonction publique au niveau

européen, qui aille au-delà des échanges bilatéraux actuels et des échanges d'experts nationaux détachés dans les institutions européennes.

Pour ce qui concerne l'anticipation, Expertise France doit développer une capacité d'analyse prospective qui lui permette d'identifier les défis émergents avant qu'ils ne deviennent critiques. Cela pourrait inclure une veille stratégique mondiale sur les problématiques telles que les transitions climatiques, les crises sanitaires, les flux migratoires ou encore les transformations numériques. Dans cette optique, un renforcement des partenariats à tous les niveaux, du local à l'international, doit être envisagé. Expertise France entend en outre continuer à intégrer, comme elle le fait déjà, des outils technologiques avancés pour améliorer la collecte de données, la modélisation et la prévision, permettant ainsi une meilleure préparation aux crises potentielles.

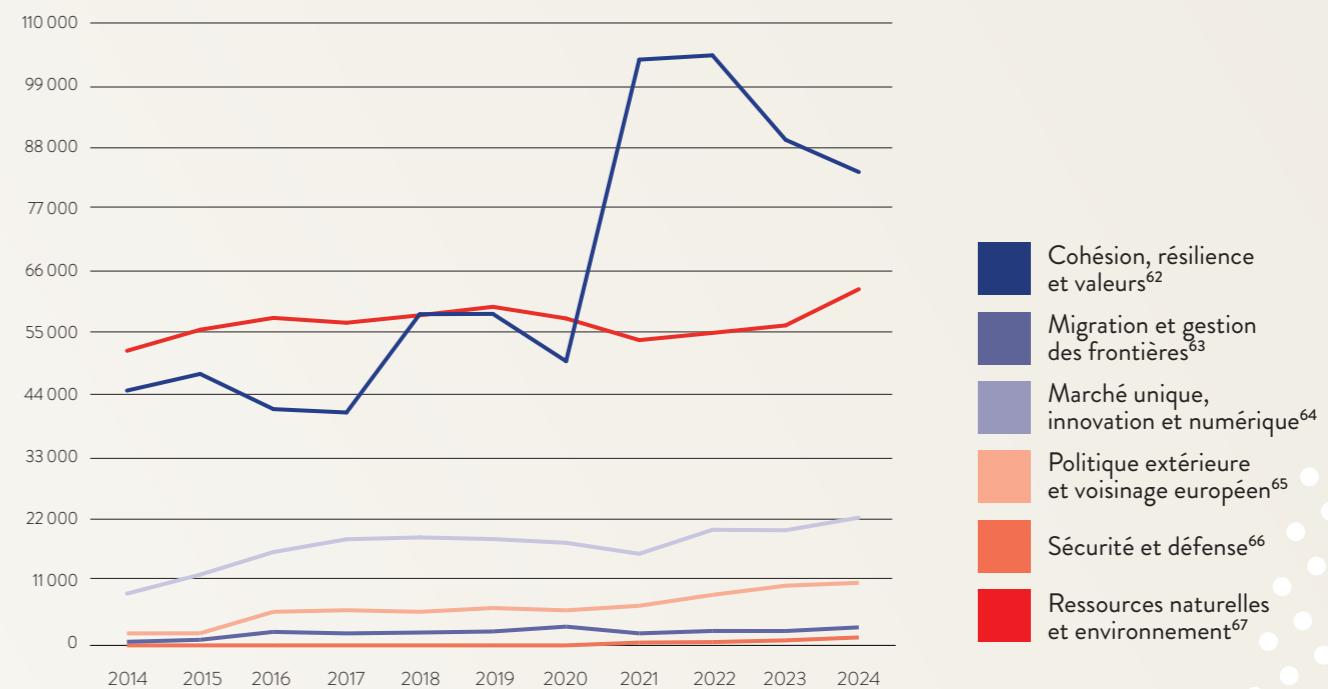
Ce dernier point nous amène à un autre objectif qu'Expertise France entend se fixer pour les années à venir, et qui consiste à mieux s'appuyer sur les nouvelles technologies et sur les partenariats scientifiques. Les technologies numériques, et notamment l'intelligence artificielle (IA), offrent un potentiel énorme dans ce contexte. Elles peuvent aider à moderniser les programmes d'assistance technique et l'accès à l'expertise, tout en renforçant la gestion des projets.

L'IA peut plus précisément renforcer les capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données provenant des projets menés par Expertise France, afin de mieux capitaliser l'expérience. Les algorithmes d'IA pourraient dès lors identifier

des tendances, évaluer l'impact des programmes et fournir des recommandations basées sur des données précises. Cette approche permettrait à l'agence de prendre des décisions éclairées, rapides et efficaces. L'agence pourrait en outre concevoir des outils d'IA sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques des

partenaires dans des domaines aussi variés que la santé, l'éducation, ou la gouvernance. Par exemple, des plateformes éducatives intelligentes pourraient personnaliser l'apprentissage en fonction des besoins des utilisateurs. Expertise France pourrait enfin renforcer ses partenariats avec des entreprises technologiques, des instituts de

### Évolution de la répartition des budgets exécutés de la Commission européenne par secteur entre 2014 et 2024, en millions d'euros



Source : Rapports d'exécution de la Commission européenne.

62. Inclut les budgets liés aux secteurs Emploi, affaires sociales et inclusion ; Éducation et culture ; Justice ; Santé et protection des consommateurs ; Politique régionale et urbaine ; Développement et coopération (entre 2014 et 2020) et aux secteurs Développement régional et cohésion ; Rétablissement et résilience ; Investir dans les personnes, la cohésion sociale et les valeurs (depuis 2021).

63. Inclut les budgets liés aux secteurs Affaires intérieures et Migration (entre 2014 et 2020) et aux secteurs Migration ; Gestion des frontières (depuis 2021).

64. Inclut les budgets liés aux secteurs Recherche et innovation ; Recherche directe ; Mobilité et transports ; Énergie ; Marché intérieur et services ; Affaires économiques et financières ; Entreprise et industrie ; Concurrence ; Commerce ; Fiscalité et union douanière ; Lutte contre la fraude ; Réseaux de communication, contenu et technologie (entre 2014 et 2020) et aux secteurs Recherche et innovation ; Investissements stratégiques européens ; Marché unique ; Espace (depuis 2021).

65. Inclut les budgets liés aux secteurs Instrument de politique étrangère ; Élargissement ; Aide humanitaire et protection civile (entre 2014 et 2020) et aux secteurs Action extérieure ; Aide de préadhésion (depuis 2021).

66. Inclut les budgets liés aux secteurs Sécurité ; Défense (depuis 2021).

67. Inclut les budgets liés aux secteurs Agriculture et développement rural et Affaires maritimes et pêche (entre 2014 et 2020) et aux secteurs Politique agricole et maritime ; Environnement et action climatique (depuis 2021).

recherche et des universités spécialisées en IA. Ces collaborations permettraient de codévelopper des solutions innovantes et adaptées aux défis rencontrés par les pays partenaires.

Dans l'application de l'IA, néanmoins, il demeure crucial de respecter les principes d'éthique et de transparence. Expertise France pourrait élaborer des politiques internes et des lignes directrices pour garantir que

l'utilisation de l'IA soit conforme aux valeurs européennes et aux normes internationales. Enfin, Expertise France pourrait devenir un acteur de référence en matière d'IA appliquée à la coopération technico-administrative. En partageant ses expériences et en participant aux débats internationaux sur l'IA, l'agence pourrait dès lors contribuer à la définition des standards et des bonnes pratiques administratives à l'échelle européenne.

## Ce qui renforce l'Union européenne renforce la France

Ces activités, Expertise France entend les mener et les renforcer pour l'Union européenne et pour la France, car les intérêts entre les deux coïncident largement. Les acteurs publics français peuvent apprendre beaucoup des problèmes que les autorités nationales et locales des différents États membres rencontrent lorsqu'ils mettent en œuvre les politiques et les normes produites par l'UE. Aussi, Expertise France ne doit pas se penser uniquement comme une agence exécutive de conseils destinés à des acteurs externes mais doit également se concevoir comme un réceptacle des expériences et des enseignements acquis pour surmonter les difficultés concrètes qui émergent du terrain.

Dans ce domaine, Expertise France est en mesure de constituer un capital d'informations qui mérite d'être valorisé, et sur lequel elle peut miser dans le futur. Parmi les axes de son développement dans les années à venir, la constitution d'une véritable banque de données sur les bonnes pratiques et sur les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de certaines normes pourrait s'avérer extrêmement utile. En d'autres termes, Expertise France pourrait s'affirmer aussi comme une agence de RETEX administratif au niveau européen. Un RETEX qui profiterait certes aux pays et aux territoires européens, mais également à Paris et aux collectivités territoriales françaises.

**Directeur de la publication :**  
Jérémie Pellet, directeur général Expertise France

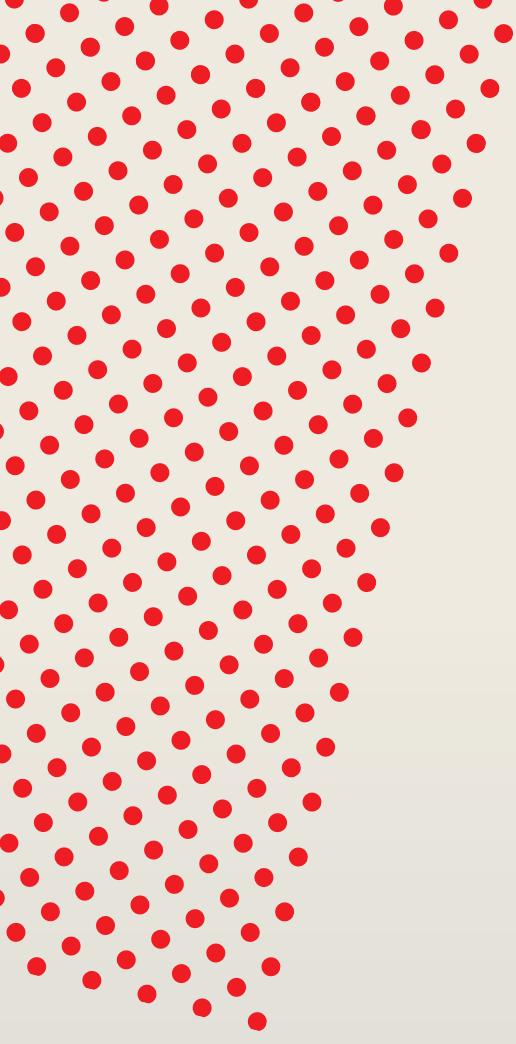
**Coordination éditoriale :**  
Ronan Corlay, Nicolas Jacquemard, Curtis Piel (Expertise France) ;  
Didier Billion (IRIS)

**Conception graphique :**  
Luciole  
Impression sur Nautilus SuperWhite, un papier 100 % recyclé et certifié FSC

**Remerciements pour leur contribution et leur participation à la rédaction du Livre Blanc :**

**Les chercheurs et chercheuses de l'IRIS :**  
Lukas Aubin, Fatou Élise Ba, Didier Billion, Camille Boulenguer, Jean-François Corty, Antoine Diacre, Sonia Fauchereau, Mathilde Jourde, Coline Laroche, Victor Pelpel, Caroline Roussy, Federico Santopinto.

**Les équipes d'Expertise France :**  
Elise Anger, Cassilde Brenière, Amance Bustreau, Elodie Cuenca, Ronan Corlay, Xavier Cousquer, Romain Crouzet, Eric Fleutelot, Fabien Gicquelay, Nicolas Jacquemard, Dehbia Krouk, Laurent Marion, Antoine Peigney, Jérémie Pellet, Séverine Peters-Desteract, Curtis Piel, Simon Raulin, Sophie Salomon, Camille Tiollier.



Retrouvez la version  
digitale du Livre Blanc

Pour le télécharger

